



Semaine . 12/ 29

Recherches et mise en page par



Région Bretagne



Le Délégué Départemental Morbihan
Lt-colonel (H) HABRIAL Gilbert
E-mail : gilbert.habrial@wanadoo.fr



44, rue Alain Gerbault - 56260 - LARMOR-PLAGE Fixe: 02 97 842 181
Mobil: 06 86 161 816

Je ne juge pas... je livre, sommairement triés, les media tels qu'ils sont... à chacun de faire son opinion.

_

Planification des Thèmes & Sujets

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1- Lois & Décrets | b)- Mer |
| 2- Nécrologies & Mémoires | c)- Aviation |
| 3- Décorations & Commémorations | d)- Gendarmerie |
| 4 - Autorités & Etats-Majors | e) - Service de Santé |
| 5 - Opex & Zones de conflits | 8 - France : Armements & Industries |
| 6 - Défense de par le Monde | 9 - Le Monde : Modernisations & Equipements |
| 7 - Nos Armées | 10 - Rubriques divers (Sports, Conférences, etc |
| a) - Terre | 11 - Livres & Publications |

1 – Lois & Décrets

JORF n°0163 du 14 juillet 2012

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR



1 Décret du 13 juillet 2012 portant élévation aux dignités de grand'croix et de grand officier

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026178729&dateTexte=&categorieLien=id>

2 Décret du 13 juillet 2012 portant promotion

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026178731&dateTexte=&categorieLien=id>

3 Décret du 13 juillet 2012 portant promotion et nomination

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026178733&dateTexte=&categorieLien=id>

4 Décret du 13 juillet 2012 portant promotion et nomination

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026178735&dateTexte=&categorieLien=id>

TRANSPORTS, MER ET PECHE

39 Arrêté du 2 juillet 2012 fixant le nombre de croix des contingents du Mérite maritime pour l'année 2013

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026175192&dateTexte=&categorieLien=id>

JORF n°0165 du 18 juillet 2012

MINISTERE DE LA DEFENSE

61 Décret du 16 juillet 2012 portant affectation d'officiers généraux

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026197175&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

22 juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France

Mise à jour : 19/07/2012 11:04

Instituée par le décret n° 93-150 du 3 février 1993 et la Loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000, cette journée est fixée au 16 juillet, si c'est un dimanche, ou au dimanche suivant.



Cette journée correspond à la date anniversaire des rafles des 16 et 17 juillet 1942, au cours desquelles près de 13 000 personnes furent arrêtées dans Paris et sa banlieue dont plus de 8 000 furent regroupées au Vélodrome d'Hiver (le Vél' d'Hiv) avant d'être déportées. Elle donne lieu chaque année à une cérémonie commémorative dans le square des Martyrs juifs du Vélodrome d'Hiver, à Paris (XVe), devant le monument érigé à proximité de l'ancien emplacement du Vélodrome. La date du 22 juillet a été fixée cette année pour l'organisation de cette cérémonie qui intervient dans le cadre des commémorations des rafles et de la déportation de l'année 1942

Remise de médailles aux familles de deux pilotes des FAFL

Mise à jour : 18/07/2012 08:19 - Auteur : Adjudant Jean-Laurent Nijean

Vendredi 13 juillet 2012, une remise de médailles s'est déroulée à Paris, dans la résidence de l'ambassadeur du Royaume-Uni, son excellence Sir Peter Ricketts, au profit des familles de deux aviateurs des forces aériennes françaises libres (FAFL), compagnons de la libération.



Les familles du commandant René Mouchotte et du [colonel Henri Lafont](#) ont reçu les décorations à titre posthume de leurs illustres ancêtres des mains de l'*AirChief Marshal* Sir Stephen Dalton, chef d'état-major de la *Royal Air Force* (armée de l'air britannique), en présence de son homologue français, le général Jean-Paul Paloméros.

Après les remises de médailles, Sir Stephen Dalton s'est confié en ces mots « *La cérémonie qui s'est déroulée en ce jour, rend hommage à deux hommes qui ont tant donné pour l'Europe, pour la France et pour le Royaume-Uni. C'est pour moi un fantastique honneur d'être présent pour cet événement mémorable.* »

L'émotion était au rendez-vous, dans le cadre historique de l'Hôtel de Charost, résidence des ambassadeurs de Grande-Bretagne depuis 1814, date à laquelle il fut acheté au nom du gouvernement britannique par le duc de Wellington. Le fils du colonel Lafont et la nièce du commandant Mouchotte n'ont pas hésité à témoigner de leur joie devant ces récompenses pour les actes héroïques de ces dignes combattants des FAFL.

« Les médailles ont pu être présentées à ma défunte mère, la sœur de René Mouchotte, âgée de 101 ans, juste avant sa mort. Après toutes ces années, était vraiment heureuse et fière de cet hommage à son frère. Aujourd'hui, en tant que fille aînée, je suis honorée de cet acte à la mémoire de ce héros. C'est très poignant ! », assure la représentante de la famille Mouchotte.



Les deux pilotes français, héros de la Seconde Guerre mondiale, se sont vus décerner les décorations britanniques suivantes : la *1935-45 Star with Battle of Britain Clasp* (l'étoile de 1939-45 avec agrafe «Bataille de Grande-Bretagne»), l'*Aircrew Europe Star* (l'étoile aéronautique «Europe») et la *War Medal 1939-1945* (médaille de la guerre 39-45). Le colonel Lafont a également reçu l'*Africa Star* (l'étoile «Afrique») et la *Defence Medal* (médaille de la Défense pour la Seconde Guerre mondiale).



Biographie du commandant René Mouchotte



Né en 1914, René Mouchotte se passionne très tôt pour l'aviation. En 1937, il effectue son service militaire sur la base aérienne d'Istres. C'est durant cette période qu'il est formé au pilotage. Il figure sur la liste des réservistes lorsque la guerre éclate en 1939. Il est alors rappelé pour former de jeunes pilotes français à Salon-de-Provence et à Avord.

L'unité de formation de René Mouchotte gagne ensuite l'Algérie. La capitulation de la France survient quand elle arrive dans la ville d'Oran. Les avions sont immobilisés pour empêcher les évasions. Le 30 juin, René Mouchotte parvient à s'échapper pour Gibraltar et rejoint la *Royal Air Force* (RAF) à Liverpool, quelques semaines seulement avant le début de la bataille d'Angleterre. L'entraînement sur avion de chasse commence aussitôt.

Au cours des années suivantes, il est affecté au sein de plusieurs escadrons, prend le commandement d'autres pour finalement, le 1^{er} septembre 1942, être nommé à la tête du 65 *Squadron*, devenant ainsi le premier aviateur non-britannique à diriger un escadron de chasse de la RAF. Il est d'ailleurs récompensé par la *Distinguished Flying Cross* pour son engagement.

En 1943, il abat le 1000^e avion ennemi. Le 27 août 1943, René Mouchotte disparaît au cours d'une mission d'escorte de bombardiers américains. Une de ses pensées qui illustrent son sens du sacrifice : *«Si le destin ne m'accorde qu'une courte carrière de combattant, je remercierai le ciel d'avoir pu donner ma vie à la libération de la France.»*

Biographie du colonel Henri Lafont



Henri Lafont est né 10 août 1920 à Cahors (Lot). Il prépare les Arts et Métiers puis s'engage en novembre 1938 comme élève-pilote dans l'armée de l'air. Sergent d'active, il sert en Afrique du nord pendant la bataille de France.

Refusant l'armistice, il part d'Oran le 30 juin 1940 à bord d'un avion Goéland en compagnie de René Mouchotte, de Charles Guérin et de trois observateurs. Les hélices ayant été volontairement déréglées pour empêcher toute tentative d'évasion, le décollage ne peut avoir lieu que grâce à la détermination de René Mouchotte qui, aux commandes de l'appareil, "arrache" in extremis l'avion en bout de piste. Posés à Gibraltar, les évadés atteignent, par bateau, le 13 juillet, la Grande-Bretagne où Henri Lafont signe immédiatement un engagement dans la *Royal Air Force*. Après un stage rapide à l'*Operational Training Unit* de Sutton-Bridge en Grande Bretagne, il est affecté au *Squadron 245* et commence sa guerre par des opérations de surveillance en mer d'Irlande. Le mois suivant il est affecté, le 10 septembre 1940, au *Squadron 615* à Prestwick, Northolt, Kenley et Valley. Sur Hurricane, il participe à la bataille d'Angleterre, au cours de laquelle il effectue plus de 100 missions défensives pour près de 200 heures de vol de guerre. Il affirme sa valeur au cours de plusieurs engagements victorieux, notamment les 26 février et 15 mars 1941, en abattant au total deux avions ennemis et en endommageant un troisième.

De juillet à décembre 1941, il est moniteur à l'OTU de Crosby-on-Eden où il forme plus de 60 pilotes français. Volontaire pour le Moyen-Orient, il rejoint en janvier 1942 le groupe de chasse «Alsace», alors en pleine formation, et participe à la campagne de Libye.

Le 30 mai 1942, au cours d'une patrouille de nuit, il attaque un bombardier ennemi qu'il détruit probablement. Le 27 juin 1942, attaqué par un ennemi supérieur en nombre, il est blessé et descendu, après avoir endommagé un Messerschmitt 109 F. Il a effectué au cours de cette campagne près de 50 missions offensives et défensives.

Il revient en Grande Bretagne avec le groupe Alsace en janvier 1943 pour participer à l'offensive aérienne du front de l'Ouest. À l'issue de cette campagne, il totalise plus de 1 000 heures de vol dont 230 en vol de guerre, 195 missions dont 160 défensives et 35 offensives.

Henri Lafont termine la guerre avec le grade de lieutenant. Il poursuit sa carrière militaire dans l'armée de l'air et prend part aux opérations en Algérie où il reçoit une citation en mars 1960. Il quitte l'armée en juillet 1966 avec le grade de colonel.

Droits : © Armée de l'air

Les vétérans de la bataille d'Angleterre, commémorés lors d'une cérémonie unique



Le vendredi 13 juillet (un jour avant la fête nationale) à la résidence de l'Ambassadeur d'Angleterre (autrefois maison de la sœur de Napoléon et à côté du Palais de l'Élysée à Paris), l'Ambassadeur britannique, Sir Peter Ricketts, accompagné par le Chef de la Royal Air Force, Air Chief Marshal Sir Stephen Dalton et le Chef d'État Major de l'Armée de l'Air Française, le Général Jean-Paul Paloméros, présentera les médailles de guerre britanniques (incluant la rare médaille de la bataille d'Angleterre) aux familles de René Mouchotte

et d'Henry Lafont – deux très jeunes et célèbres aviateurs français, qui ensemble s'échappèrent d'une France occupée en juin 1940 pour rejoindre la Royal Air Force pour défendre Londres pendant la bataille d'Angleterre sur *Spitfires*.

Le YAM est le Mémorial des Forces Alliées Aériennes. Il représente le *Bomber Command*; le *Fighter Command*; le *Coastal Command* et le *Transport Command* de la Royal Air Force. C'est aussi le lieu de rassemblement de l'Escadrille 609 (*West Riding of Yorkshire*) qui vola sur *Spitfires* pendant l'apogée de la bataille d'Angleterre, basée au Biggin Hill (comme René et Henry) – base des lignes mineures dans le Kent.

Quand il s'échappa d'Afrique du nord, après la chute de la France, en 1940, René Mouchotte était un jeune homme. Il vola sur un avion endommagé, avec 6 de ses compatriotes incluant un très jeune pilote nommé Henry Lafont, au-dessus de la Mer Méditerranée jusqu'à Gibraltar. Presque 75% des aviateurs français furent tués en essayant d'arrêter les assauts allemands en mai et juin 1940. Après l'Armistice avec l'Allemagne, Vichy (France) condamna à mort n'importe quel citoyen français qui essayait de s'échapper pour l'Angleterre pour continuer la guerre. Malgré ceci, et malgré les répercussions qui pouvaient être prises sur leurs familles, beaucoup de courageux français risquèrent leur vie pour venir en Angleterre et se battre – beaucoup moururent pendant le voyage.

En tant que pilote français anonyme, René rejoignit la Royal Air Force. Trois ans plus tard, le 1^{er} Septembre 1942, René Mouchotte, meneur d'Escadrille, pris commande de l'Escadrille N.65 de la Royal Air Force (haut record d'avions ennemis abattus). Il devint le premier aviateur d'un pays non britannique à diriger une Escadrille de Chasse de la Royal Air Force. Il fut aussi récompensé de la *Distinguished Flying Cross (DFC)*. Capitaine charismatique, il dirigea le reconnu *Biggin Hill Wing* avec qui en 1943, il détruisit une partie du 1000^{ème} avion allemand abattu – célèbre base de chasse des lignes principales.

Le 27 août 1943, avec Clostermann, son ailier, il dirigea son Escadrille pour escorter les bombardiers de l'USAF pendant l'opération Ramrod S.8 – la première mission de jour sur le site des missiles V2 dans le Nord Pas de Calais. Ils furent attaqués par un grand nombre de chasseurs de la Luftwaffe et son ailier disparu. Les derniers mots de René furent : « Je suis seul avec les bombardiers », et ce fut la dernière fois qu'il fut entendu. La perte pour l'Escadrille de cet charismatique et important tacticien fut immense. René Mouchotte vola 1,748 heures et fit 382 missions en seulement 3 ans.

Son nom fut donné à la rue principale le long de la gare Montparnasse à Paris et à plusieurs lieux en France. Son journal de guerre n'était pas destiné à la publication, mais 'Les Carnets de René Mouchotte' fut publié en 1949 et traduit en anglais en 1956. Le livre fournit une lecture

extrêmement émotive et souvent une vérité inconfortable sur la vie des jeunes aviateurs et leurs minces chances de revenir de missions. Le fait qu'il ne soit pas prévu à la lecture montre un côté plus sinistre de la bataille d'Angleterre comparé à beaucoup d'autres livres qui furent écrits avec le recul.

Ses mots prophétiques, furent écrits dans son journal en 1940 et devinrent finalement son épitaphe, disent tout sur un homme à qui tant l'Armée de l'Air que la Royal Air Force sont fières d'avoir eut dans leurs rangs, et pour le peuple d'Europe pour être reconnaissant de son sacrifice.

« Si le destin ne m'accorde qu'une courte carrière de combattant, je remercierai le ciel d'avoir donné ma vie pour la libération de la France. Dites à ma mère que j'ai toujours été très heureux et remerciant pour l'opportunité qui m'a été donné de servir Dieu, mon pays et ceux que j'aime, et que, peu importe ce qu'il arrive, je serais toujours près d'elle. »

Ancienne présentatrice de la BBC, Jan Leeming fit des recherches sur l'histoire de René Mouchotte, nom qu'elle parraina pour le mémorial de la bataille d'Angleterre dans le Kent. De plus elle organisa sa rencontre avec Ian Reed, Directeur du *Yorkshire Air Museum*, à Paris pour les funérailles de l'ami et co-évadé de René Mouchotte, Henry Lafont. Lafont fut le dernier survivant français de la bataille d'Angleterre et le plus jeune. Aux funérailles, les médailles de guerre britannique de Mouchotte et de Lafont manquaient, incluant la très convoitée médaille de la bataille d'Angleterre. Ce fut le début de longues correspondances et recherches faites par Ian Reed, qui inclut la découverte d'un film d'origine non-utilisé et d'un enregistrement radio de Mouchotte (inconnu de par son anonymat), et d'une procédure administrative pour obtenir les médailles du Gouvernement britannique.

Grâce à la connexion avec le Chef de la Royal Air Force, Air Chief Marshal Sir Stephen Dalton et le Chef de l'Armée de l'Air Française, Général Jean-Paul Paloméros (tout deux vice-présidents du *Yorkshire Air Museum*) et avec le support des gouvernements français et britannique, une cérémonie formelle est prévue pour présenter les médailles de guerre au deux familles. Due à la santé fragile de la sœur de René, Ian est allé en urgence à Paris en mai 2012. Il lui a présenté les médailles, lui a montré le film de 1943 et lui a fait écouter les enregistrements radio. Madame Quentin-Mouchotte exprima sa très grande joie d'avoir pu «voir et entendre» son frère bien-aimé pour la première fois en 73 ans. Malheureusement elle décéda le 5 juin dernier.



Yorkshire Air Museum & Allied Air Forces Memorial

Kendra PR - 01904 234752 - 07910 214474 - kendra@kendrapr.co.uk

Le drone américain recherche les dépouilles de trois GI's exécutés en 1944

Ligne de Défense, 18.07.2012

Jolie histoire racontée mardi matin par Paul Gogo, dans nos éditions normande: dix Américains étaient, la semaine dernière, à la recherche des corps de trois de leurs compatriotes, des soldats assassinés pendant la Seconde Guerre à Montmartin-en-Graignes, dans la Manche.



Drôle d'équipée organisée par une association américaine venue de Floride la semaine dernière dans la Manche. Équipés d'un drone, d'un chien spécialiste dans les recherches de cadavres, de pelleteuses et de photos d'époque, les dix Américains de l'association History flight ont débarqué dans le bourg de Montmartin-en-Graignes.

« L'objectif du groupe était de retrouver les corps de trois soldats américains abattus derrière une ferme du village », explique Fabrice

Guillaume, qui a accompagné le groupe. Pendant une semaine, à l'abri des médias et autant que possible des habitants, l'équipe de chercheurs a creusé dans l'entrée de la ferme de La Raye.

« Ils ont appris que trois GI's avaient été fusillés le 13 juin 1944 dans le village. Leonard François, Robert Cohen et Mark Noah faisaient partie de la 29e division US. Lors de combats, 200 des 230 soldats ont trouvé la mort, les 30 autres ont été faits prisonniers par la 17e division SS. Un officier SS a demandé à ce que tout le monde soit fouillé. Et comme la religion des soldats était inscrite sur leurs plaques, les trois hommes ont été tués. Ils étaient de confession juive », raconte Fabrice Guillaume.

Pour leurs recherches, l'équipe, suivie par une télévision américaine, n'a pas lésiné sur les moyens. « Un drone a été utilisé pour prendre des photos aériennes afin de localiser précisément les lieux représentés sur les photos d'archives. » Le groupe composé de trois historiens et d'un cartographe avait fait le déplacement avec un maître-chien de la police américaine. « Son chien a été formé dans des cimetières de villes abandonnées aux États-Unis. Il est capable de retrouver des corps enterrés jusqu'à une centaine d'années. Quand il s'assoit, c'est qu'il a trouvé quelque chose. Les chercheurs se mettent ensuite à creuser à l'aide de pelleteuses », explique Fabrice Guillaume. Pour l'équipe, le but de son travail est symbolique : « Les noms de ces soldats sont déjà inscrits au cimetière de Colleville-sur-Mer, ils souhaiteraient voir leurs corps transférés là-bas. »

Après une semaine de recherches intensives, les Américains ont quitté les lieux. « Ils ont trouvé quelques objets, masque à gaz, tête d'obus... Mais ils n'abandonnent pas, ils reviendront cet automne avec un vétéran qui était dans le groupe des prisonniers".

3 – Décorations & Commémorations

Adieux aux armes du gouverneur militaire de Paris

Mise à jour : 19/07/2012 11:31 - Auteur : Florent Corda

Gouverneur militaire de Paris, le général d'armée Bruno Dary a fait ses adieux aux armes, le lundi 16 juillet, à l'Hôtel national des Invalides. Le général de corps d'armée Hervé Charpentier lui succèdera le 1^{er} août.



Après cinq années passées aux fonctions de Gouverneur militaire de Paris, officier général de zone de soutien de Paris et officier général de la zone de défense et de sécurité de Paris, le général d'armée Bruno Dary a quitté le service actif, lundi 16 juillet, à l'Hôtel national des Invalides.

Dans son discours d'adieux aux armes, le général Bruno Dary a tenu à rendre hommage au soldat français : « *Je tiens simplement rendre hommage à une personne, qui le mérite*

bien ; cet hommage, je veux l'adresser au soldat et plus particulièrement au « soldat français » ! ». Légionnaire au parcours brillant, le général Dary est commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du mérite et titulaire de la croix de la valeur militaire avec trois citations.

Le général de corps d'armée Hervé Charpentier lui succédera le 1^{er} août prochain.

Nommé, le 4 juillet dernier, en Conseil des ministres Gouverneur militaire de Paris, le général Hervé Charpentier, était depuis le 1^{er} août 2010, à la tête du commandement des forces terrestres (CFT) à Lille.

Remise de décorations par le CEMM

Mise à jour : 16/07/2012 14:32



Une cérémonie de remise de décorations s'est déroulée jeudi 12 juillet 2012 dans la cour d'honneur de l'hôtel de la Marine. Présidée par l'amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la Marine, elle fut l'occasion de récompenser trente-quatre récipiendaires, du quartier maître à l'officier général.

Les insignes de décorations ont été remis par l'amiral Bernard Rogel et par le vice amiral d'escadre Olivier Lajous, directeur du personnel militaire de la Marine. La cérémonie a été suivie

d'une aubade du Bagad de Lann Bihoué dans la cour d'honneur au terme de laquelle, le chef d'état-major de la Marine a reçu les nouveaux décorés et leurs invités dans les salons de l'hôtel de la Marine.

Sources : © Marine nationale

Des gendarmes distingués pour leurs actions en Afghanistan

Zone Militaire, 15 juillet 2012 – 10:34

Depuis 2009, la Gendarmerie nationale a engagé [entre 150 et 200 hommes en Afghanistan](#) afin de former les forces de police afghanes dans le cadre du dispositif POMLT (Police Operational Mentoring Liaison Team).

Bien que ces militaires ne font pas partie des « forces combattantes » (alors qu'en Afghanistan, tout le monde est un combattant, comme l'a récemment rappelé Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense), leur mission est des plus risquée.

Ainsi, en août 2011, 5 [gendarmes furent blessés](#) par l'explosion d'un engin explosif improvisé alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule de l'avant-blindé (VAB), sur une route reliant Kaboul à Wardak.

Mais comme les gendarmes sont amenés à accompagner les policiers afghans qu'ils forment dans leurs opérations, ils sont soumis aux mêmes risques d'accrochages que ces derniers. Et deux d'entre eux ont été distingués pour leur attitude au feu par Jean-Yves Le Drian, le 13 juillet, à l'occasion de la réception donnée à l'Hôtel de Brienne pour la fête nationale.



Ainsi, le capitaine Jean-Charles Braconnier, de l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 23/7 de Sélestat, a reçu la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze pour deux faits d'arme. Affecté à Tagab en qualité de commandant d'une POMLT de novembre 2010 à avril 2011, cet officier a, au cours de l'opération Blacksmith's Hammer, en Kapisa, commandé « avec efficacité » la riposte contre des insurgés alors que la patrouille de policiers afghans dans laquelle il était inséré venait de tomber dans une embuscade.

Quelques semaines plus tard, en février, et lors de l'opération Storm Lightning, le capitaine

Braconnier s'est une nouvelle fois illustré dans le village de Jangali en contribuant à la saisie de nombreuses armes ainsi qu'à l'arrestation d'un insurgé. « Au cours du désengagement (...) et en dépit des tirs d'assailants, a su maintenir la cohésion de son groupe » précise le texte de la citation qui accompagne sa décoration.

Le gendarme Sylvain Mian, appartenant à l'EGM 23/7 et à la même POMLT que le capitaine Braconnier, a aussi été décoré par le ministre de la Défense de la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze.

Comme son officier, il s'est également illustré lors de l'opération Blacksmith's Hammer en décembre 2010 en assurant la protection d'un commandant de police afghan au cours d'un accrochage pendant une intervention sur les lieux d'un accident impliquant un véhicule d'une « équipe de liaison et d'encadrement ». « Pris pour cible par des rebelles à courte distance en terrain découvert », précise le texte de sa citation, il a réagi « avec sang-froid, a alerté ses camarades et s'est mis à couvert ».

Ce sous-officier a fait preuve des même qualités lors d'un violent accrochage, le 7 janvier 2011 alors qu'il était encore chargé de la protection du commandant de la police afghane et de son conseiller. « A fait preuve d'une grande maîtrise de soi en se désengageant le dernier, sous le feu nourri des insurgés » indique la citation.

Voilà pourquoi le général américain William Caldwell, alors en charge de la formation des forces de sécurité afghanes au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) [louait](#), en septembre 2010, les qualités des gendarmes français et saluait la qualité de leur travail. « Il y a

chez eux quelque chose qui fait toute la différence et que je ne parviens à trouver ni dans les unités de police militaire, ni dans les sociétés militaires privées » avait-il confié au Figaro.

Première citation collective pour la CABAT

Mise à jour : 18/07/2012 17:43

La CABAT, qui agit auprès des blessés de l'armée de Terre, a reçu le 11 juillet 2012 sa première citation collective pour son action.



La cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) a reçu sa première citation collective le 11 juillet 2012 des mains du chef d'état major de l'armée de Terre (CEMAT), le général Ract Madoux. Cette citation récompense l'engagement de la CABAT auprès des blessés. C'est la première fois qu'une unité non-combattante reçoit une citation collective.

« La plus belle récompense, ce sont les remerciements des blessés et de leurs famille » confie la capitaine Stéphanie Nicol. Elle précise également que sans l'association Terre Fraternité, la CABAT n'aurait pas autant de moyens et ne serait pas à même d'œuvrer de cette façon pour les blessés de l'armée de Terre : « l'important, c'est eux ».

Droits : Armée de Terre 2012

Jacques Perrin promu capitaine de frégate

Mise à jour : 18/07/2012 16:37

Cérémonie insolite dans les salons de l'État-Major de la Marine à Paris, le 17 juillet dernier à l'occasion de la nomination de Jacques Perrin au grade de capitaine de frégate.



Une nomination dans la réserve citoyenne qui ne doit rien au hasard selon l'amiral Bernard Rogel, [chef d'État-Major de la Marine](#), rappelant à cette occasion les liens étroits tissés par le cinéaste avec l'institution.

L'occasion idoine pour l'Amiral d'égrener le passé maritime de Jacques Perrin et d'évoquer le tournage du long-métrage *Le Crabe Tambour* réalisé par son ami Pierre Schoendoerffer, ou plus récemment celui du film *Le Peuple migrateur* et de son inoubliable séquence de décollage d'une escadrille de bernaches Nonettes depuis la plate-forme hélicoptère de la frégate [Latouche-Tréville](#).

Autant de clins d'œil cinématographiques qui n'ont pas empêché l'Amiral Rogel de souligner également les valeurs communes partagées par la Marine et Jacques Perrin, à l'origine d'après lui de nombreuses vocations de militaires et de marins.

Quant au comédien, réalisateur et producteur entouré de ses proches et de ses amis, il s'est félicité de cette distinction inattendue pour lui: *«C'est un honneur, un privilège, une marque d'estime et de fraternité d'être reconnu moi le terrien aux songes océaniques comme l'un des vôtres»*.

Plus qu'un hommage à une carrière cinématographique prolifique, cette nomination permet à la Marine d'accueillir en son sein un ambassadeur de renom préparant d'ailleurs actuellement un prochain long-métrage dont la piraterie sévissant dans la corne de l'Afrique sera le sujet principal.

Une nouvelle preuve des liens de parenté étroits qu'ont su tisser le réalisateur d'*Océans* et la Marine depuis déjà plus de trois décennies.



La réserve citoyenne est composée de volontaires civils. Ses 350 membres sont choisis sur dossier par la Marine. Ils ont pour rôle d'assurer le rayonnement et l'entretien de l'esprit de défense. Ils représentent, à ce titre, un lien fort entre les armées et la nation.

Sources : © Marine nationale

4 – Autorités & Etats-Majors

François Hollande précise ses options stratégiques

Le Point.fr - Publié le 14/07/2012 à 19:02 - Modifié le 14/07/2012 à 19:08

En lançant les études sur un futur livre blanc, le président de la République fixe un cadre rigide : on ne touche ni au nucléaire ni au renseignement.



François Hollande passe en revue les troupes françaises sur les Champs-Élysées, le 14 juillet.
© JACQUES BRINON / AFP/POOL

À l'occasion de son premier 14 Juillet en tant que chef des armées, [François Hollande](#) a confirmé l'analyse stratégique déjà présentée durant la campagne électorale. Mais il est, cette

fois, aux responsabilités : la situation est toute différente. La veille, vendredi 13 juillet, il tenait un discours au [ministère de la Défense](#) et dévoilait la feuille de route de la commission du livre blanc, dont il a confié la présidence à [Jean-Marie Guéhenno](#). Le calendrier est précis et la ligne d'arrivée est fixée à la fin de l'année, afin que le texte soit examiné en conseil de défense "au tout début de

l'année 2013". Soit avant que ne s'engage la partie difficile : la discussion sur la nouvelle loi de programmation militaire.

Le premier point de la ligne stratégique du chef de l'État n'est autre que la stratégie nucléaire française. Il s'est agi pour lui, lors de sa récente visite du SNLE *le Terrible*, de "réaffirmer solennellement l'attachement irréductible de la [France](#) à sa force de dissuasion". Cette position n'est pas nouvelle, mais les exégètes de la doctrine nucléaire française en concluent déjà que si le budget de la défense devait être touché peu ou prou dans le cadre des discussions budgétaires en cours, les crédits nucléaires ne seraient pas affectés. D'ailleurs, pour François Hollande, le nucléaire ne saurait faire l'objet de trop longues discussions, la seule opportunité de débat offerte à la commission du livre blanc concernant "la meilleure articulation, aujourd'hui et demain, entre cette stratégie et les autres volets de notre politique générale de défense et de sécurité".

Respect du dogme ou immobilisme ?

Qu'on analyse cette position sur la stratégie nucléaire comme un simple respect du dogme ou comme une forme d'immobilisme, force est de constater que François Hollande ne s'inscrit pas dans les pas de ses prédécesseurs de l'après-guerre froide : [François Mitterrand](#) avait réduit la panoplie en supprimant les missiles à courte portée Hadès, [Jacques Chirac](#) avait décidé la fermeture et le démantèlement du plateau d'Albion ainsi que l'arrêt des essais nucléaires et [Nicolas Sarkozy](#) avait réduit le nombre de têtes nucléaires à 300 exemplaires. Un temps suspecté de vouloir supprimer la composante aérienne de la force de dissuasion, François Hollande ne l'a apparemment jamais envisagé. Mais s'il reste sur cette position, il sera le premier président de la Ve République à ne pas avoir marqué de son empreinte la politique nucléaire militaire. Même Alain Poher, qui n'occupa l'Élysée que du 2 avril au 27 mai 1974, marqua son mandat en lançant dans la plus grande discrétion le missile nucléaire M4 à têtes multiples.

Quatre champs d'intervention

Le nucléaire ne faisant pas l'objet de son étude, que reste-t-il à la commission du livre blanc ? Quatre sujets. Le premier est la question de cours : comment "rétablir" (ce qui implique qu'elle n'existerait pas) la cohérence entre "les missions, le format et les équipements des armées". Comme on pense bien que la réponse ne se trouvera pas dans les milliards d'euros qui manquent à l'actuelle loi de programmation militaire, ainsi que l'a officialisé la Cour des comptes en début de semaine, il s'agira pour la commission du livre blanc de trouver les arguments permettant de réduire les budgets. Classique. Deuxième sujet : le renseignement. La menace du terrorisme est plus que jamais d'actualité. Les ordinateurs permettant de traiter les interceptions électromagnétiques et de percer les codes secrets coûtent de plus en plus cher ; le personnel recruté par la DGSE est d'un niveau technique de plus en plus élevé ; les satellites d'observation et le traitement de leurs productions sont budgétivores. Les forces spéciales sont en phase ascendante.

Peu de marges de manœuvre

Mais, là non plus, la commission n'a pas de marge de manœuvre puisque le président lui indique à l'avance qu'elle doit accorder la priorité aux "capacités qui assurent à notre pays une liberté d'appréciation, de décision et d'action, en particulier dans des domaines-clés tels que le renseignement et les capacités d'action spécialisées". Mais, comme un expert allemand et un britannique vont participer aux travaux de la commission, est-il envisageable que celle-ci mette tout sur la table, au risque de dévoiler des pans entiers de la stratégie nationale de renseignement, l'un des noyaux durs de l'indépendance stratégique française ? Troisième sujet, absolument incontournable : la politique industrielle, préoccupation majeure du ministre de la Défense, [Jean-Yves Le Drian](#), qui a sur la question quelques idées bien à lui, que le président de la République partage. Elles devraient apparaître lors de la première décision militaro-industrielle

publique du quinquennat : celle portant sur la nouvelle génération de drones, qui devrait être annoncée fin juillet.

Le monde a changé depuis 2008

Le quatrième volet de la feuille de route de Jean-Marie Guéhenno porte sur les personnels. Ceci ne constitue pas non plus une surprise. Dans ces conditions, pourquoi préparer un nouveau livre blanc ? Les réponses ont été apportées samedi matin par [Jean-Yves Le Drian sur France Inter](#). Il voit la nécessité d'un nouveau livre blanc dans la "nouvelle situation" établie depuis la publication du précédent, en juin 2008, dont il énumère les éléments : les printemps arabes "et aussi quelques hivers" ; la crise économique et financière ; la réduction des budgets militaires "sauf en [Asie-Pacifique](#)", région vers laquelle les États-Unis dirigent davantage leur regard. Il évoque aussi "l'inaction complète de l'[Europe](#) de la défense", dont il date à 2008 le début de la vacuité. Autant de nouvelles "menaces" auxquelles il importe de réfléchir, selon le ministre de la Défense. Jean-Marie Guéhenno sait sur quoi on l'attend. Mais l'exercice n'est pas si facile. Il n'y a pas si longtemps, une commission spécialisée du secrétariat général de la défense nationale et de la sécurité avait planché sur un exercice similaire, pour déboucher sur un [résultat bien médiocre](#).

François Hollande lance la réflexion sur la nouvelle stratégie de défense française

Le Monde.fr | 13.07.2012 à 17h21 • Mis à jour le 13.07.2012 à 19h22

Par Nathalie Guibert



Le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, à Kaboul dimanche 10 juin. | REUTERS

La stratégie française de défense et de sécurité nationale sera redéfinie d'ici décembre 2012 : à l'occasion de la traditionnelle réception du ministère de la [défense](#) pour la fête nationale, le président [François Hollande](#) a, vendredi 13 juillet, donné le coup d'envoi de cette réflexion, qui

débouchera sur un nouveau Livre blanc.

Dans un discours prononcé devant plusieurs centaines de militaires qui doivent [participer](#) samedi au défilé sur les Champs-Élysées, il a indiqué qu'une commission du Livre blanc présidée par Jean-Marie Guéhenno, [conseiller](#) à la Cour des comptes, devra lui [remettre](#) un rapport à la "fin 2012" pour [ouvrir](#) "la voie à une loi de programmation militaire qui sera soumise au Parlement en 2013".

Parmi les enjeux de ce Livre blanc, M. Hollande a notamment cité "la cohérence entre les missions", le format et les équipements des [armées](#), "la [politique](#) industrielle et de recherche", et le recrutement et la formation du personnel de la défense. Évoquant "les inquiétudes" qui peuvent être celles des militaires à l'approche d'une nouvelle [réforme](#), le chef de l'État a assuré que les besoins de notre défense nationale seraient pris en compte.

RÉAJUSTEMENT

Le Livre blanc décrira le rôle qu'entend [jouer](#) la France dans le monde, les menaces qu'elle estime [devoir affronter](#) et les moyens d'y répondre. Le précédent exercice datait de 2008. En quelques années, la donne a changé et oblige à réajuster les ambitions du pays avec ses capacités militaires.

Ce constat est partagé dans les milieux de défense. D'abord, la crise économique a accéléré les mouvements du monde, en posant la question des responsabilités stratégiques des grands pays émergents. Les changements de la politique américaine – retrait des guerres d'[Irak](#) et d'[Afghanistan](#), rééquilibrage vers l'Asie – obligent les Européens à [repenser](#) leur place. Les printemps arabes ont bouleversé le paysage pour longtemps. Enfin, l'[Europe](#), touchée en son cœur par la crise de la dette, semble [avoir](#) renoncé à toute ambition collective en matière de défense, regardant l'Asie, pour la première fois, dépenser plus qu'elle dans ses budgets militaires.

BUDGETS À LA BAISSE

La crise pose un défi inédit à la défense. En 2008, la France prévoyait de lui [consacrer](#) 377 milliards d'euros d'ici 2020. On pensait, alors, que l'équilibre des comptes publics serait rétabli en 2012. C'est sur cette base qu'avait été bâtie la loi de programmation militaire 2009- 2014. Aujourd'hui, selon la Cour des comptes, la progression nulle des dépenses de l'Etat, si elle est reconduite par le gouvernement, aboutira à une perte de crédits de 15 milliards à 30 milliards d'euros d'ici 2020. *"Ce choc est sans précédent"*, analyse-t-on dans l'entourage du ministre Jean-Yves Le Drian. La défense, a promis l'exécutif, subira le même effort que les autres [services](#) de l'Etat. Et le président s'est engagé pour [maintenir](#) l'effort à un niveau *"crédible"*. Mais dans ce contexte, impossible de se [contenter](#) de [toiletter](#) la stratégie nationale, il faut [repenser](#) le système, estime-t-on au ministère. Car la défense a déjà subi de lourdes réformes depuis 2008.

"Il faut [partir](#) du haut, définir ce que le pays veut pour son [armée](#). La France est un grand pays, qui n'a jamais été aussi nombreux et donc potentiellement riche, il faut [consacrer](#) à la défense les ressources nécessaires", plaide le général Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre. Avec moins de 100 000 hommes pour la première fois de son histoire - ce qui était, note-t-il, la limite fixée par les vainqueurs aux Allemands dans le traité de Versailles pour que Berlin ne représente plus un danger - l'armée de terre risque de ne plus être visible. *"Nous avons rogné sur l'entretien des matériels, sur les stocks de munitions. Nous n'avons pas le niveau pour [tenir](#) dans la durée les engagements du Livre blanc de 2008. Il faut [arriver](#) à un constat de réalisme et réfléchir en terme de "soutenabilité" de notre modèle d'armées"*, ajoute le général Ract-Madoux.

RÉFLEXION EUROPÉENNE

La commission du Livre blanc, qui va [compter](#) une quarantaine de membres, donnera des scénarios au président. Les chefs d'état-major participeront à ce travail, tout comme les responsables des grandes directions du ministère de l'intérieur et celles des services de renseignement, les parlementaires, des personnalités qualifiées. Pour la première fois, la France va [associer](#) à l'exercice des représentants européens, un Allemand, un Britannique, et la directrice de l'Agence européenne de défense.

Parmi les grandes questions abordées, celle des théâtres d'opérations futurs des armées figurera en bonne place, à l'heure du retrait d'Afghanistan. Depuis l'accident [nucléaire](#) de Fukushima, au [Japon](#), évènement pour lequel ce pays a mobilisé 100 000 soldats de ses forces d'autodéfense, la réflexion est relancée en France sur les capacités de [mobiliser](#) les forces pour le territoire national. A l'extérieur, la question de la présence française en Afrique est sur la table. La crise du Sahel et la montée de la menace d'Al Qaida au Maghreb islamique mobilise l'attention. Le Livre blanc de 2008 prévoyait deux implantations, une sur la façade atlantique (Dakar) l'autre sur la côté est de l'[Afrique](#) (Djibouti). Il n'a pas été suivi, puisque Paris dispose de six points d'appui au lieu de deux.

Un sujet, abordé par M. Hollande pendant la campagne, ne sera pas traité dans le cadre de ce travail du Livre blanc, mais dans une mission parallèle qui aboutira à l'automne. Il s'agit de l'évaluation du retour de la France dans le commandement intégré de l'[OTAN](#), sujet sur lequel s'est également penchée la Cour des comptes.

Arme nucléaire : une position officielle "consternante de conformisme"

Le Point.fr - Publié le 15/07/2012 à 10:34 - Modifié le 15/07/2012 à 10:54

François Hollande vient de réaffirmer son "attachement irréductible" à la dissuasion. Le général Bernard Norlain est résolument contre, et le dit !



François Hollande, le 14 juillet 2012. © Bertrand Guay / AFP

Général d'armée aérienne (cinq étoiles) du cadre de réserve, Bernard Norlain est né en 1939. Pilote de chasse, ancien commandant du centre d'expériences aériennes militaires et de la base aérienne 118 à Mont-de-Marsan, il devient en 1986 le chef du cabinet militaire du Premier ministre Jacques Chirac. Il demeure à son poste avec son successeur Michel Rocard, avant de commander la défense aérienne en décembre 1989 puis la force aérienne tactique (devenue la force aérienne de combat) jusqu'en 1994. Il devient alors directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires jusqu'à son admission dans le cadre de réserve en septembre 1996. Il exerce ensuite des responsabilités dans diverses entreprises, avant de devenir, en juin 2008, président du Comité d'études de défense nationale et directeur de la publication de la revue *Défense nationale*. En octobre 2009, il signe avec les anciens Premiers ministres Michel Rocard et Alain Juppé, et avec l'ancien ministre de la Défense socialiste Alain Richard, un texte retentissant réclamant la fin de l'armement nucléaire. Alors que le président de la République vient de "réaffirmer solennellement l'attachement irréductible de la France à sa force de dissuasion", il nous a paru pertinent d'interroger cet esprit libre, aujourd'hui seul militaire français de ce rang à appeler au désarmement nucléaire. Seul, mais avec le panache ! Interview.

Le Point : On sait que l'ancien Premier ministre Michel Rocard évoque régulièrement la question d'une suppression de l'arme nucléaire, qui est la principale option du mouvement international Global Zero. Comment ce mouvement évolue-t-il en France ?

Bernard Norlain : En France, la vérité oblige à dire qu'il ne se passe pas grand-chose. Les déclarations du nouveau président de la République et celles du gouvernement ne changent rien à ce qu'était la dissuasion nucléaire en France ces derniers temps, ni aux perspectives d'un désarmement nucléaire multilatéral ou unilatéral. Ce sont des déclarations absolument consternantes de conformisme et d'archaïsme intellectuels. Néanmoins, on sent venir les prémices d'un début de discussion sur la pertinence de la dissuasion. Je n'en veux pour preuve que le récent article de l'universitaire Pascal Boniface : "Les vraies questions sur l'armement nucléaire". J'avais espéré que le futur livre blanc se ferait l'écho de cette interrogation. Le schéma de la dissuasion nucléaire était pertinent durant la guerre froide, mais on voit bien que la situation stratégique a évolué depuis 20 ans, que le contexte stratégique n'est plus du tout le même. On ne peut plus avoir recours aux mêmes raisonnements.

S'il est exact que quelques rares experts s'interrogent sur la pertinence de cet outil, il n'en est pas de même dans l'opinion publique : le sujet n'est-il pas tabou, tout simplement ?

Je ne le crois pas. Historiquement, les mouvements pacifistes et écologistes en ont parlé régulièrement. Mais, même au-delà de ces mouvements opposés au nucléaire, on sent qu'une interrogation se dessine dans l'opinion publique sur la pertinence du nucléaire militaire. Le prétendu consensus français sur la dissuasion n'est qu'une façade. Elle se lézarde. Tôt ou tard, ce qui est devenu un dogme quasi religieux s'effondrera, c'est ma conviction.

Certes. Mais dans les partis de gouvernement, UMP et PS, les positions ne bougent pas...

Vous avez raison. Tous parlent de l'assurance-vie de la nation. Je vous fais remarquer que les déclarations du nouveau président sont encore plus conformistes que celles de son prédécesseur. Nicolas Sarkozy avait commencé à ouvrir timidement la porte sur d'éventuelles adaptations, mais François Hollande est revenu au concept pur et dur des années 1970. J'admets que l'agitation de ceux qui se retrouvent en France sur le concept Global Zero peut sembler complètement vaine. Je vais plus loin : dans tous les autres pays disposant du nucléaire militaire, on modernise les armes nucléaires. Y compris aux États-Unis où le président Barack Obama a plaidé pour le désarmement nucléaire. C'est au point que dans les 10 prochaines années, le monde dépensera plus d'argent pour l'arme nucléaire que durant un demi-siècle de guerre froide !

Il y a peut-être des raisons ! La situation internationale est d'une instabilité croissante. N'est-ce pas une explication ?

Mais réfléchissons à l'emploi de telles armes ! Elles sont totalement inadaptées au contexte international que vous évoquez. La Chine menace-t-elle réellement la France, puisque c'est le nouvel ennemi qu'elle se donne ? On voit bien qu'il n'y a aucune pertinence dans ce raisonnement. En outre, on pourrait arriver à une troisième vague de disséminations, à une nouvelle prolifération, donc à un risque accru d'emploi de cette arme : à ce rythme, on se dirige inexorablement vers un conflit nucléaire.

On voit effectivement les Indiens et les Chinois moderniser leurs outils stratégiques tandis que les Iraniens progressent. L'une des manières de calmer les ardeurs de ces impétrants n'est-elle pas, justement, de disposer d'un arsenal dissuasif ?

C'est le raisonnement classique. Et même conformiste. Je pense exactement le contraire : dans la mesure où on continue de proclamer que l'arme nucléaire est le garant de la liberté, de l'indépendance, pourquoi voulez-vous que les pays qui en ont les moyens ne désirent pas s'en doter ou se moderniser ? Si on multiplie les acteurs nucléaires, on accroît les facteurs d'incertitude. Et, la nature humaine étant ce qu'elle est, on arrivera inéluctablement à l'utilisation de cette arme dans un conflit.

Imaginons la France sans arme nucléaire : elle se placerait inéluctablement à la merci d'un chantage de ceux qui la possèdent !

Mais où allez-vous chercher ce scénario ? Ce n'est pas le nôtre. Nous préconisons que la France prenne des initiatives pour marquer sa volonté de se diriger vers un désarmement nucléaire généralisé. Jamais nous n'avons prôné un désarmement français unilatéral. Mais notre pays doit cesser d'être crispé sur son discours, qui devient une vraie théologie. Et accepter de discuter sur le désarmement, comme il s'y est engagé en signant le traité de non-prolifération, dont l'article 6 écrit en toutes lettres : "Chacune des parties au traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations (...) sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international

strict et efficace." Tel est précisément le sens de notre démarche en y ajoutant que nous souhaitons voir la France prendre la tête d'un mouvement de dénucléarisation générale.

Vous ne demandez donc pas que la France jette ses armes nucléaires à la poubelle ?

Pas du tout ! Nous lui demandons de participer à un mouvement mondial, qui aboutirait à terme à ce qu'il n'y ait plus de bombe nucléaire nulle part. L'objectif serait lointain et utopique ? Peut-être. Mais si on n'entrait pas dans ce processus, on encouragerait de facto la prolifération.

Si votre initiative ne rencontre pas de succès chez les politiques, elle ne suscite pas non plus un grand enthousiasme chez les militaires. Officier général ayant exercé des responsabilités éminentes, n'êtes-vous pas très seul ?

Le mot est faible ! C'est même assez désolant... Je hante les conférences et les colloques internationaux, on me demande très souvent d'intervenir publiquement partout dans le monde, je rencontre tous les militaires de la Terre, y compris les Américains, les Russes et les Chinois, les Pakistanais et les Indiens. Sans compter les autres... Et, dans ces lieux où mes collègues étrangers sont très nombreux, je suis le seul militaire français. Pour des raisons évidentes de conformité au dogme, gage de promotion. De plus, l'ancienne génération, dans laquelle je me place et qui est toujours aux affaires, a été formée et élevée dans la dissuasion nucléaire et ne conçoit rien d'autre. À ses yeux, la dissuasion est un l'instrument ultime de la légitimité militaire. Le silence est imposé aux jeunes générations, plus ouvertes à la discussion et au débat, mais qui se trouvent de facto interdites d'expression. Et ceux qui ont voulu s'affranchir de cette censure ont été sanctionnés !

Jean-Yves Le Drian (Défense) : "il me manque déjà 4 milliards d'euros"

Copyright Reuters



Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a reconnu devant les députés de la commission de de la défense nationale qu'il lui manquait déjà des crédits par rapport à la trajectoire de la loi de programmation militaire (LPM), définie par l'ancienne majorité. "Il me manque déjà 4 milliards pour tenir le rythme, sans faire de polémique. De plus, cette année, la progression devait être de 1 %", a-t-il expliqué aux députés.

Pressés de répondre pour savoir si la défense serait une variable d'ajustement budgétaire, Jean-Yves Le Drian a réitéré que "comme pour tous les autres ministères, conformément aux lettres de cadrage adressées par le Premier ministre, les crédits de fonctionnement diminueront de 7 % en 2013". Et de préciser d'autre part qu'il appliquait l'actuelle loi de programmation militaire. La défense assumera donc sa part, "au même titre que les autres, ni plus ni moins. Elle ne sera pas une variable d'ajustement", a-t-il expliqué.

Difficulté pour tenir les 54.000 suppressions d'emplois

Le ministre a par ailleurs reconnu "la difficulté d'aller jusqu'au bout des 54.923 suppressions de postes, qui ont des conséquences sur le terrain. Mon souci prioritaire est de préserver le maintien en condition opérationnelle de nos forces, comme je l'ai déclaré aux chefs militaires. Le budget 2013 sera un budget de transition, à la charnière entre deux lois de programmation militaire".

Il n'a pas voulu anticiper sur le format des forces de la prochaine LPM. "Il appartiendra à la commission du Livre blanc d'évaluer la situation dans sa totalité, en incluant donc les missions réservées à nos forces, celles que nous ferons en mutualisation et celles que nous ne ferons pas. La donne change. Je l'ai déjà dit ailleurs qu'ici : nous devons viser un ensemble de défense cohérent et il appartiendra à la commission du Livre blanc d'évaluer les choix à faire. Rien ne serait pire que le saupoudrage. Nos forces doivent être entraînées : à quoi sert-il d'avoir de nombreux soldats s'ils ne sont pas performants ? Je suis soucieux de la condition opérationnelle de nos forces, qu'il s'agisse des soldats ou des matériels".

La dissuasion préservée

La commission du Livre blanc, qui se mettra en place dans les jours qui viennent, "travaillera jusqu'à la fin de l'année pour définir risques, menaces, types de réponse, choix stratégiques de la France seule ou avec d'autres". A l'invitation de Jean-Yves Le Drian, "un représentant allemand et un représentant britannique" participeront "aux travaux, sauf quelques particularités comme dans le domaine nucléaire". D'ailleurs la dissuasion et ses composantes (air et marine) seront préservées.

D'une manière générale, il a promis que "l'Assemblée nationale et le Sénat seront associés à la commission du Livre blanc, qui sera mise en place dans les jours qui viennent". Car, selon lui, "nous avons besoin d'un débat élargi sur l'ensemble de la situation. De toute façon, on ne pourra pas tout faire. Le Livre blanc doit nous permettre de définir nos priorités, nos choix et la manière de les mettre en œuvre".

La réduction des effectifs terrestres a atteint un seuil

LE MONDE | 16.07.2012 à 13h44 • Mis à jour le 16.07.2012 à 13h44

Par Jean-Claude Thomann, officier général en 2e section, ancien commandant de la force d'action terrestre

Alors que les difficultés budgétaires vont conduire à planifier une nouvelle attrition des effectifs et des moyens des armées, un discours commence à fleurir dans les cercles initiés et moins initiés : celui de l'échec de la projection de forces. Il s'agit d'opposer le déploiement de forces terrestres dans la gestion des crises aux vertus de la projection de puissance, qui permet par les seules frappes aériennes de faire plier un adversaire terrestre sous l'effet d'un feu délivré à distance.

Pour compenser l'absence d'engagement au sol, la panacée serait de compléter la projection de puissance par l'emploi de forces spéciales qu'il conviendrait donc de développer. Cela mérite examen.

Certes, la projection de puissance sans la projection de forces présente deux avantages majeurs pour les autorités politiques. Le premier est, par le non-engagement de forces au sol, de limiter au maximum la prise de risque. Le second est de donner la priorité budgétaire aux capacités aériennes et aéronavales, sanctuaires de la haute technologie, de la supériorité occidentale et moteurs d'une industrie qu'il est indispensable de soutenir compte tenu de son impact économique.

Pour étayer ces deux idées fortes, deux arguments apparemment irréfutables : l'exemple de l'engagement en Libye et l'orientation prise récemment sous la contrainte budgétaire par les Etats-Unis qui ont clairement affiché la priorité qu'ils accorderont dans le futur à la projection de puissance.

Les Etats-Unis considèrent désormais qu'il convient de limiter au maximum l'empreinte terrestre et toutes ses malédiction, et de se contenter d'utiliser les éléments terrestres locaux favorables, en les aidant directement au sol par des actions ciblées des seules forces spéciales.

Cette approche s'appuie sur des analyses biaisées pour en faire la solution à notre problème d'adéquation entre ressources et moyens. Notons tout d'abord que sur le plan opérationnel, la seule supériorité des feux n'a jamais permis de vaincre un adversaire résolu, en particulier dans les conflits asymétriques. Israël en a fait la douloureuse expérience au Liban.

Par ailleurs, sans engagement au sol, il n'y a pas de contrôle réel de la situation et la liberté d'action des autorités politiques intervenant dans la crise est totalement tributaire du bon vouloir des forces terrestres autochtones soutenues, comme cela a été le cas pour l'intervention en Libye.

On peut ajouter à cette carence critique l'absence totale de maîtrise du désordre qui suit inéluctablement toute bascule politique dans une région en crise, avec en corollaire l'épineuse question du contrôle des armements amassés par le pouvoir déchu : les flux d'armes détenues par Kadhafi et qui alimentent désormais les irrédentistes et islamistes sahéliens en sont une belle illustration.

Sur le plan des ressources humaines, le réalisme commande de bien mesurer ce qu'implique une augmentation du format de nos forces spéciales. Les missions de ces forces n'ont rien à voir avec celles des forces terrestres conventionnelles et ne peuvent donc s'y substituer. Dans tous les pays, la ressource humaine répondant aux exigences de ces forces hautement qualifiées est plus que limitée, sauf à en dégrader la qualité. Enfin, la formation et la préparation opérationnelle des unités sont extrêmement coûteuses.

Sur le plan politique, notre siège au Conseil de sécurité de l'ONU est tributaire de notre capacité à engager des forces terrestres dans les opérations de cette organisation. Minimiser cet atout serait fragiliser encore plus ce privilège très contesté.

Au-delà de ces enjeux, rappelons enfin que nombre d'opérations extérieures relèvent du devoir de protéger ou du droit d'ingérence humanitaire. Or, seules les forces terrestres peuvent combinaison sécurisation et action humanitaire sur le terrain. On ne fait pas de l'humanitaire avec un Rafale.

Et ce n'est pas dans la prétendue incapacité des forces terrestres à "vaincre" qu'il faut rechercher les causes des difficultés rencontrées. Le problème est plus politique que militaire.

Au niveau international, le vague ou l'irréalisme des mandats émis par l'ONU pour obtenir le consensus nécessaire au déclenchement d'une intervention, l'hétérogénéité des coalitions et la sous-estimation systématique des effectifs à engager, sont autant de facteurs limitant le pouvoir de décision des forces sur le terrain. De plus, rétablir la normalité dans une région en crise exige de la constance dans la durée, ce qui n'est pas la qualité majeure des politiques occidentaux confrontés à des opinions publiques versatiles.

Au niveau national, la limitation de la prise de risque, que va accroître la judiciarisation des opérations, l'emploi très restrictif de la puissance de feu lorsque celle-ci est nécessaire, voire l'interdiction de sortir des bases pour ne pas subir de pertes, comme cela est le cas en Afghanistan, dégradent totalement les capacités d'action des forces terrestres.

Ce n'est donc pas l'outil qui est en cause, mais bien l'emploi qu'en font les autorités politiques occidentales. Faut-il rappeler que les forces d'intervention ne sont qu'un des moyens dont dispose la communauté internationale pour résoudre une crise et que, lorsque la conjugaison des moyens ne fonctionne pas, il est vain d'espérer le succès d'une opération ?

Aussi, si nous n'avons plus le courage d'intervenir au sol, nous devons avoir le courage de supprimer nos forces terrestres, car elles ont atteint un seuil en deçà duquel leur cohérence comme leurs capacités seraient plus que gravement obérées. Mais, il faudra en mesurer toutes les conséquences pour le rang de notre pays et de l'Europe.

Les sénateurs interpellent les responsables politiques sur la défense française

Par Marine & Océans le 19 Juillet 2012

La commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat a adopté le rapport du groupe de travail « Format des forces post 2014 » de MM. Jean Marc Pastor (PS - Tarn) et André Dulait (UMP – Deux-Sèvres). Ce rapport s'inscrit dans le cadre des travaux de la commission chargée de la préparation du Livre blanc.

Au cours des six derniers mois, l'évolution du contexte stratégique depuis 2008 s'est encore accélérée avec la poursuite du rééquilibrage avec les pays émergents qui met progressivement fin à la domination occidentale sans partage qui a duré quatre siècles. La puissance des Etats-Unis se relativise, l'Europe, faute d'union, est sur la voie du déclassement et le centre de gravité du monde s'établit de plus en plus dans la zone Asie-Pacifique. La France et l'Europe seront elles des actrices des changements en cours ?

Les travaux de la commission ayant pour objet de nourrir la réflexion du futur Livre blanc, le groupe de travail est parti de l'hypothèse que les ambitions de puissance de la France, désireuse de peser sur les décisions et de préserver son autonomie, n'étaient pas remises en cause. Il appartiendra aux responsables de l'Exécutif de proposer au Parlement le maintien ou la baisse de nos prétentions, à l'issue du Livre blanc et avant la loi de programmation militaire qui les traduira en moyens.

Le rapport analyse la nature des menaces auxquelles notre pays devrait faire face dans les années à venir. Sans exclure totalement des conflits symétriques, la forme la plus probable de conflit sera l'asymétrie ou bien une transformation d'un affrontement dissymétrique en conflit asymétrique.

Le rapport procède ensuite à un état des lieux de nos forces armées, arme par arme, et s'interroge sur leur adaptation aux conflits futurs. Il constate que, sous l'effet des restrictions budgétaires intervenues depuis 2010 et des forts engagements extérieurs de notre pays, nos forces présentent un certain nombre de fragilités en matière d'équipement (le risque d'une armée « échantillonnaire »), en matière de respect des contrats opérationnels, de disponibilité et d'entraînement qui font dire que leur format est « **juste insuffisant** », voire, dans certains cas, **au**

bord de la rupture.

Après avoir analysé les données budgétaires de l'équation que la commission du Livre blanc devra résoudre, les sénateurs envisagent les neuf pistes que cette commission devra examiner afin de dégager des marges de manœuvre éventuelles : le nucléaire, les normes et les effets pervers de la « technologisation », la maîtrise des programmes d'armement (recherche d'un « effet Logan »), la relocalisation géographique autour de la notion « d'aires d'investissements stratégiques majeurs », les possibilités de mutualisation et de partage, la diminution des formats, le recours à des supplétifs et la coopération de défense, le recours aux forces spéciales et au renseignement et une meilleure utilisation de la réserve. Autant de pistes qui, devront, selon eux, être examinées par la commission du Livre blanc.

Ils soulignent enfin l'impérieuse nécessité de maintenir les moyens de la préparation opérationnelle de nos forces, notamment des forces terrestres dans le contexte du retrait d'Afghanistan et de la diminution programmée des opérations extérieures.

Le texte du rapport peut être consulté et téléchargé à l'adresse :



<http://www.senat.fr/rap/r11-680/r11-6801.pdf>

Pour le Sénat, priorité doit être donnée à la Marine nationale

Zone Militaire, 19 juillet 2012 – 15:53

Imposer des restrictions budgétaires aux forces armées afin de réaliser des économies pour tenter de réduire la dette publique peut s'avérer, in fine, contre-productif. Au-delà du manque à gagner pour l'industrie de défense et les collectivités locales qui voient leur régiment ou leur base aérienne disparaître, cela peut avoir des conséquences sur la croissance économique à long terme.

Du moins est-ce le cas pour le secteur maritime, qui emploie plus de 300.000 personnes en France. Un nombre qui pourrait doubler, voire même tripler au cours des prochaines années grâce à l'augmentation des flux de marchandises due à la mondialisation, à l'exploitation des ressources naturelles dans les sous-sols marins, le tourisme, la construction navale, etc...

C'est, en tout cas, l'estimation qui est faite dans un rapport établi par le Sénat et intitulé « La maritimisation : La France face à la nouvelle géopolitique des océans ». Du coup, une partie importante de la croissance économique mondiale viendra de la mer.

Et la France aura des atouts à faire valoir, elle qui possède le deuxième domaine maritime du monde, avec 11 millions de km². « Pour conjurer la tendance à la diminution des ressources publiques, il nous faut créer de la richesse, retrouver de la croissance » a ainsi fait valoir André Trillard (UMP). « L'économie maritime peut y contribuer » a renchéri Jeanny Lorgeoux (PS). « Il y a là de nouvelles filières industrielles qui peuvent être les emplois de demain », a estimé le sénateur.

Ainsi, les gisements pétroliers découverts au large de la Guyane pourraient produire environ 200.000 barils/jour à partir de 2019. La présence de « Terres Rares », un ensemble de métaux largement utilisés dans l'électronique et sur lesquels la Chine garde un quasi-monopole, a été détectée à Wallis et Futuna. Et bien évidemment, qui dit matières premières dit convoitises et

possibilité de différends territoriaux, comme c'est le cas en mer de Chine méridionale.

Par ailleurs, l'augmentation de l'activité économique sur les mers est porteuse de menaces, comme par exemple la piraterie maritime ou encore le terrorisme. D'où la nécessité de garantir la liberté de navigation, laquelle peut être remise en cause par un Etat à des endroits stratégiques (détroit d'Ormuz). A cela s'ajoute la surveillance des pêches, la lutte contre les trafics et la pollution. Voire même la protection des champs d'éolienne offshore et des centrales thermiques marines, dont la France entend se doter.

La conclusion vient d'elle-même : « Le domaine maritime français (...) peut être un atout considérable, si nous savons le valoriser et nous donner les moyens de le sécuriser » a avancé Jeanny Lorgeoux. Et cela passe par un renforcement des moyens de la Marine nationale, mise à mal par les conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008.

Ainsi, les effectifs de la Royale doivent être réduits de 11%, la commande de Frégate Multimissions (FREMM) a été diminuée à 11 unités, alors que ce type de bâtiment constitue l'épine dorsale d'une marine et renvoyé aux calendes grecques la décision de lancer un second porte-avions. Il fallait alors « bétonner » le programme des nouveaux sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) de type Barracuda et aligner, d'ici 2020, quatre BPC de type Mistral.

Seulement, cette baisse des moyens n'est pas sans conséquences. L'ancien chef d'état-major de la Marine nationale (CEMM), l'amiral Pierre Forissier, avait fait état de « ruptures temporaires de capacité » qui empêchaient « d'assurer les missions de souveraineté en permanence dans les territoires ultramarins ». Et l'opération Harmattan, au large des côtes libyennes, en 2011, a mis la Royale en état de suchauffe.

Ce « fort engagement a conduit à arbitrer entre les opérations » avait indiqué l'actuel CEMM, l'amiral Bernard Rogel, devant les députés, en octobre dernier. « Toutes les demandes, notamment certaines prévues par le contrat opérationnel de la marine n'ont pu être honorées » avait-il ajouté en soulignant que le format de la Marine nationale « est aujourd'hui juste suffisant pour répondre aux ambitions de défense et de sécurité de notre pays ».

Selon le rapport du Sénat, les capacités globales de la Marine nationale ont chuté de 30% depuis 2000. « Le vieillissement de la flotte conduira dans les prochaines années à des impasses capacitaires majeures notamment dans le domaine des frégates, des patrouilleurs, de la guerre des mines » conclut le document, qui estime que « si le budget de la défense doit naturellement apporter sa contribution à la réduction du déficit des comptes publics, une contribution homothétique de la marine conduirait à accroître encore le décalage entre les enjeux et les moyens. »

D'où l'appel des sénateurs à ne pas faire des moyens de la Marine nationale une « variable d'ajustement du ministère de la Défense parce que le contexte stratégique naval a changé ».

Budget 2013 : une présentation pour les syndicats

C'est la **CFDT** qui l'annonce dans un document débriefant son premier entretien avec le ministre de la défense : **JYLD** présentera en prime le budget 2013 aux syndicats de ministère de la Défense à la rentrée. Si l'on en croit cette fois le cabinet, cette réunion -une première sous cette forme- aura lieu "fin septembre". Le même document de la CFDT évoque sa revendication de

rééquilibrer la place des personnels civils au ministère, notamment dans les organigrammes des bases de défense. Depuis la mise en place des BDD -sous la responsabilité de l'**EMA**-, les témoignages s'accumulent pour souligner la mise à l'écart des personnels civils aux postes de responsabilité, les militaires étant systématiquement privilégiés. Les syndicats devraient trouver une oreille attentive sur ce point, puisque un élan manifeste amène, depuis le mois de mai, à réduire progressivement l'empreinte des militaires dans l'administration centrale.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [7/19/2012 03:30:00 PM](#)

"Il n'y a pas assez de réflexion sur la stratégie militaire"

Le ministère de la Défense veut relancer la réflexion dans les armées.

Alors que débutent les travaux du prochain Livre blanc, on estime dans l'entourage du ministre de la Défense qu'*"il n'y a pas assez de réflexion sur la stratégie militaire"* dans les armées. Beaucoup d'études géopolitiques ou de réflexions tactiques, mais pas assez de travaux de fond sur le coeur du métier militaire : c'est le constat qui est dressé. *"Où sont aujourd'hui les réflexions qui ont, par exemple, conduit en 1984, à la création de la Force d'action rapide ?"* s'interroge-t-on. Ou à celle du Commandement des opérations spéciales en 1992. Avis aux amateurs (et aux professionnels)

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 17 Juillet 2012 à 10:44

Le retour dans l'Otan va être "évalué" (actualisé)

Hubert Védrine sera chargé de cette mission

Une mission d'évaluation des conséquences retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'Otan va être mise en place, parallèlement à l'élaboration du futur Livre blanc. Elle devrait rendre ses conclusions fin octobre, et celles-ci nourriront alors les réflexions sur le Livre blanc.

Actualisé (18/7/12) : l'Elysée annonce que l'ancien ministre des affaires étrangères Hubert Védrine se voit confié par le chef de l'Etat *"la charge d'évaluer le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'Alliance atlantique et le développement de la relation transatlantique dans la décennie à venir."*

Dans son récent rapport sur la Loi de programmation militaire, la Cour des comptes rappelait que cette *"réintégration n'avait pas été prise en compte"*, alors que cette décision avait déjà été prise au moment du vote de la loi en juillet 2009". Les effectifs cibles pour 2011 sont de 880 emplois.

Dans l'entourage du ministre de la Défense, on rappelle que cette réintégration devait permettre de faire progresser l'Europe de la défense, en levant les suspicions de nos alliés sur l'hostilité de la France à l'Alliance atlantique. Or, depuis lors, la défense européenne a connu un véritable *"hiver"*. Du fait de l'équipe Sarkozy ? La nouvelle équipe n'est pas loin de le penser, avec une certaine dose de naïveté (ou de mauvaise foi ?) sur la volonté des autres pays d'aller de l'avant.

Ce retour, très désiré par la haute hiérarchie militaire, a-t-il accru l'influence de la France dans les processus de décision des alliés ? De retour d'Afghanistan, l'équipe autour de Jean-Yves Le Drian semble avoir été impressionnée par le poids des Français au sein de l'Isaf. Difficile donc de savoir aujourd'hui vers quoi penchera cette évaluation : réussite ou succès ? On peut s'attendre à une réponse de Normand.

Quoi qu'il en soit, cette évaluation ne devrait pas avoir d'impact sur la nomination attendue du successeur du général Stéphane Abrial au commandement de l'Otan à Norfolk. Le nom de successeur devrait donc être connu avant l'automne... Le nom du général Paloméros est le plus souvent évoqué.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 16 Juillet 2012 à 05:00

Qui est le nouveau président de la Commission du Livre blanc ?

Jean-Marie Guéhenno a été nommé vendredi par le président de la République



Fils de l'écrivain Jean Guéhenno, Jean-Marie Guéhenno, 62 ans, est diplomate. Depuis le mois de mars, il était très impliqué dans la crise syrienne, comme [adjoint de l'envoyé spécial](#) des Nations Unies et de la Ligue arabe. De 2000 à 2008, il a été secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des

opérations de maintien de la paix, responsable donc des Casques bleus. Auparavant, de 1998 à 2000, il avait été président de l'IHEDN, à Paris.

Normalien, énarque, conseiller à la Cour des comptes, Jean-Marie Guéhenno est l'auteur de deux ouvrages paru dans les années 90 : "La fin de la démocratie" et "L'avenir de la liberté" (Flammarion). Il avait déjà participé à la rédaction du Livre blanc de 1994.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Dimanche 15 Juillet 2012 à 10:23

Le président Hollande précise la mission du président de la commission du Livre blanc sur la Défense

Zone Militaire, 15 juillet 2012 – 9:38

Le 13 juillet, le président Hollande a indiqué avoir chargé Jean-Marie Guéhenno, conseiller maître à la Cour des comptes et ancien chef du département des opérations de maintien de la paix des Nations unies, de présider la commission du Livre blanc sur la défense, qui publiera ses

recommandations à la fin de cette année afin de préparer la prochaine Loi de Programmation Militaire.

Dans la lettre de mission qu'il lui a adressé, le chef de l'Etat a précisé les modalités de cet exercice, qui doit faire preuve de « cohérence » dans l'analyse des menaces et des priorités pour les forces armées, tout en tenant compte la « nécessité de contribuer au redressement des finances publiques (...) pour en assurer le retour à l'équilibre à l'horizon 2017".

Et comme, d'après un récent rapport de la Cour des comptes, il manquait 1,89 milliards d'euros à la fin 2011 (et il manquera 4,89 milliards en 2013) par rapport à la trajectoire financière fixée par la LPM 2009-2014, il y aura certainement des choix à faire pour rester dans les clous, d'autant plus que le ministère de la Défense n'est pas considéré comme prioritaire par l'actuel gouvernement.

« Je vous demande de développer vos propositions en intégrant les leçons tirées des crises et des conflits de ces dernières années et à partir de l'analyse des menaces susceptibles de peser sur la sécurité nationale dans les 15 à 20 années à venir » écrit encore le président Hollande.

La feuille de route fixé a la commission compte 4 points :

- « La cohérence à rétablir (?) entre les missions, le format et les équipements des armées, préservant aussi, dans la durée, la disponibilité des matériels et l'entraînement et l'activité des forces »;
- « La priorité à accorder aux capacités qui assurent à notre pays une liberté d'appréciation, de décision, et d'action, en particulier dans des domaines-clés tels que le renseignement et les capacités d'action spécialisées »
- « Les enjeux de notre politique industrielle et de recherche, afin d'assurer le maintien des compétences scientifiques, technologiques indispensables à l'autonomie stratégique et à notre souveraineté, dans le cadre national, mais aussi, autant que possible, européen »;
- « Les questions relatives au recrutement, à la formation et à la gestion des ressources humaines nécessaires à la défense et à la sécurité nationale, comme au respect des droits des personnels ».



[Livre Blanc Lettre de Mission Du Pr 13-07-2012](#)

La gauche au pouvoir croit désormais à la "sécurité nationale"

La commission du Livre blanc sera présidée par Jean-Marie Guéhenno.

Lors de son intervention hier soir dans les jardins du ministère de la Défense, le président de la République a officiellement lancé les travaux de la commission chargée de rédiger le prochain Livre blanc de la défense. Celle-ci sera présidée par Jean-Marie Guéhenno, un diplomate spécialiste des questions de défense. Il a notamment été secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des opérations de maintien de la paix.

Le futur Livre blanc sera celui de "la défense et de la sécurité nationale" a confirmé François Hollande. C'est un changement important... pour la gauche ! Car cette notion de "sécurité

nationale", déjà adoptée lors du précédent Livre blanc de 2008, avait alors fait l'objet de vives critiques de la part des socialistes qui y voyaient une influence américaine, néo-conservatrice, quasiment antirépublicaine pour certains. Durant la campagne électorale, les équipes socialistes sont restées très divisées sur cette question et il n'est pas certain qu'elle fasse l'unanimité au sein de la gauche. Quoi qu'il en soit, le chef de l'Etat a tranché : la "sécurité nationale" est donc désormais une notion consensuelle entre la droite et la gauche.

Cette "sécurité nationale" ne doit pas être confondue avec la "sécurité intérieure", explique-t-on dans l'entourage du ministre de la défense, exactement comme on le faisait il y a cinq ans... Il existe des *"haies de feu"* (Firewalls) entre ces deux notions, ajoute-t-on. Il ne s'agit donc pas de la lutte contre la délinquance ou du maintien de l'ordre public, mais de questions d'ampleur nationale, comme les cyberattaques, le terrorisme, les catastrophes naturelles ou technologiques. Au même titre que le ministère de la Défense, celui de l'Intérieur sera directement impliqué dans la rédaction du Livre blanc.

La commission réunira entre 35 et 40 personnes, dont 6 parlementaires. Le chef d'état-major des armées, ceux des trois armées (Terre, Marine, Air), le DGA, le directeur de la Gendarmerie et celui de la Police, la Sécurité civile, des représentants des ministères des Outre-Mers, de la recherche, des finances, de l'Industrie (pardon, du redressement productif) en feront partie. L'Agence européenne de défense y sera représentée par sa présidente française. Les gouvernements allemand et britanniques en désigneront un membre. Cinq à six "personnalités qualifiées" devraient être rapidement désignées parmi les experts du domaine.

La Commission débutera ses travaux très rapidement ce mois-ci, travaux qu'elle achèvera en décembre. Ensuite, le président de la République devra "s'approprier" ce document, puisqu'il ne s'agit pas d'un rapport d'expert, mais d'un document définissant la politique de la France. Il fera l'objet d'un débat au Parlement, mais pour l'heure, il n'est pas certain qu'il soit soumis au vote des parlementaires.

Lors de son discours du 13 juillet, le chef de l'Etat a précisé les *"quatre enjeux"* du Livre blanc.

- 1) *"L'indispensable cohérence entre les missions, le format et les équipements des armées."*
- 2) *"Le renseignement et les capacités d'actions spécialisées, c'est-à-dire la faculté de notre pays de conserver sa liberté d'appréciation et de décision"*
- 3) *"La politique industrielle et de recherche, pour faire en sorte que toutes les composantes scientifiques, techniques, indispensables à notre autonomie stratégique soient non seulement garanties mais développées".*
- 4) *"Le recrutement, la formation des personnels de la Défense nationale ainsi que leurs droits".*

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Samedi 14 Juillet 2012 à 07:16

Hollande a reçu la délégation parlementaire au renseignement

Le Point.fr - Publié le 17/07/2012 à 10:42

Le président s'est vu remettre le 16 juillet le rapport des sénateurs et des députés chargés du suivi des services de renseignement.



Le député UMP Guy Teissier a présidé la délégation parlementaire au renseignement. © DOMINIQUE FAGET / AFP

Cette audition n'a pas été annoncée, mais le président de la République [François Hollande](#) a reçu, le 16 juillet à l'Élysée, des représentants de la délégation parlementaire au renseignement, venue lui remettre son rapport pour l'année 2011. Il a été adopté par la commission le 26 janvier 2012, sous la présidence du député [UMP Guy Teissier](#), alors président de la commission de la Défense de l'Assemblée.

Composée de quatre députés et d'autant de sénateurs, à parts égales entre la majorité et l'opposition, cette commission créée par une loi du 9 octobre 2007 est la première tentative française sérieuse pour informer le Parlement des activités de la communauté française du renseignement. Celle-ci se compose, rappelons-le, de services dépendant du [ministère de la Défense](#) (DGSE - Direction générale de la sécurité extérieure -, DRM - Direction du renseignement militaire -, DPSD - Direction de la protection et de la sécurité de la défense), du [ministère de l'Intérieur](#) (DCRI - Direction centrale du renseignement intérieur), et des ministères de l'Économie et du Budget (DNRED - Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, TRACFIN - Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins).

La délégation parlementaire au renseignement est composée des sénateurs [Jean-Louis Carrère](#), Didier Boulaud, [Jean-Patrick Courtois](#) et [Jean-Pierre Sueur](#). Depuis l'élection d'une nouvelle [Assemblée nationale](#), seuls les membres de droit de la délégation ont été nommés : il s'agit de Patricia Adam (présidente de la commission de la Défense) et de [Jean-Jacques Urvoas](#) (président de la commission des lois). Les deux groupes parlementaires UMP et [PS](#) doivent encore désigner leurs représentants.

Version light

Comme c'est l'usage, la délégation a rendu publique une version "light" du rapport remis au président de la République, qui sera prochainement disponible sur les sites des deux assemblées. Dans ce document de 12 pages, les parlementaires se contentent d'expliquer qu'ils ont procédé durant l'année 2011 à 8 auditions de responsables de services de renseignement, qu'ils ont eu "un contact" avec deux promotions de l'Académie du renseignement, ce terme pompeux désignant le centre de formation permanente des cadres des services.

Du côté international, l'activité de la délégation parlementaire au renseignement s'est trouvée réduite à sa plus simple expression, puisqu'elle n'a eu de contact durant l'année 2011 qu'avec la seule commission commune permanente de la Chambre des députés et du Sénat de Roumanie, pour le contrôle parlementaire de l'activité des services de renseignement. Par ailleurs, la délégation parlementaire dit avoir été "particulièrement attentive" aux conséquences du livre blanc de 2008 concernant "la poursuite de la réforme des services, leur coordination et l'évolution de leurs moyens, le cadre juridique de leur activité, la montée en puissance du dispositif d'intelligence économique, la politique des ressources humaines, les programmes d'équipement technique des services, etc."

L'intelligence économique a fait l'objet de toute son attention, ainsi que "la cybersécurité, en ce qui concerne en particulier l'organisation et la coordination des différents acteurs et l'évolution des moyens consacrés à cette stratégie". Les parlementaires de la délégation demandent enfin que son rôle soit renforcé, "notamment concernant son articulation avec les autres instances où

siègent des parlementaires et qui interviennent dans ce domaine, en particulier la commission de vérification des fonds spéciaux".

Interview : Christophe Prazuck, commandant des fusiliers-marins et commandos



13/07/2012

Le vice-amiral Christophe Prazuck vient de passer deux ans à la tête de la force des fusiliers-marins et commandos. Il dresse le bilan de ce commandement dans une des unités les plus exigeantes de la Marine nationale.

MER ET MARINE : Vous êtes arrivés il y a deux ans au sein d'une force, un peu à part dans la Marine, dont vous n'êtes pas issu, comment vit-t-on un commandement de ce type ?

VA CHRISTOPHE PRAZUCK : C'est passionnant. C'est aussi une lourde responsabilité, celle de garantir que les hommes de la force, fusiliers-marins et commandos, soient bien entraînés, bien équipés et bien commandés... pas pour défiler, pas pour des actions anodines mais pour mener des opérations dangereuses ou les risques sont avérés. Lorsqu'il n'y a pas de risque on ne fait pas intervenir les commandos marine. Malheureusement, au cours de ces années, deux camarades sont tombés au combat en Afghanistan, le maître Benjamin Bourdet et le maître Jonathan Lefort. C'est ce qui m'a le plus marqué.

Les hommes qui s'engagent ici savent qu'ils viennent pour faire des choses difficiles. Pas pour la stabilité de l'emploi, pas pour un travail aisé. Ils viennent parce que c'est le plus dur. Cela exige et révèle évidemment des caractères forts, qui cherchent constamment le dépassement. Et ce qui est assez paradoxal, c'est qu'une fois qu'on a constaté leur volonté individuelle hors du commun, qu'ils l'ont démontrée, on leur apprend l'esprit d'équipe. On leur inculque qu'ils ne peuvent réussir qu'avec leurs camarades, leurs pairs, l'esprit d'équipage, finalement, au service des missions.

C'est également un des rares corps de la Marine, à côté des pilotes de chasse de l'aéronavale, qui est confronté à la notion de combat individuel, et parfois à la léthalité de son action ?

Ici les marins sont préparés à la situation dans laquelle ils exposent leur vie pour réussir la mission. Ou à la situation tout aussi difficile de prendre la vie d'un adversaire. C'est une approche très différente du combat naval auquel s'entraîne la Marine des grandes unités de surface ou les sous-marins. L'armement y est collectif. Et finalement, l'action d'engager une arme sera de la responsabilité du commandant, servi par tout un équipage. Pour les fusiliers marins les choses s'articulent différemment. Chacun a cette responsabilité de tuer et ce risque d'être tué. C'est une charge pesante. J'ai souvent été frappé par la gravité des hommes de retour de mission. Elle met plusieurs semaines, parfois plusieurs mois à s'estomper.

L'Afghanistan, la lutte contre le narco-trafic, la piraterie, les opérations relevant du Centre des opérations spéciales... les commandos marine sont sur tous les fronts et pourtant, ils ne sont que 400. Est-il nécessaire d'augmenter leur nombre ?

Actuellement, la force est bien taillée pour les missions qui lui sont confiées. Par ailleurs, ça ne sert à rien d'élargir les vannes du recrutement si c'est au prix de la qualité des fusiliers ou des commandos. Le coeur du savoir-faire ce sont les opérations navales et les opérations spéciales. Chaque fois qu'on travaille avec d'autres forces on s'enrichit et on progresse. Naturellement avec les autres composantes de la marine. Mais également en interarmées et en international. Il est indispensable pour notre force de se frotter en permanence aux autres : la devise des forces spéciales, c'est « faire autrement ». Ca suppose de l'imagination, de l'initiative, de l'innovation, de l'ouverture d'esprit, donc de se frotter aux autres, de se comparer à eux, d'apprendre d'eux et donc de leur donner en échange. Enfin, l'expérience du combat est importante en mer comme à terre. Elle peut être terrible. Elle apporte toujours de la maturité aux jeunes officiers et officiers mariniens. Elle est nécessaire pour des unités de combat tels que les commandos marine.

Comment voyez-vous la place de la force des fusiliers-marins et commandos sur l'échiquier des opérations militaires et navales du futur ?

Jamais les fusiliers marins et les commandos n'ont été plus employés qu'aujourd'hui. Et je ne vois rien dans l'évolution des menaces, dans la maritimisation croissante du monde, rien qui annonce une évolution de cet engagement. A l'époque de la guerre froide, la sécurité des lignes de communication maritime reposait sur des escadres de grands bâtiments et des flottes de sous-marins. Face aux menaces asymétriques, le combattant individuel fusilier marin entre désormais dans la palette des moyens indispensables qui vont du porte-avions à l'équipe de protection embarquée sur un pétrolier civil en océan Indien.

Durant votre commandement, ici, vous avez lancé plusieurs chantiers internes, notamment le développement du soutien aux familles, une nécessité ?

Mon prédécesseur, l'amiral Gillier, avait lancé le mouvement que j'ai poursuivi. Un vieux proverbe désuet de la Marine dit que « la femme ne fait pas partie du sac ». Ce genre de discours ne peut plus tenir actuellement, à cause des moyens de télécommunications, à cause de la sociologie de nos marins, à cause de la manière dont les femmes conduisent leurs carrières professionnelles ... Quand les opérations sont très dures, parfois longues, angoissantes pour ceux qui restent, il m'a semblé important et juste que nous apportions tout ce que nous pouvions aux familles, qu'elles ne soient pas éloignées, qu'elles sachent que nous étions là. Une jeune femme, officier marinier, a pris cette mission en charge. Elle travaille en liaison avec les psychologues militaires, les médecins, les assistantes sociales, les responsables administratifs. Elle a su trouver le ton juste pour conseiller les familles et régler les éventuels problèmes. C'est quelque chose de très important le ton, autant sinon plus que la technique.

Vous avez également mené plusieurs actions de communication autour de la force pour mieux la faire connaître...

Cela m'a paru d'autant plus nécessaire que la plupart de nos opérations doivent rester discrètes, c'est juste une question de sécurité. Pourtant, nos voisins les plus immédiats doivent savoir qui nous sommes. Il y a tellement d'images déformées autour des fusiliers marins et commandos qui circulent, qu'il est parfois utile de montrer la réalité de ces hommes. Que nos concitoyens comprennent que ces hommes qui les défendent sont comme eux. Que ce n'est pas parce qu'ils font des choses très difficiles, qu'ils exposent leur vie, qu'ils ne partagent pas les mêmes valeurs. Et puis, il faut nous faire connaître pour donner envie aux jeunes de rejoindre la force. La sélection est tellement exigeante que pour obtenir un mince filet d'élus au bout, il faut qu'il y ait beaucoup d'appelés.

Les forces spéciales ne peuvent pas se substituer aux forces classiques

LE MONDE | 16.07.2012 à 13h52

Par Henri Poncet, officier général en 2e section, commandant les opérations spéciales de 2001 à 2004

Certains blogs se sont faits récemment l'écho d'un renforcement significatif de nos forces spéciales (FS) par un transfert d'effectifs et de capacités de l'armée de terre ou de l'armée de l'air au profit du commandement des opérations spéciales (COS).

C'est bien évidemment méconnaître la nature des missions des FS. Il faut plusieurs années de formation, d'entraînement et de mise en place d'équipements spécifiques, après un changement radical du profil de la ressource humaine, pour transformer une unité classique et son armée d'origine, terre, air ou mer, en une unité spéciale.

En fait, contraintes budgétaires obligent et avec la confusion entretenue par les "experts" sur la réalité des missions des FS, ressurgit une fois de plus l'idée qu'une augmentation significative de ces FS permettrait de réduire les effectifs des forces dites classiques.

Aujourd'hui, le COS peut compter sur une composante FS interarmées de près de 3 600 hommes soutenue par les trois armées. Cela peut paraître très limité par rapport au 65 000 hommes des Etats-Unis. Mais c'est d'abord oublier que les FS américaines sont une quatrième armée avec tout son environnement, et que les unités du même type que les nôtres représentent en réalité moins de 15 000 hommes. Le ratio de nos FS par rapport aux effectifs de notre armée est donc sensiblement identique à celui des Américains, comme aussi celui du Royaume-Uni.

C'est aussi ignorer que les modes d'action et les équipements des FS ne les destinent en aucun cas à accomplir les missions conventionnelles dévolues aux forces classiques : pas de blindés, pas d'artillerie, pas d'avions de combat, pas de navires, pas de capacités d'occupation prolongée.

C'est enfin et surtout évacuer tout ce qui a présidé à leur création il y a vingt ans : un outil à haute valeur ajoutée pour gérer les crises ou faire la guerre autrement, de façon autonome ou en complément des forces classiques, souvent en amont et parfois à côté de ces dernières.

Dans ce cadre, elles ont su, comme lors de leur engagement majeur resté confidentiel en Afghanistan en 2003 pendant près d'une année, remplir avec succès et une grande discrétion de multiples missions sur terre, sur mer et dans les airs. Elles ont certes parfois, à leur corps défendant, mais dans une communication voulue par les autorités politiques pour marquer la détermination de la France, fait la "une" des médias.

Leur format réduit et interarmées a facilité leur adaptation permanente aux nouvelles menaces ou missions. En effet, les FS s'inscrivent résolument dans des stratégies de créneaux, à l'inverse des forces armées classiques.

Modes d'action et modalités d'engagement diffèrent profondément, et ce serait une erreur grossière que d'imaginer pouvoir substituer les unes aux autres à seule fin de justifier les réductions budgétaires à venir, de réduire drastiquement les effectifs et de réorienter massivement les crédits vers les industries de haute technologie. Ce fut la doctrine du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, au début des années 2000, malheureusement avec les piètres résultats que l'on sait obtenus en Irak où il a bien fallu se décider à contrôler le terrain.

Si la crise européenne actuelle ouvre sur un système fédéral combinant à la fois une politique monétaire et une politique budgétaire, le temps sera aussi venu de repenser l'Europe de la défense au sein d'une fédération dont les membres restent sans doute à compter pour ne pas commettre à nouveau l'erreur d'aller trop vite.

L'arme nucléaire, des forces classique crédibles et des capacités de projection constituent une partie de la dot que la France pourra apporter dans la corbeille de la mariée.

Les vrais enseignements des OPEX

Général (2s) Thomann dans *Le Monde*, mercredi 18 juillet 2012

Alors que, sans même attendre les conclusions du nouveau Livre Blanc, les difficultés budgétaires vont conduire à planifier une nouvelle attrition des effectifs et des moyens des armées, il faut s'interroger sur un discours qui commence à fleurir ici et là dans les cercles initiés et moins initiés : celui de l'échec de la projection de forces, c'est-à-dire du déploiement de forces terrestres dans la gestion des crises, et, concomitamment, celui des vertus de la projection de puissance, qui permet par les seules frappes, chirurgicales ou massives, de conduire à résipiscence un adversaire terrestre sensé plier sous l'effet destructeur d'un feu délivré à distance par des vecteurs de haute technologie. Pour compenser l'absence d'engagement au sol, la panacée serait de compléter la projection de puissance par l'emploi de forces spéciales qu'il conviendrait donc de développer tandis que l'on taillerait allégrement dans ce qui nous reste de forces terrestres conventionnelles.

Tout ceci mérite examen, car il en va d'un potentiel abandon de capacités qui relève de la manipulation intellectuelle.

Certes, la projection de puissance sans la projection de forces présente deux avantages majeurs pour les autorités politiques :

- le premier est, par le non-engagement de forces au sol, de limiter au maximum la prise de risque et l'enlisement, ce qui, au royaume du principe de précaution, apparaît comme l'alpha et l'omega de l'intervention militaire,
- le second est de donner la priorité budgétaire aux capacités aériennes et aéronavales, sanctuaires de la haute technologie et donc de la supériorité occidentale et, accessoirement, moteurs d'une industrie de défense qu'il est indispensable de soutenir et conforter compte tenu de son impact économique.

Pour étayer ces deux idées fortes, deux arguments apparemment irréfutables : l'exemple de l'engagement en Lybie et l'orientation prise récemment sous la contrainte budgétaire par les Etats-Unis qui ont clairement affiché la priorité qu'ils accorderont dans le futur à la projection de puissance au détriment de leurs capacités de projection de forces. Les Etats-Unis considèrent désormais qu'il convient de limiter au maximum le "footprint", l'empreinte terrestre et toutes ses malédictions, et de se contenter d'utiliser les éléments terrestres "indigènes" favorables, en les aidant directement au sol par des actions ciblées des seules forces spéciales. Lesquelles ne nécessitent pas d'effectifs pléthoriques et ont, du fait de leur caractère "spécial", l'immense mérite de mener des actions confidentielles et ne nécessitant aucune explication auprès de l'opinion publique, que ce soit pour la décision de leur engagement, leur emploi ou leurs éventuelles pertes.

Secret d'Etat bien commode pour des politiques confrontés aux charmes de la démocratie d'opinion.

Cette approche des questions de défense a donc de quoi séduire les cercles politiques occidentaux, mais elle s'appuie sur des analyses biaisées, sciemment ou non, pour en faire la solution à notre problème d'adéquation entre ressources et moyens.

Que peut-on en effet observer?

-sur le plan opérationnel, la seule supériorité des feux n'a jamais permis de vaincre un adversaire résolu, en particulier dans les conflits asymétriques. Israël en a fait la douloureuse expérience au Liban. Par ailleurs, sans engagement au sol, il n'y a pas de contrôle réel de la situation et la liberté d'action des autorités politiques intervenant dans la crise est totalement tributaire de l'agenda et du bon vouloir des forces terrestres autochtones soutenues, comme cela a été le cas pour l'intervention en Lybie. On peut ajouter à cette carence critique l'absence totale de maîtrise du désordre qui suit inéluctablement toute bascule politique dans une région en crise, avec en corollaire l'épineuse question du contrôle des armements amassés par le pouvoir déchu : les flux d'armes détenues par Kadhafi et qui alimentent désormais les irrédentistes et islamistes sahéliers en sont une belle illustration. Limitée à la seule projection de puissance, la "victoire" est porteuse de bien des déconvenues... En fait ce n'est pas dans le déclenchement d'une intervention mais bien dans la gestion du vide qui s'ensuit que se joue le salut de la population que l'on aspire à soutenir dans sa quête de liberté et ce vide ne peut être géré sans force terrestre de sécurité.

-sur le plan capacitaire, le réalisme commande de bien mesurer ce qu'implique une augmentation du format de nos forces spéciales. Les missions de ces forces n'ont rien à voir avec celles des forces terrestres conventionnelles et ne peuvent donc s'y substituer. Dans tous les pays, la ressource humaine répondant aux exigences de ces forces hautement qualifiées est plus que limitée, sauf à en dégrader la qualité. Enfin, la formation et la préparation opérationnelle des unités sont extrêmement coûteuses. Ceci a d'ailleurs conduit en France comme au Royaume Uni à limiter drastiquement leur format à leurs capacités actuelles.

-sur le plan politique, notre siège au Conseil de Sécurité de l'ONU est tributaire de notre capacité à engager des forces terrestres dans les opérations de cette organisation. Minimiser cet atout serait fragiliser encore plus ce privilège très contesté. Faut-il rappeler que, du fait de nos contributions dans les engagements terrestres, le poste de DOMP *, poste d'influence majeure, est systématiquement attribué à un diplomate français ? Au-delà, nombre d'opérations extérieures relèvent du devoir de protéger ou du droit d'ingérence humanitaire, même s'il ne s'agit souvent que d'utiliser ces références pour préserver des intérêts stratégiques ou de puissance : seules les forces terrestres peuvent combiner sécurisation et action humanitaire sur le terrain. On ne fait pas de l'humanitaire avec un Rafale... Par ailleurs, est-il nécessaire de rappeler que la dégradation éventuelle de notre sécurité intérieure pourrait impliquer l'engagement de forces terrestres rompues à la gestion des crises et à la maîtrise de la violence ?

Et ce n'est pas dans la prétendue incapacité des forces terrestres à "vaincre" qu'il faut rechercher les causes des difficultés rencontrées dans les opérations extérieures, difficultés censées justifier un recentrage sur la seule projection de puissance. Le problème est plus politique que militaire.

Au niveau international, le vague ou l'irréalisme des mandats émis par l'ONU pour obtenir le consensus nécessaire au déclenchement d'une intervention, l'hétérogénéité des coalitions et la

sous-estimation systématique des effectifs à engager pour obtenir l'effet recherché, sont autant de facteurs limitant le réel pouvoir de décision des forces sur le terrain. De plus, rétablir la normalité dans une région en crise exige de la constance dans la durée, ce qui n'est pas la qualité majeure des politiques occidentales confrontées à des opinions publiques versatiles. Notons que cette durée implique une capacité de relève des unités engagées, ce qui interdit un format ne permettant qu'une stratégie du "coup de poing" ponctuel et impose de disposer d'un réservoir de forces trois à quatre fois supérieur à l'effectif à engager.

Au niveau national, la limitation de la prise de risque, que va accroître la judiciarisation des opérations, l'emploi très restrictif de la puissance de feu lorsque celle-ci est nécessaire, voire l'interdiction de sortir des bases pour ne pas subir de pertes, comme cela est le cas en Afghanistan, dégradent totalement les capacités d'action des forces terrestres.

Ce n'est donc pas l'outil qui est en cause, mais bien l'emploi qu'en font les autorités politiques occidentales et en particulier européennes. Faut-il rappeler que les forces d'intervention ne sont qu'un des moyens, certes totalement indispensables, dont dispose la communauté internationale pour résoudre une crise et que lorsque la conjugaison des moyens ne fonctionne pas, il est vain d'espérer le succès d'une opération ?

Aussi, si nous n'avons plus le courage d'intervenir au sol et autrement qu'à "distance de sécurité", nous devons avoir le courage, même si les économies réalisées ne seront in fine qu'assez modestes au regard des gouffres budgétaires, de supprimer nos forces terrestres, car elles ont atteint un seuil en deçà duquel leur cohérence comme leurs capacités seraient plus que gravement obérées. Mais il faudra en mesurer toutes les conséquences pour le rang et les ambitions de notre pays et de l'Europe.

Cyberdéfense : la France capable de lancer des attaques informatiques malveillantes



Copyright Reuters

Le dossier est très brûlant. "Moins on en dit, mieux on se porte", estime d'ailleurs le sénateur du haut-Rhin (Union centriste), Jean-Marie Bockel, rapporteur d'un ouvrage parlementaire "la cyberdéfense : enjeu mondial, une priorité nationale". De quoi parle-t-on précisément ? De la capacité de la France de lancer une opération offensive, à l'image des deux virus célèbres FLAME ou STUXNET, des attaques informatiques de grande ampleur visant à ralentir et à déstabiliser le programme nucléaire

iranien. "On assume, on se dit que la France a la capacité de le faire", précise Jean-Marie Bockel, qui ne souhaite pas en dire trop pour ne pas dévoiler la politique française définie en la matière. Et de rajouter, "nous ne sommes pas manchots dans ce domaine".

La France a-t-elle une doctrine d'emploi ? "On a une doctrine" même si "nous progressons" sur ce plan-là, dévoile Jean-Marie Bockel, qui en a livré que quelques petites bribes. "Cette capacité est une forme de dissuasion", explique-t-il du bout des lèvres. En clair, la France, "pour se protéger, doit être capable d'attaquer". Pourquoi tant de discrétion ? Parce que, explique-t-on à "latribune.fr", "lancer une attaque

offensive relève de l'infraction". En clair, la cyberguerre est donc clairement dans l'illégalité et n'a pas encore la légitimité d'une intervention armée, à l'image de celles menées par l'ONU et de l'OTAN.

Poursuivre le développement des capacités offensives

Pour gagner cette guerre secrète, l'Etat fait appel à des sociétés spécialisées dans le domaine de la cyberdéfense, à l'image de [Thales](#) et [EADS](#) Cassidian, notamment. Interrogé par "latribune.fr" sur ce point, Jean-Marie Bockel a répondu franchement : "sur le papier non, dans la pratique, oui". "Il existe des relations de confiance entre ces groupes et les responsables de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)", assure-t-il, tout en précisant qu'il y "une vraie connivence au bon sens du terme globalement de part et d'autre". Et de conclure, "les prémices de ce réseau existent déjà".

En tout cas, Jean-Marie Bockel préconise dans ses recommandations "de poursuivre le développement de capacités offensives au sein des armées et des services spécialisés" et de "s'interroger sur la pertinence d'un discours public, voire d'une doctrine publique, sur les capacités offensives".

En route vers la cyberdissuasion !

Le Point.fr - Publié le 19/07/2012 à 16:54 - Modifié le 19/07/2012 à 17:04

Dans son rapport sur la cyberdéfense, Jean-Marie Bockel évoque les capacités nationales dissuasives de cyberattaque. Vraiment ?



Photo d'illustration © Sebastian Widmann / DPA / Maxppp

Le sénateur [Jean-Marie Bockel](#) a rendu public [jeudi matin](#) un nouveau rapport sur la cyberdéfense. Dans ce long document (137 pages), l'ancien secrétaire d'État à la Défense du gouvernement Fillon fait part de préoccupations

différant peu de celles qu'avaient pu émettre en leur temps le député [Pierre Lasbordes](#) en 2006 ou le sénateur [Roger Romani](#) deux ans plus tard : "La persistance, voire l'augmentation des attaques informatiques constatées ces dernières années en [France](#) semble montrer qu'il reste encore d'importants efforts à accomplir pour renforcer la protection des systèmes d'information des administrations, des entreprises ou des opérateurs d'importance vitale et pour sensibiliser l'ensemble des acteurs."

Trois leviers d'action

Depuis cette époque cependant, certaines choses ont évolué. Le Livre blanc de 2008 avait pris en considération ce problème, et la France a regroupé dans une seule structure, l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), les capacités défensives de l'État. Mais le rapporteur regrette que cette agence ne soit dotée que de 75 millions d'euros pour l'année 2012 et de 350 personnels à la fin de 2013, si les engagements de la présidence Sarkozy sont tenus.

Dans ses propositions, Bockel estime que "le renforcement de la protection et de la défense des systèmes d'information devrait d'abord faire l'objet d'une plus forte mobilisation au sein de l'État", en agissant sur "trois principaux leviers : le renforcement des effectifs et des moyens, de manière à les porter à la hauteur de ceux dont disposent nos principaux partenaires européens ; un important effort de sensibilisation et la mise en place de mesures de protection au sein des différentes administrations, et, enfin, le développement de *capacités offensives*, car on ne peut se défendre efficacement que si l'on connaît les modes d'attaque."

Contrôle parlementaire

La doctrine officielle française avait prévu de doter le pays de ces capacités offensives, qui ont été depuis confiées à la DGSE et aux armées avec pour mission "d'acquérir une capacité de lutte informatique offensive destinée notamment à neutraliser les centres d'opérations adverses". [Jean-Marie Bockel](#) estime toutefois que ces capacités ne sont pas suffisantes dès lors que "le cyberspace paraît inévitablement voué à devenir un domaine de lutte, au même type que les autres milieux dans lesquels interviennent nos forces armées ; il est légitime d'en tirer les conséquences, une telle capacité pouvant avoir des effets, tant aux niveaux tactique, opérationnel que stratégique."

Il se prononce donc en faveur de la "poursuite du développement de *capacités offensives*, sur la base d'un cadre juridique et d'une doctrine d'emploi bien définis". Le rapporteur considère également comme "indispensable qu'un contrôle parlementaire s'exerce sur ces activités, qui, compte tenu de leur caractère très sensible, ne peut relever que de la [délégation parlementaire au renseignement](#)".

Vers une cyberdissuasion ?

Jean-Marie Bockel s'interroge sur la nécessité, ou pas, de définir une doctrine "ou du moins de tenir un discours public" sur les capacités informatiques offensives, non sans préciser que sur ce sujet "moins on en dit et mieux on se porte". À ce stade, personne en France ne s'est exprimé sur ces moyens dont la France est déjà dotée. Mais Bockel ajoute, sibyllin : "Dans ce domaine, on n'est pas manchots." Les rares personnes — de la sphère gouvernementale ou liées aux services secrets - ayant accepté d'expliquer au *Point* ce qu'il en est ont souvent évoqué un parallèle avec la dissuasion nucléaire. Il s'agirait donc, en substance, de faire savoir à d'éventuels adversaires que notre pays possède ces capacités d'attaque pour les dissuader d'utiliser les leurs. Sauf à encourir à leur tour une attaque destructrice.

Or, Jean-Marie Bockel est en désaccord avec cette formulation et avance trois raisons pour la contester. La première, c'est qu'à ses yeux, "à la différence d'une attaque nucléaire, il est très difficile, voire impossible, d'identifier précisément et de façon certaine l'auteur d'une attaque informatique qui cherche à rester discret". Deuxième objection : "La dissuasion nucléaire repose sur une relation d'État à État, qui est inopérante face à une menace asymétrique comme les attaques informatiques, qui sont le plus souvent l'oeuvre de *pirates informatiques* ou d'organisations, même si ces attaques peuvent aussi parfois être instrumentalisées ou même être dirigées par des États." Enfin, explique-t-il, l'arme nucléaire est conçue pour ne pas être utilisée, c'est "une arme de non-emploi, alors que les attaques informatiques sont une réalité concrète et quotidienne (...), il est donc préférable, afin d'éviter toute confusion, de ne pas employer le terme de *cyberdissuasion* et d'éviter la comparaison avec la dissuasion nucléaire". Un sujet que devra traiter la commission sur le futur Livre blanc présidée par [Jean-Marie Guéhenno](#), qui doit rendre ses conclusions avant la fin de l'année.

Plus le temps passe, plus les Français regrettent le service militaire

Zone Militaire, 14 juillet 2012 – 13:05

Interrogé par TF1 à l'issue du défilé de ce 14 juillet sur les Champs-Élysées, l'ancien Premier ministre Lionel Jospin a trouvé « dommage » que l'armée française ne soit plus une « armée de citoyen », alors que lui-même a été à la tête d'un gouvernement qui [a accompagné la](#)

[professionnalisation](#) de l'outil français de défense, suite à une décision prise en 1996 par Jacques Chirac, alors président de la République.

Mais, visiblement, Lionel Jospin n'est pas le seul à avoir ce sentiment car, d'après [un sondage réalisé par l'IFOP pour Atlantico.fr](#), 62% des Français regrettent le service militaire obligatoire, lequel a été suspendu il y a maintenant plus de dix ans. Et ce pourcentage augmente au fil du temps car ils étaient 59% en juin 2006 puis 61% deux ans plus tard à penser de même.

Les plus nostalgiques sont, sans surprise, ceux qui ont connu le temps des « 3 jours » (en fait, la sélection n'en durait qu'un), avec 69% des 35-49 ans, 58% des 50-64 ans et 77% des 65 ans et plus. Et 46% des personnes interrogées âgées de moins de 35 ans regrettent également le service militaire.

Si l'on considère les catégories socioprofessionnelles, 67% des ouvriers, 65% des commerçants, 64% des employés et 63% des travailleurs indépendants déplorent la disparition du service militaire. En revanche, les cadres supérieurs et ceux qui exercent une profession libérale ne sont que 49%, ce qui est tout de même assez important.

Si l'on regarde les opinions politiques, 68% des sympathisants de l'UMP et 54% des personnes proches du Parti socialiste regrettent la conscription, dont l'on trouve les plus fervents « défenseurs » parmi les partisans du Front national (77%). Cela n'est pas étonnant, dans la mesure où l'un de ses dirigeants, Florian Philippot, [avait récemment préconisé](#) l'instauration « d'un service militaire obligatoire » pour les filles et les garçons de 18 ans.

Cela étant, l'idée de rétablir le service militaire fait régulièrement surface, comme si c'était la solution à tout (comme au problème, par exemple, de la délinquance, voir à ce sujet le débat sur l'encadrement militaire des voyous). Ses partisans le voient comme un « creuset de la nation », alors qu'au moment de sa suspension, 30% d'une classe d'âge en échappaient (réforme, exemption, dispense). Qui plus est, cela demanderait de revoir le format des armées, avec à la clé, la rouverture de casernes... alors que, dans le même temps, et [dans un autre sondage](#), 65% des Français estimaient, en novembre dernier, qu'il fallait réduire le budget de la Défense pour faire des économies...

Les opposants au retour de la conscription estiment au contraire que la priorité est l'efficacité des forces armées. Actuellement, il n'est pas besoin de garder l'oeil sur la ligne bleue des Vosges et la défense des intérêts et de la sécurité de la France se joue parfois à des milliers de kilomètres de Paris. Ce qui demande des soldats bien formés et entraînés, bref, professionnels. Et cela d'autant plus que les matériels d'aujourd'hui sont nettement plus compliqués à mettre en oeuvre que par le passé, même si un Famas reste un Famas. D'ailleurs, d'autres pays ayant une longue tradition de conscription viennent d'adopter le modèle d'une armée professionnelle. C'est notamment le cas de l'Allemagne et de la Suède.

5- Opex & Zones de conflits

Afghanistan: ni "honte" ni "exaltation du sacrifice" mais un "story telling" s'impose

Ligne de Défense, 15.07.2012

Extraits d'un entretien avec le colonel Michel Goya, directeur d'études du domaine "Nouveaux conflits" à l'Institut de Recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Cet entretien est paru dans *Ouest-France* ce matin. Michel Goya est également titulaire de la chaire d'action terrestre du centre de recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Il anime un excellent blog [La voie de l'épée](#).



C'est bien de la guerre que rentrent les troupes de combat françaises ?

Pour certains, c'est encore dur à reconnaître. Mais il faut bien admettre le fait guerrier, même si ça fait peur, même si on ne se situe pas sur le schéma de la guerre inter-étatique, comme en 1991. En Afghanistan, la guerre est toutefois arrivée progressivement. On a d'abord eu l'opération antiterroriste Enduring Freedom à laquelle ont pris part les forces spéciales françaises ; puis on s'est impliqué dans une opération de stabilisation tout en refusant l'idée de guerre contre-insurrectionnelle qui évoque pour les uns le Vietnam, pour les autres l'Algérie. Mais en 2006, il a bien fallu admettre que l'Otan s'engageait dans une guerre ; et puis est arrivée 2008.

Une année charnière pour la France en Afghanistan ?

Le grand révélateur a été l'embuscade d'Uzbeen en août et la mort de dix soldats français. Mais la décision d'engager nos troupes de combat en Kapisa, d'entrer en guerre, a été prise en mars 2008, sans travail de pédagogie devant le Parlement (un débat n'a eu lieu qu'en septembre) ou devant la Nation. C'était un coup politique qui rompait avec la période précédente où la France ne s'imbriquait pas totalement dans le dispositif otanien. En fait, le Président de la République a stérilisé le débat politique et s'est immiscé dans les opérations tout en se focalisant sur les pertes. On oubliait alors que le Tchad (158 morts), le Liban (158), l'ex-Yougoslavie (116) avaient été plus meurtriers que l'Afghanistan. On affirmait aussi que l'opinion publique était très sensible aux pertes, une croyance qui n'est pas forcément fondée. Mais refuser le prix du sang, c'est réduire l'efficacité tactique, c'est laisser l'initiative à l'ennemi, c'est donc provoquer de nouvelles morts de soldats.



Qu'est-ce que l'armée française a appris en dix ans de guerre ?

Ce qui émerge, ce sont les révélateurs des limites de nos capacités actuelles. D'abord, on a mesuré les effets négatifs des coalitions : chacun a son approche, sa culture et c'est celles du plus fort qui l'emporte. Mais les Américains ne sont pas les mieux préparés à ce type de conflit. La stratégie nous a échappé ; restait la tactique. Nos soldats ont fait un travail remarquable. Ils ont fait preuve d'un grand courage et d'une grande capacité d'adaptation mais le volume actuel de notre armée de terre ne nous permet pas de faire de la contre-insurrection à grande échelle. Pour sécuriser

seulement 2 % de la population afghane, nous avons été obligés de concentrer 15 % de ce qui est demandé à l'armée de terre comme capacité totale de projection extérieure.

On a donc échoué... ?

Certainement pas: l'Afghanistan n'est pas un échec. Victoire et défaite sont presque toujours des notions relatives. Maintenant, ce qui va importer, c'est la façon dont on va parler de l'Afghanistan. Quelle image va-t-on vouloir donner de ce combat ? Il y a tout un 'story telling' à entreprendre et le politique va/doit y prendre part mais sans jouer la carte de la honte. Pour autant, il ne faut pas non plus tomber uniquement dans l'exaltation du sacrifice glorieux. S'il n'y a ni retour d'expérience ni débat, on va se retrouver dans un flou intellectuel où interviendra le judiciaire, la pire des choses. Cette guerre, ce n'est pas aux juges de la qualifier, mais aux militaires et aux politiques.

Afghanistan : opération Green Stork 19 dans la vallée de Tagab

Mise à jour : 19/07/2012 10:20

Du 10 au 11 juillet 2012, dans le sud de la vallée de Tagab, en Kapisa, le *Battle Group* (BG) *Wild Geese* a appuyé l'armée nationale afghane (ANA) lors de l'opération *Green Stork 19* qui visait à renforcer la présence du *kandak* (bataillon) 36 afin d'assurer la sécurité directe du COP (poste de combat avancé) Anjiran.



deux *kandaks*.

Le *Battle Group* (BG) *Wild Geese* est intervenu en appui du *kandak* 36 de la 3e brigade de l'ANA, en assurant le renseignement sur les réseaux insurgés et en garantissant en permanence, de jour comme de nuit, une capacité d'appui feu. Un détachement de liaison, d'appui et de soutien a notamment été mis en place sur les crêtes dominant l'ensemble de la vallée.

Grâce à l'efficacité du dispositif tactique, les insurgés n'ont pas été en mesure de porter de coups à l'ANA, qui a ainsi pu procéder à la sécurisation du site et à la montée en puissance du *kandak* 36 dans la zone d'Anjiran.



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Fin août, le contingent français en Afghanistan comptera encore 2.950 hommes

Zone Militaire, 12 juillet 2012 – 17:38

Selon l'Etat-major des armées (EMA), les effectifs du contingent français déployé en Afghanistan seront ramenés à 2.950 hommes d'ici la fin du mois d'août, ce qui signifie que 450 militaires quitteront prochainement ce théâtre d'opérations, dans la mesure où 200 avaient déjà été rapatriés en mars dernier.

« Du 1er janvier au 31 août 2012, 650 militaires auront été désengagés » a indiqué, ce 12 juillet, le colonel Thierry Burckhard, le porte-parole de l'EMA. L'an passé à pareille époque, l'armée française comptait environ 4.000 hommes en Afghanistan.

Une première vague de retrait a commencé dès octobre 2011, avec le désengagement de 200 militaires, puis en décembre de la même année, avec notamment le retour en France des 3 Rafale qui étaient alors basés à Kandahar.

Quoi qu'il en soit, le plus dur restera à faire à l'automne, étant donné qu'à la fin 2012, le contingent français sera ramené à 1.400 hommes, dont la mission sera de soutenir et de former les forces de sécurité afghanes et d'assurer le rapatriement du matériel.

Sur ce dernier point, qui reste le plus compliqué, l'EMA a indiqué que 250 véhicules (sur plus d'un millier) et 200 conteneurs (sur environ 1.500) ont d'ores et déjà quitté l'Afghanistan depuis le début de cette année. Pour cela, il a fallu affréter 78 vols d'avions gros porteur Antonov pour les Emirats arabes unis, où le matériel est ensuite embarqué sur des navires.

Pour le moment, il n'est pas possible d'accélérer la cadence, étant donné que les températures élevées actuellement constatées à Kaboul réduisent les capacités d'emport des Antonov. La voie passant par le nord, c'est à dire à travers les républiques d'Asie centrale et la Russie, fait toujours encore l'objet de discussions portant sur les droits de passage. Et celle passant par le Pakistan risque fort d'être embouteillée en plus d'être risquée, les troupes françaises n'étant pas les seules à réduire la voilure en Afghanistan, 23.000 militaires américains étant aussi appelés à retrouver leur pays.

Jean-Yves Le Drian au Kazakhstan pour discuter du retrait français d'Afghanistan

Ligne de Défense, 15.07.2012

Le hasard fait bien (mal) les choses. J'avais à peine mis en ligne mon post sur le R-KKT que l'AFP annonçait l'arrivée du ministre français de la Défense au Kazakhstan, pour une visite au cours de laquelle il doit notamment s'entretenir, avec les autorités kazakhes, du retrait des forces françaises d'Afghanistan.

A son arrivée dimanche en début d'après-midi à Pavlodar, au nord-est du pays, Jean-Yves Le Drian a eu un premier entretien avec le Premier ministre kazakh, Karim Massimov. Il doit rencontrer lundi le ministre kazakh de la Défense, Adilbek Djaksibekov, dans la capitale à Astana.

Les entretiens doivent notamment porter sur le passage par le Kazakhstan des troupes françaises qui se retirent d'Afghanistan et de leur matériel, ainsi que sur la coopération civilo-militaire entre Paris et Astana. Ces négociations pourraient aboutir d'ici à la fin de l'été.

Lundi après-midi, le ministre français se rendra en Ouzbékistan pour une autre prise de contact et le début des discussions sur l'éventuel transit français par ce territoire.

Le Drian en Afghanistan, troisième étape d'une mission diplomatico-logistique

Ligne de Défense, 17.07.2012

Jean-Yves Le Drian a fait un crochet (logique) par Kaboul avant de rentrer en France. Après le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, le ministre de la Défense, est arrivée pour sa 3e visite en Afghanistan. Au programme: des rencontres avec les autorités afghanes et le commandement français.

Une option actuellement retenue pour le retrait du matériel implique une première étape aérienne: le matériel serait chargé à Kaboul, sur l'aéroport dont la France va prendre la responsabilité le 1er octobre, et transféré vers la ville de Shymkent, au Kazakhstan. L'équipement serait ensuite convoyé par train, via la Russie, vers les ports de la Baltique où il

serait chargé sur des rouliers et acheminé vers un port français. Une autre option envisageable inclut un transit ferroviaire par l'Ouzbékistan puis le Kazakhstan et la Rus



R-KKT? Un itinéraire bis pour désengorger la route qui va de l'Ouzbékistan à la Baltique

Ligne de Défense, 15.07.2012

La "reverse Kazakhstan-Kyrgyzstan-Tajikistan (R-KKT) trucking route" fait partie du *Northern Distribution Network*, ce réseau multimodal de voies terrestres routières et ferroviaires qui va permettre l'exfiltration des équipements de l'Otan.

La R-KTT passe, comme son nom l'indique, par le Tadjikistan, le Kirghizistan et le Kazakhstan, avant d'entrer en Russie. Mais elle évite l'Ouzbékistan, dont les autorités se montrent très gourmandes en matière de droits de passage.

Cette voie routière coûte plus cher que la voie Sud par le Pakistan (pour un conteneur de 20 pieds, le surcoût serait de 10 000\$, soit 18 000\$. En revanche, la voie aérienne coûte 40 000\$ par conteneur selon l'*US Transportation Command*). C'est aussi la plus longue: les transitaires estiment que le temps de passage entre l'Afghanistan et les ports de la Baltique tourne autour de 120 jours, contre 80 par le Pakistan.



Aubaine pour le privé. Une firme US est déjà bien implantée sur le R-KKT; il s'agit de [FMN Logistics](#) qui a commencé à rapatrier du matériel US il y a 4 mois, avec un [premier convoi](#) de 20 camions de 25t. D'autres vont suivre, comme [Move One](#) (Dubai), déjà présente en Asie centrale.

Le désengagement français d'Afghanistan se poursuit

Mise à jour : 19/07/2012 19:50 - Auteur : Samantha Lille

Du 15 au 18 juillet, Jean-Yves Le Drian s'est rendu en Asie centrale pour évoquer le désengagement logistique français du théâtre afghan par les voies Nord.



Direction le Kazakhstan, où le ministre de la Défense s'est entretenu avec le Premier ministre Karim Massimov et son homologue, Adilbek Djaksibekov. Les discussions ont porté sur les modalités de passage par le Kazakhstan d'une partie du matériel français. Les deux hommes ont notamment abordé le dossier du transit aérien de fret repartant d'Afghanistan vers l'aéroport de Chymkent. La coopération civilo-militaire entre Paris et Astana était également au programme des discussions.

Le 16 juillet, M. Le Drian a rallié Tachkent, en Ouzbékistan, deuxième étape de son déplacement. Sur place, il a pu dialoguer avec le président Islam Karimov et le ministre de la Défense, Kaboul

Berdiev. Là aussi, des accords ont été signés, dont un concernant le transit de containers par voie ferrée depuis la ville de Termez.

Une étape qui a aussi contribué à relancer notre coopération en matière militaire, fondée sur les travaux d'une commission de coopération de défense créée en décembre 1999.

Les voies Nord seront importantes

Par ailleurs, cette tournée régionale a permis au ministre de se rendre en Afghanistan le 17 juillet. Il y a rencontré le président afghan Hamid Karzai à Kaboul, ainsi que des soldats français déployés à Nijrab, en Kapisa. Sur place, il a pu « constater la bonne exécution du plan de retrait des troupes et du matériel ». Il a ensuite visité le centre de maintenance des véhicules sur la base de Warehouse à Kaboul, où vont être remis en état les quelque 800 véhicules des forces françaises qui doivent encore quitter le théâtre.

Enfin, Jean-Yves Le Drian a achevé sa tournée dans les républiques d'Asie centrale par un séjour à Douchanbé le 18 juillet, au Tadjikistan, pour une entrevue avec les autorités locales. L'armée de l'Air est déployée dans ce pays, depuis 2001, sous la forme d'un détachement aérien qui assure le transit et le soutien des éléments français engagés sur le théâtre afghan.

Le processus de transition est en marche

Actuellement 3 400 militaires sont déployés en Afghanistan. Ils assurent des missions de formation, de soutien, de sécurisation et d'appui aux forces de sécurité afghanes.

Conformément aux décisions du Président de la République, les armées planifient en coordination avec nos alliés et nos partenaires afghans, le retrait des forces engagées directement dans les missions de combat. Ce désengagement est rendu possible grâce à la montée en puissance des forces de sécurité afghanes, et s'inscrit dans le processus de transition.



Le 30 juin dernier, les militaires français ont quitté le COP UZBEEN qui a été transféré aux forces afghanes. Quelques jours plus tard, le 8 juillet 2012, les trois derniers chasseurs français, des Mirage 2000, quittaient Kandahar. Enfin, le 16 juillet, le poste de combat avancé d'Anjiran, dernier COP de Surobi a été lui aussi transféré aux Afghans.

Les armées auront procédé au cours de l'année 2012 au retrait d'environ 2 200 militaires.

Afghanistan : 500 véhicules et containers rapatriés au premier semestre



Selon les chiffres de l'état-major des armées, 278 véhicules et 232 containers ont quitté l'Afghanistan au cours du premier semestre. Le désengagement est donc bien entamé. Tous sont parti par la voie des airs, à bord d'avion gros porteur loués. Au total, 78 vols ont eu lieu - soit trois par semaine. En

moyenne, un gros porteur embarque entre six et sept véhicules/containers. Les vols se font soit en direction de la France, soit, plus couramment, vers les Emirats arabes unis. Deux navires affrétés ont déjà fait le voyage entre le Golfe et la France.

Le réouverture de la route du Sud, via le Pakistan, devrait faciliter le désengagement d'une partie du matériel, mais les discussions se poursuivent quant à la route du Nord, via l'Asie centrale et la Russie.

Au niveau du personnel, alors que les effectifs étaient de 3400 en mars, ils seront de 2950 fin août et de 1400 fin décembre. En décembre 2013, ils devraient tourner autour de 500.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 12 Juillet 2012 à 15:16

Français tués: le militaire afghan condamné à mort

Le Figaro, Mis à jour le 17/07/2012 à 12:24 | publié le 17/07/2012 à 11:24



Les cercueils des soldats français tués, transportés à l'aéroport de Kaboul, le 22 janvier 2012. Crédits photo : JOEL SAGET/AFP

Six mois après avoir abattu cinq soldats français dans une base de la province de la Kapissa, le militaire afghan Abdul Sabor a été condamné à mort.

La sentence était attendue: Abdul Sabor, 22 ans, qui a ouvert le feu sur des militaires français dans une base de la Kapissa en janvier

dernier, a été condamné à la peine capitale. La date de son exécution reste encore inconnue.

Le 20 janvier, il **ouvrait le feu sur un groupe de militaires français** assurant la formation des troupes **afghanes**, alors que ceux-ci faisaient un jogging dans la base de Gwan (en **Kapissa**), sans armes ni protections. Quatre hommes étaient morts et quinze autres avaient été blessés, dont huit grièvement. Le meurtrier avait justifié son geste par le visionnage de la vidéo de soldats américains urinant sur des cadavres afghans.

Désertion au Pakistan

Abdul Sabor était devenu soldat en avril 2011, après avoir payé un pot-de-vin à un recruteur de l'Armée nationale afghane (ANA), car il n'avait pas de papiers. Selon le site d'information américain McClatchy, le militaire afghan avait ensuite déserté après huit mois de service, pour «s'échapper» à Peshawar, dans une Zone tribale du nord-ouest du Pakistan, bastion des talibans et d'al-Qaïda.

De retour à Kaboul après «quelque temps», Abdul Sabor avait de nouveau corrompu le même recruteur de l'ANA pour réintégrer l'armée afghane. Il avait ensuite été envoyé dans le centre d'entraînement de l'armée à Kaboul, puis à Tagab, au cœur de la Kapissa - province sous contrôle français.

L'assassinat des cinq Français en janvier a été le déclencheur du **retrait anticipé** (d'un an) des forces françaises d'Afghanistan. Nicolas Sarkozy avait peu après annoncé la suspension des opérations de formation et d'aide au combat de l'armée française. «Si les conditions de sécurité

de nos soldats, comme les conditions du recrutement des soldats afghans ne sont pas clairement précisées, la France en tirera toutes les conséquences», avait alors affirmé l'ancien président de la République. Quelques jours plus tard, il avait annoncé le retrait des troupes françaises pour la fin 2013 au lieu de la fin 2014 prévue.

Le nouveau président François Hollande a depuis lors avancé la date du retrait des troupes à la fin 2012 pour les forces combattantes et dans le courant de l'année 2013, sans plus de précision, pour un rapatriement total des hommes et du matériel. La Kapissa, province instable proche de Kaboul dont les soldats français avaient la responsabilité depuis 2008, a été transférée aux forces de sécurité afghanes début juillet. À la fin de l'année, **seuls 1400 militaires français resteront sur place** pour la logistique et assister les Afghans.

KFOR : L'Otan renonce à baisser ses effectifs au Kosovo

Zone Militaire, 16 juillet 2012 – 15:52

Le Groupe d'orientation sur le Kosovo (ISG, International Steering Group for Kosovo) a annoncé, le 2 juillet dernier à Vienne, que l'ancienne province serbe accédera à « la pleine souveraineté en septembre », plus de 4 ans après avoir proclamé son indépendance à l'égard de Belgrade et 13 ans après l'intervention de l'Otan contre les forces serbes.

« La surveillance internationale prend fin avec (cette) décision » a déclaré Michael Spindelegger, le ministre autrichien des Affaires étrangères, lors de la conférence de presse organisée à l'issue de la 15e réunion de l'ISG, qui rassemble les 25 pays ayant soutenu l'indépendance du Kosovo.

Dans les faits, cette accession à l'indépendance sera effective en septembre prochain. Aussi, cette décision marque, pour Pristina, une « nouvelle étape pour le Kosovo ». En revanche, pour la Serbie, où le nationaliste Tomislav Nikolic a été élu président en mai, « ne représente pas grand chose » pour la communauté serbe du Kosovo, qui l'a « rejetée dès le début ».

Pour autant, la décision de l'ISG ne change rien à la mission de l'Union européenne Eulex Kosovo, dont les domaines de compétence sont la police et la justice, ainsi qu'à la présence de la KFOR, la force de l'Otan déployée dans l'ancienne province serbe.

Mieux même : le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Anders Fogh Rasmussen, a indiqué, le 11 juillet, que les plans visant à diminuer les effectifs de la KFOR à 2.500 hommes ont été remis à plus tard.

« Nous avons pour l'instant reporté toute décision de continuer à réduire le nombre des troupes de la Kfor » a-t-il déclaré lors d'une visite au Kosovo. « Tant que la situation dans le nord du Kosovo reste volatile comme elle l'est, nous devons maintenir le niveau actuel des troupes (...) de 5.000 à 6.000 soldats » a-t-il ajouté.

Depuis juillet 2011, des tensions persistent dans cette région, où les Serbes sont majoritaires. Et depuis que les autorités de Pristina ont cherché à prendre le contrôle de postes à la frontière serbe, plusieurs incidents les ont opposés avec la KFOR.

Cela étant, le départ de cette dernière est redouté par la population serbe, comme [l'a récemment indiqué](#) Mgr Théodose Sibalic, le métropolite de Rzaka et Prizren, dans la mesure où la force de l'Otan protège les lieux de culte des chrétiens orthodoxes.

La France compte encore 300 hommes au Kosovo, notamment avec un escadron de reconnaissance, armé par le 1er Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) d'Angoulême, basé à Novo Selo.

BH-Pour le combat en couple

La voix de l'épée, mardi 10 juillet 2012



Cela s'appelle le combat couplé et le principe est en simple qui consiste à associer ses forces à celle du pays dans lequel on intervient. De nombreuses formules ont été pratiquées depuis les petites équipes de conseil et de liaison au sein d'unités régulières ou non jusqu'aux brigades complètes placées sous commandement étranger, en passant par le « jaunissement » des bataillons d'Indochine ou

les compagnies tchadiennes du début des années 1970 encadrés par des Français.

On connaît les inconvénients de ce mode d'action. Les alliés locaux ont leur propre agenda politique qui ne correspond pas forcément au notre, ils ne respectent pas obligatoirement les canons de la démocratie et des droits de l'homme, ils ne sont pas non plus toujours très compétents et enfin certains choix simultanés peuvent être contradictoires comme par exemple celui de l'armée régalienne ou des forces locales. On restera pudique aussi sur les situations où on s'est crû obligé de les abandonner à leur sort.

Ces inconvénients ne doivent pas occulter les énormes avantages de cette solution, les principaux étant la connaissance du milieu des alliés locaux et l'apport numérique ou qualitatif qu'ils apportent à nos petites armées professionnelles et de haute-technologie. Rappelons que la seule grande victoire récente contre des organisations non étatiques dans le grand Moyen-Orient a été le rétablissement de la sécurité en Irak en 2007, et que celle-ci a été le fruit de l'association de la connaissance du milieu des miliciens irakiens du Sahwa et des soldats de l'armée régulière avec la puissance et la technologie des Américains. On peut imaginer également que les cours des deux conflits de Bush auraient été différents si les armées irakienne et afghane avaient été organisées bien plus tôt.

Il ne faut pas oublier enfin qu'à partir du moment où nous intervenir quelque part sans avoir l'intention d'y maintenir des unités combattantes, il faut bien à un moment donné faire quelque chose avec des forces locales ne serait-ce que leur passer le relais. La coordination, la formation, l'encadrement de troupes étrangères sont des obligations du combat moderne et il ne s'agit pas de choses qui s'improvisent. On utilise parfois pour cela les forces spéciales mais en dehors du caractère confidentiel que peut revêtir ce genre de mission, il n'y a pas là de compétence qui en relève spécifiquement. Qui plus est les forces spéciales sont limitées par la contradiction avec leur mission principale : le raid à haute valeur ajoutée, et de toute façon leur nombre est insuffisant pour le couplage avec un grand nombre.

Plutôt que les structures ad hoc qui ont cours pour armer l'opération Epidote (formation de l'armée nationale afghane) ou les équipes de mentoring (OMLT), longues à se mettre en place, je propose la création d'un régiment d'assistance militaire. Cette structure permanente, bras armé de l'Ecole militaire de spécialisation de l'Outre-mer et de l'étranger (EMSOME), serait la laboratoire tactique du combat couplé et de l'assistance technique avec une direction des études et de la prospective (DEP) dédiée, des compagnies spécialisées dans certaines régions du monde et où les équipes en attente apprendraient de celles qui reviennent, sans parler des facilités pour l'apprentissage des langues ou de la géographie. On disposerait ainsi de plusieurs dizaines d'équipes de liaison et d'assistance immédiatement disponibles pour la guerre de corsaires ou l'AMT classique.

Publié par [Michel Goya](#)

BH-Pour un véritable véhicule d'appui feux anti-personnel

La voix de l'épée, samedi 7 juillet 2012



En théorie, l'infanterie mécanisée, l'artillerie automotrice et les chars s'appuient mutuellement. Les chars constituent le fer de lance, l'infanterie mécanisée protège ce fer de lance contre ce qui peut le menacer, en premier lieu l'infanterie adverse, et l'artillerie encage, prépare et appuie l'engagement de ces deux premiers éléments.

Dans la pratique, cela s'est rarement passé aussi bien. L'infanterie mécanisée a souvent du mal à suivre les chars et le blindage de ses véhicules (surtout s'ils ont une capacité

amphibie) est trop léger pour le champ de bataille moderne. Quant à la coordination avec l'artillerie, elle a toujours été difficile à gérer dans la manœuvre et de fait souvent aléatoire. Bref, le combat interarmes « lourd » est une machinerie complexe, nécessitant un long entraînement en commun et restant de fait très sensible à chaque développement quantitatif et qualitatif de l'armement antichars. Les difficultés des divisions blindées-mécanisées israélienne et arabes dans la guerre du Kippour en 1973, les échecs russes à Grozny en 1994-1995 ou israélien au Sud-Liban en 2006, témoignent de la difficulté de l'exercice.

En Afghanistan puis en Tchétchénie, les Russes se sont aperçus que le problème venait surtout d'un manque de puissance de feu de saturation anti-personnel à longue distance, seule à même de contrer la menace de l'infanterie antichars. Finalement, le meilleur système d'appui feux, des chars de bataille comme des fantassins, était l'engin antiaérien ZSU-23-4 capable de projeter 3 500 obus de 23 mm à plus de 2 000 m en une minute. Son blindage très léger le rendait néanmoins très vulnérable. Ils ont donc imaginé d'utiliser des châssis de chars de bataille, le T-72 en l'occurrence, pour développer un véhicule spécifique d'appui feux, le BMPT, à la fois mobile, fortement blindé et puissant avec ses deux canons de 30 mm, deux lance-grenades automatiques AGS-17, une mitrailleuse de 7,62 mm et un lance-missiles AT-9.

Entre disette budgétaire permanente et réticence culturelle, l'armée de terre française n'a, à ma connaissance, jamais pensé à développer de plate-forme d'appui feux directs de saturation. Nous faisons donc confiance aux armes de bord des véhicules de transport, mitrailleuse de 12,7 mm ou canon de 25 mm du VBCI, aux VAB antiaériens T 20-13 avec un seul canon de 20 mm à commande manuelle ou aux canons de 105 mm des AMX 10-RC, évidemment puissants mais peu saturants. Ce n'est évidemment pas négligeable mais il faut réunir et coordonner plusieurs de ces moyens pour obtenir un effet de saturation sur un adversaire un peu conséquent. On peut faire appel aussi aux appuis extérieurs, artillerie, hélicoptères d'assaut ou aviation mais ceux-ci ont leurs propres limitations (délais, distances de sécurité, etc.). Un seul engin à plusieurs mitrailleuses ou canons mitrailleurs permettrait d'avoir le même effet que plusieurs véhicules ou d'un appui indirect mais dans l'immédiat. Imaginons simplement ce que cela aurait pu donner dans le combat d'Uzbeen en août 2008. Un seul véhicule de ce type y aurait été plus efficace que les quatre 12,7 mm en limite de portée (et servis sous le feu à l'extérieur des tourelles), les deux mortiers de 81 mm qui ne pouvaient tirer sur des combattants imbriqués (et non pas par absence de percuteurs, tuons cette légende au passage) ou des appuis aériens difficiles à obtenir.

Reste à savoir, dans un budget plus que contraint, comment faire pour disposer d'un tel engin. A la manière des Russes, on pourrait imaginer de développer une version lourde à partir de châssis de Leclerc. Plus de 40 d'entre eux sont en attente de cession et pourraient être utilisés pour cela. Nexter a d'ailleurs proposé une version avec canon polyvalent de 40 mm. Reste que même cette version rétrofitée du Leclerc ne serait pas forcément économique tant le maintien en condition opérationnelle de l'engin est couteux. De plus, et cela me semble actuellement rédhibitoire, le Leclerc n'est pas déployable rapidement, ni partout. On pourrait donc l'imaginer en « balle magique », comme engin de supériorité terrestre associé à la version canon, mais le rapport coût/probabilité d'emploi n'est pas très bon.

Il y a aussi la solution duetrofit d'AMX-10 P ou de VAB mais les travaux nécessaires sur les premiers seraient sans doute trop important et le second est peut-être trop léger pour servir de base de feux un peu lourde (mais je demande l'avis de spécialistes). Reste enfin, la voie des EBRC (engin blindé roues-canon). Il est peut-être encore temps d'en concevoir une vraie version appui anti-personnel.

Publié par [Michel Goya](#)

6- Défense de par le Monde

L'OTAN renforce la surveillance de la Marine russe dans l'Atlantique (Défense)



Le cargo Alaed

© RIA Novosti. Sergei Yeschenko, 22:53 16/07/2012 ;
MOSCOU, 16 juillet

Les services de renseignement de l'OTAN ont renforcé la surveillance des navires de guerre russes qui effectuent des manœuvres dans l'Atlantique et la Méditerranée, a annoncé lundi

à RIA Novosti un responsable haut placé du ministère russe de la Défense.

"Le nombre des vols des avions de reconnaissance otaniens Lockheed P-3 Orion a considérablement augmenté dans les secteurs où se trouvent les bâtiments de guerre russes. Les marins russe notent également le renforcement du contrôle radioélectronique", a indiqué le responsable.

La semaine dernière, un porte-parole du ministère russe de la Défense a annoncé que plusieurs navires des flottes russes du Nord, de la Baltique et de la mer Noire mèneraient des exercices dans l'Atlantique, les mers Méditerranée et Noire. Dans le même temps, certains médias ont rapporté que les navires militaires russes transportaient des matériels de guerre syriens qui avaient subi des réparations en Russie.

Toutefois, l'agence russe d'exportation d'armements Rosoboronexport a catégoriquement démenti ces informations avant de noter que de tels matériels se trouvaient à bord du cargo Alaed affrété par l'armateur russe FEMCO.

Le cargo Alaed, qui transportait des missiles sol-air et des hélicoptères Mi-25 réparés en Russie vers la Syrie, a été arrêté par les autorités britanniques près des côtes écossaises en juin dernier. Il a dû retourner dans la baie de Kola (mer de Barents). La compagnie d'assurances britannique Standard Club a rompu le contrat avec FEMCO. Londres a déclaré qu'il était impossible de laisser passer un tel chargement en raison de l'embargo sur les fournitures militaires contre le régime syrien de Bachar d'el-Assad.

La Russie a nié toutes les accusations et a souligné que l'Alaed transportait des hélicoptères achetés par la Syrie à l'URSS et que mes spécialistes russes n'avaient fait que l'entretien prévu de ce matériel, conformément au contrat conclu bien avant le début du conflit syrien.

Le Pentagone installe un radar d'alerte avancée au Qatar

Zone Militaire, 18 juillet 2012 – 9:47

En novembre dernier, l'on apprenait que les Etats-Unis envisageaient de renforcer leur présence militaire dans le Golfe persique. A l'époque, le porte-parole du Pentagone, le capitaine de vaisseau John Kirby, avait fait état d'un « certain nombre d'options » et souligné « qu'aucune décision n'avait été encore prise ».

Depuis, l'US Navy a doublé, dans la région, ses capacités de lutte anti-mines et envoyé à Bahrein, où est implanté l'état-major de sa Ve Flotte, l'USS Ponce, un navire amphibie transformé en base flottante pour fournir un soutien logistique nécessaire pour plusieurs missions, à commencer par le déminage.

En outre, la marine américaine, à la demande de l'US Centcom, en charge du Moyen Orient et de l'Asie centrale, va maintenir le déploiement de 2 porte-avions dans la zone, l'USS Dwight Eisenhower devant relever l'USS Lincoln et l'USS John Stennis étant attendu pour remplacer l'USS Enterprise. La posture habituelle de l'US Navy dans la région est d'affecter en moyenne 1,7 bâtiment de ce type.

Par ailleurs, en avril, des avions de chasse F-22 Raptor ont été déployés aux Emirats arabes unis afin de renforcer les moyens américains déjà présents sur la base d'al-Dhafra, dont des avions

ravitailleurs KC-10 Extender, des E-3 Sentry pour la surveillance aérienne, ainsi que des U2 Dragon Lady et des drones RQ-4 Global Hawk pour le renseignement.

Enfin, dernière information en date, que l'on doit [au Wall Street Journal](#), les Etats-Unis ont commencé la construction d'une station radar d'alerte avancée au Qatar, sur un site encore tenu secret, afin de pouvoir repérer et de suivre la trajectoire de missiles pouvant éventuellement être tirés par l'Iran.

Le quotidien rappelle qu'un tel système a déjà été déployé dans le désert du Néguev, en Israël, et qu'un autre le sera en Turquie, dans le cadre du projet de bouclier antimissile de l'Otan. Ces radars d'alerte avancée sont couplés à des destroyers Aegis de l'US Navy qui croisent en Méditerranée orientale.

Et pour faire bonne mesure, le Wall Street Journal fait état du projet d'installer le système antimissile THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) aux Emirats arabes unis pour intercepter des missiles balistiques à haute altitude.

Pour les Etats-Unis, ce renforcement des capacités militaire dans le Golfe persique vise deux objectifs. Le premier est de rassurer Israël, dans une moindre mesure, les monarchies pétrolières, face l'Iran dont le programme nucléaire, qui fait actuellement l'objet de négociations qui n'aboutissent pas, inquiète.

« Des amis comme nous doivent penser et agir ensemble de façon intelligente et créative » a ainsi fort diplomatiquement déclaré Hillary Clinton, la secrétaire d'Etat, à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, le 16 juillet. « Nous utiliserons toutes les composantes de la puissance américaine pour empêcher l'Iran d'accéder à l'arme nucléaire » a-t-elle ajouté. En clair, Washington veut éviter une intervention militaire décidé unilatéralement par Israël.

Le second objectif poursuivi est d'empêcher le blocage par l'Iran du détroit d'Ormuz, d'une importance stratégique étant donné qu'il est la voie de transit de 40% du trafic pétrolier mondial. Or, Téhéran a, à plusieurs reprises, menacé de le fermer en cas d'attaque de ses sites nucléaires ou en réponse aux sanctions internationales prises à son encontre.

Et pour dissuader le régime iranien d'interdire l'accès du détroit d'Ormuz, le Pentagone a annoncé la tenue, à partir du 16 septembre, dans la Golfe persique, d'un exercice de lutte anti-mines de grande ampleur avec la participation d'une vingtaine de pays. « Ce seront des manoeuvres défensives destinées à préserver la liberté de navigation dans les eaux internationales du Moyen Orient » a expliqué George Little, un porte-parole du département américain à la Défense.

Cela étant, ces annonces ont été faites alors que les Emirats arabes unis viennent de commencer leurs exportations de pétrole via un oléoduc de 360 km de long, qui débouche au terminal de Foujeirah, situé, sur la mer d'Oman, ce qui évite de passer par le détroit d'Ormuz.

L'austérité frappe l'armée espagnole

Zone Militaire, 18 juillet 2012 – 17:42

La semaine passée, le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, a annoncé qu'il fallait trouver 65 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2014 pour réduire les déficits publics du pays à 2,8% de son PIB. Cette somme s'ajoute aux 27,3 milliards d'euros d'efforts déjà emandés en mars dernier.

Pour atteindre cet objectif, de nouvelles taxes vont augmenter ou être créées et le taux de TVA passera à 21% au 1er septembre. Mais il est surtout prévu 27 milliards d'euros de coupes budgétaires.

Si les dépenses sociales ou les traitements des fonctionnaires vont être impactées, l'armée espagnole, qui a également sa part d'efforts à accomplir, voit ses capacités et la conditions de ses personnels se dégrader, ce qui n'est pas sans provoquer quelques remous en son sein, des syndicats de militaires, l'Asociación Unificada de militares españoles (AUME) et Asociación de Suboficiales de las Fuerzas Armadas (ASFAS) ayant affiché des mouvements d'humeur, tout en regrettant que [des dépenses inutiles n'ont pas encore été annulées](#) et en [proposant des mesures d'économies](#).

Quoi qu'il en soit, le ministre espagnol de la Défense, Pedro Morenes, a annoncé, le 17 juillet, que la contribution de son pays à la Force interimaire des Nations unies au Liban (Finul) va être diminuée par deux, passant à ainsi à 550 militaires au lieu de 1.100 actuellement, et cela, dès cette année.

Pour justifier cette décision, Pedro Morenes a avancé que les objectifs fixés à la Finul ont été pour la plupart atteints (ça reste à voir...) et que ce retrait partiel des forces espagnoles, qui perdu 3 hommes au Liban dans un attentat, en 2007, permettrait de faire des économies. Et d'ajouter que la France et l'Italie, qui ont été jusqu'à un passé récent les principaux contributeurs de la force des Nations unies, ont également réduit leur participation.

Pour ce qui concerne les autres opérations extérieures, le ministre a confirmé que la participation de Madrid à la mission européenne de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien (Atalante) restera au niveau actuel et que le plan de retrait des forces espagnoles en Afghanistan, où elles comptent 1.500 hommes, ne changerait pas... du moins pour l'instant.

Pour le moment, il est prévu de rapatrier 10% des effectifs espagnols en 2012 et 40% en 2013. Les derniers soldats ibères rentreront l'année suivante. Toutefois, Pedro Morenes n'a pas exclu l'idée d'un calendrier de retrait accéléré si « la situation et la sécurité des troupes le permettent ».

Par ailleurs, et toujours dans l'idée de faire des économies sur un budget militaire qui a diminué de 25% au cours de ces 4 dernières années, [le quotidien El País](#) a fait état du plan « Vision 2025" qui consiste à réduire les effectifs des forces armées espagnoles de 20.000 hommes (sur 130.000) ainsi que le nombre d'employés civils de la Défense de 5.000.

L'Ejército de Tierra (forces terrestres) sera la plus touchée par ce plan puisqu'elle verra fondre ses effectifs de 10.000 hommes, soit, deux brigades. L'Armada (marine) et l'Ejército de Aire (air) perdront chacune 5.000 postes.

Sur un air déjà entendu sous d'autres cieux, il est question pour Madrid d'avoir une armée certes moins importante en terme d'effectifs mais mieux équipée, notamment dans les domaines des drones, du renseignement, de la surveillance, de la reconnaissance, du transport et de la cyberdéfense.

Chef du MI6 : l'Iran aura l'arme nucléaire dans 2 ans

Opexnews, Vendredi 13 juillet 2012

Sir Robert John Sawers, le chef du MI6, a affirmé que les agents britanniques ont empêché l'Iran de se doter de l'arme nucléaire au moins depuis 2008, mais "il est toutefois vraisemblable de supposer que la République islamique y parviendra d'ici 2014", rapporte ce matin le Telegraph britannique. Il y a 4 mois, le chef du MI6 avait fait un compte-rendu secret devant le gouvernement britannique sur la menace militaire iranienne croissante, mais cette fois-ci il a tenu ces propos au cours d'un colloque réunissant une centaine de hauts fonctionnaires britanniques. Il a affirmé lors de la conférence que l'Iran "est à deux ans de devenir un pays doté de l'arme nucléaire".

L'Inde teste un missile à capacité nucléaire (TV)



Missile Agni-I. Les archives

© AFP/ RAVEENDRAN, 11:56 13/07/2012, **NEW DELHI, 13 juillet - RIA Novosti**

L'armée indienne a testé avec succès un missile Agni-I, capable de porter une charge nucléaire, a annoncé vendredi la chaîne de télévision CNN-IBN.

Le missile a été tiré depuis une rampe mobile située sur le polygone de l'île de Wheeler dans le golfe du Bengale, au large de l'Etat indien d'Orissa.

Agni I (feu en sanscrit) est un missile balistique à un étage et d'une portée de 700 km. Il peut porter différents types d'ogives, notamment une ogive nucléaire.

En avril, l'Inde a testé avec succès le missile balistique Agni-V capable de frapper des cibles à une distance de 5.000 kilomètres. Ce missile doit subir plusieurs tests et pourrait, selon les experts, équiper l'armée indienne dès 2014-2015. Selon les médias indiens, le pays est en train de mettre au point le missile Agni-VI, d'une portée encore plus grande.

La Deutsche Marine formera des marins algériens

Zone Militaire, 18 juillet 2012 – 15:11

Le 26 mars dernier, l'Algérie a passé commande auprès de la firme allemande ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) de deux frégates de type Meko A200 pour un montant de 400 millions d'euros. Pour armer ces navires, Alger compte également se procurer 6 hélicoptères AgustaWestland Super Lynx.

Restait alors à trouver une solution pour former les futurs équipages de la Marine nationale algérienne. Ce qui vient d'être fait d'après le ministère allemand de la Défense, qui a par ailleurs confirmé officiellement la commande des deux frégates Meko.

Ainsi, la formation des marins algériens appelés à être affectés sur ces navires sera assurée en Allemagne par 16 instructeurs de la Deutsche Marine, à partir de 2013 et cela, jusqu'en 2017. La prestation sera facturée 12 millions d'euros à Alger.

La frégate Meko A200, développée initialement par Blohm&Voss, racheté depuis par TKMS, affiche un déplacement de 3.500 tonnes pour une longueur de 121 mètres. Pour les besoins algériens, elle sera équipée de 8 missiles anti-navires Saab Bofors Dynamics 15 Mark III, de 32 missiles surface-air Umkhonto conçus par le sud-africain Denel Dynamics, d'une tourelle de 76 mm, de deux canons de 35 mm ainsi que de torpilles MU-90 développées par DCNS, Thales et Wass.

Cette commande s'est faite dans le cadre d'une vaste modernisation des capacités de la Marine nationale algérienne, dont les missions sont, entre autres, de surveiller les voies maritimes (trafics, immigration clandestine) et, bien évidemment, de protéger les 1.000 km de côtes que compte l'Algérie. Par ailleurs, elle est aussi une réponse au renforcement des moyens navals marocains.

Outre ceux deux frégates, Alger en aurait également commandé [trois autres auprès de la Chine](#). Très peu détails ont été donnés sur ce contrat, si ce n'est que les bâtiments en question auraient un déplacement de 2.800 tonnes en charge et qu'elles seraient doté de moteurs MTU.

Au cours de ces dernières années, l'Algérie a mis en service deux nouveaux sous-marins Kilo, qui se sont ajoutés à deux autres exemplaires reçus dans les années 1980 et qui ont été modernisés. Un bâtiment de débarquement et de soutien logistique dérivé du navire italien San Giusto, est attendu pour 2014 et deux corvettes « Tiger » russes (Projet 20382) ont été commandées. Enfin, 20 patrouilleurs du français Ocea lui ont été livrés entre 2008 et 2011 pour équiper ses garde-côtes

7 – Nos Armées

a) – Terre

Défilé du 14 juillet : Double fracture pour le parachutiste blessé

Zone Militaire, 16 juillet 2012 – 19:52

Le lieutenant Poulet, le parachutiste qui s'est blessé sur les pavés de la place de la Concorde, à l'issue du défilé militaire du dernier 14 juillet, souffre d'une double fracture du tibia et du péroné, a fait savoir le général Bruno Dary, le gouverneur militaire de Paris.

Ce parachutiste qui compte près de 12.000 sauts à son actif, avait subi une opération le jour même de son admission à l'hôpital militaire Percy de Clamart (Hauts-de-Seine). Le Service de santé des armées avait alors indiqué que l'intervention chirurgicale s'était « bien passée », dans donner plus de précisions quant à la nature de ses blessures.

L'officier devrait rester hospitalisé pendant une « huitaine de jours » et bénéficier ensuite « d'environ trois mois de convalescence ».

Le général Dary a expliqué, ce 16 juillet, que le lieutenant Poulet « a été pris dans de fortes turbulences aérologiques au moment où il allait toucher le sol. Ces conditions avaient d'ailleurs

conduits les parachutistes « au cours du vil à ne pas faire sauter l'autre demi-équipe », a-t-il ajouté.

« J'étais un petit peu désolé de rater un saut comme celui-ci, ça ne m'est jamais arrivé. J'ai été rassuré par le Président, il m'a dit rendez-vous à l'année prochaine, j'espère que je serai remis pour revenir le saluer d'une plus belle manière » a confié le parachutiste à RTL.

Accident lors d'un exercice au camp militaire de Canjuers : un tué et deux blessés

Zone Militaire, 13 juillet 2012 – 20:27



Un militaire du 12ème Régiment de Cuirassiers d'Olivet (Loiret) a trouvé la mort, ce 13 juillet, lors d'un exercice militaire organisé au camp de Canjuers, près de Draguignan, dans le Var.

Selon le colonel Bruno Lafitte, du Sirpa Terre, le drame s'est passé en fin d'après-midi. Deux autres militaires ont été légèrement blessés dans cet accident impliquant un véhicule blindé léger (VBL).

D'après les informations recueillies par [Var Matin](#), le VBL se serait retourné mais le

quotidien indique que les « circonstances exactes (...) restent à déterminer ». Une enquête a été confiée à la gendarmerie.

Créé en 1970, avec ses 35 000 ha de terrain, le camp de Canjuers est le plus grand champ de tir d'Europe occidentale.

Un "Caïman" testé à Pau chez les forces spéciales Terre

Ligne de Défense, 19.07.2012



Du 9 au 12 juillet 2012, un détachement de techniciens et d'ingénieurs de la société Eurocopter est venu à Pau sur la plateforme aérienne de la brigade des forces spéciales Terre (BFST) pour présenter le NH90.

Après l'expérimentation par les forces australiennes (1er pays à disposer de cet appareil) et notamment les forces spéciales, Eurocopter souhaitait aussi avoir

l'expertise des commandos de la BFST (composée du 4ème RHFS, du 1er RPIMa et du 13ème RDP, elle agit dans le spectre complet « renseignement stratégique – action spéciale – aérocombat des forces spéciales ») sur les améliorations possibles de la cabine du NH90.

C'est donc dans ce cadre que la maquette a été présentée pendant une semaine dans les bâtiments du 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales

L'objectif pour Eurocopter était que le plus large panel de spécialistes FS formule des avis et des recommandations sur l'agencement et la configuration de cet appareil. De nombreux savoir faire spécifiques ont donc été testés : corde lisse, rappel, grappe, treuil, place du gunner (photo 1), embarquement et débarquement de groupe action (photo 2 ci-dessus: BFST, avec un groupe du 1^{er} RPIMa) ou équipe "RENS" mais aussi embarquement et débarquement d'un prototype de "mule FS" de la société [Polaris](#).



Exercice Zatcha : dernier entrainement pour les élèves de Saint-Cyr

Mise à jour : 19/07/2012 16:45



Les élèves de l'école militaire de Saint-Cyr se sont entraînés pour la dernière fois de l'année à Figeac, dans le lot, aux côtés de marsouins et de militaires du génie parachutiste.

Du 6 au 10 juillet 2012 s'est déroulé, à Figeac dans le Lot, l'exercice Zatcha. Aux côtés du 1^{er} régiment d'infanterie marine et du 17^e régiment du génie parachutiste, les élèves du 3^e bataillon de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr ont pu procéder à leur dernier exercice grandeur nature de l'année.

Près de 300 militaires et 40 véhicules ont été mobilisés afin de permettre aux élèves de mener leur mission à bien. Cette mission devait permettre aux élèves de « perfectionner leur sens tactique en situation de combat, franchir des rivières, travailler en coopération avec des éléments blindés et motorisés et renforcer ses aptitudes physiques et psychiques », selon la direction de la communication de Saint-Cyr. A la fin de l'exercice, une grande prise d'arme a été organisée à Figeac.

Les militaires ont été très bien accueilli par la population, qui a pu rencontrer les détachements une fois la mission et la prise d'armes achevées.



Droits : Armée de Terre 2012

b)– Mer

Visite du CEMM ivoirien

Mise à jour : 20/07/2012 08:49

Le Chef d'état-major de la Marine, l'amiral Bernard Rogel a rencontré jeudi 19 juillet 2012 son homologue ivoirien : le capitaine de vaisseau major Djakaridja Konaté, commandant la Marine nationale ivoirienne.



Durant cette matinée de travail, ils ont rappelé l'importance des liens tissés entre les deux marines. « Nous devons continuer sur le chemin de la coopération » a affirmé l'amiral Rogel.

L'avant-veille, le CV major Djakaridja s'était rendu sur les côtes atlantiques notamment dans le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de l'Atlantique (CROSSA) de la ville d'Etel.

Il s'agissait de présenter à la délégation ivoirienne l'ensemble des missions menées dans le cadre de l'Action l'État en mer (AEM). Vendredi 20 juillet 2012, le CV major Djakaridja se rendra à Brest où il sera reçu par l'amiral Labonne, préfet maritime de l'Atlantique. Il visitera le Centre opérationnel de la Marine de Brest et des moyens de l'AEM dont le bâtiment de soutien, d'assistance et de dépollution l'*Argonaute*

Varuna 2012 - Manœuvres aéronavales avec l'Inde

Mise à jour : 19/07/2012 15:22



La première des manœuvres aéronavales franco-indienne du nom de Varuna s'est tenue en 1998. L'édition 2012 se déroule pour sa part du 19 au 22 juillet dans les eaux méditerranéennes.

L'amiral Joshi, commandant en chef de la région ouest, est présent en visite officielle dans le cadre de ces manœuvres. L'Inde a déployé cette année en Méditerranée le destroyer lance missiles Mumbai, les frégates *Trishul* et *Gomati* et le pétrolier ravitailleur *Aditya*. Côté français, les frégates [Surcouf](#) et [Montcalm](#), l'avisos [Commandant Birot](#) et le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) [Var](#) participeront à l'exercice.

Les marines indienne et française entretiennent des relations étroites qui se manifestent par de nombreux échanges. Des entraînements aéronavals réguliers, d'une complexité croissante, permettent ainsi de travailler à l'interopérabilité des deux marines. Ces activités bilatérales de préparation opérationnelle portent le nom de «Varuna», l'un des dieux les plus importants du

panthéon du védisme et de l'hindouisme. Les deux nations essaient de conduire ce type d'entraînement chaque année, en alternance entre la France et l'Inde. Les dernières manœuvres aéronavales Varuna s'étaient tenues en janvier 2011 en Inde en présence du groupe aéronaval français, articulé autour du porte-avions [Charles de Gaulle](#) et déployé en Agapanthe.

La relation qu'entretiennent les deux marines est à la fois technique et opérationnelle. En effet, la demande indienne croissante de transferts de savoir-faire implique d'améliorer en permanence la qualité et la réciprocité des échanges.

La France est en effet une nation riveraine de l'océan Indien et coopère régulièrement avec l'Inde dans cette zone d'opérations, notamment dans le domaine de la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden et au large de la corne de l'Afrique. L'amiral Bernard Rogel, [chef d'état-major de la Marine](#), se rendra en visite officielle en Inde en décembre 2012.

À l'occasion de l'année de l'Inde à Saint-Tropez et dans le cadre des manœuvres aéronavales franco-indiennes Varuna, le destroyer lance missiles *Mumbai* et la frégate *Surcouf* mouilleront à Saint-Tropez du 20 au 21 juillet.



Sources : © Marine nationale

Le groupe Jeanne d'Arc affûte sa maîtrise de la lutte anti sous-marine

Mise à jour : 17/07/2012 13:56

Le 14 juillet 2012, au large des îles Canaries, après plusieurs jours d'entraînement commun, le groupe Jeanne d'Arc a effectué, avec un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) français, un transfert de personnel peu commun.

Depuis quelques jours déjà, un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) opère avec les deux bâtiments du groupe Jeanne d'Arc. Objectif: parfaire l'entraînement des officiers-élèves (OE) embarqués sur la frégate anti-sous-marine (FASM) [Georges Leygues](#) et le bâtiment de projection et de commandement (BPC) [Dixmude](#) et entretenir les savoir-faire ASM du groupe. C'est une occasion rare pour les jeunes enseignes de travailler situation réelle. Une douzaine d'entre eux suivront ces entraînements opérationnels depuis le sous-marin lui-même. Embarqués pour 48h,

les officiers-élèves ont eu l'opportunité de découvrir la vie singulière d'un équipage de SNA, ainsi que le niveau d'expertise de ces hommes qui vivent sous la mer.



Le transfert des OE, depuis la frégate ou le BPC vers le sous-marin, est réalisé en pleine mer. Habituellement, c'est une embarcation qui est mise à l'eau pour effectuer cette manœuvre. Cependant, compte tenu des conditions météorologiques, l' *Alouette III* du groupe Jeanne d'Arc décolle alors pour réaliser une opération particulière: un hélitreuillage sur le kiosque d'un sous-marin.

Situé à une dizaine de nautiques du *Dixmude*, le SNA fait surface vers 07h30 afin de recevoir le plongeur de bord de l'*Alouette III*. La manœuvre est délicate, le vent important et le massif du sous-marin bien petit. À quelques mètres seulement en stationnaire au-dessus du «boudin noir», le pilotage de l'aéronef est précis, la sécurité assurée, le mécanicien de bord chargé du treuil de l'*Alouette* peut descendre le plongeur. Une

fois posté dans le kiosque, le plongeur va assurer à son tour la sécurité de l'hélitreuillage de 5 officiers-élèves et de 2 membres d'équipage du sous-marin, en deux passes.

À quelques jours du retour en Europe du groupe Jeanne d'Arc, les OE poursuivent de plus belle leur mise en condition opérationnelle pour parfaire leurs connaissances, pratiques et découvertes du métier qu'ils ont choisi, d'une vie tournée vers la mer, vers le large et en équipage.



Sources : © Marine nationale

La base navale de Brest ouvre ses portes à partir du 19 juillet

Ligne de Défense, 15.07.2012

C'est encore mieux sous le soleil, mais la visite de la base navale constituera, en cas de précipitations, une bonne destination estivale.

La base navale de Brest se visite en continu à pied, du lundi au vendredi, depuis la porte de la Grande Rivière (rive droite, route de la Corniche). Les marins brestois accueillent les visiteurs durant une à deux heures pour une visite de la base et d'un bâtiment de la marine nationale (selon disponibilité), le tout parsemé d'anecdotes qui font découvrir la marine d'aujourd'hui.

Agenda:



Du 19 juillet au 31 août de 10h à 16h.

Pas de visites les week-ends et jours fériés

Modalités pratiques :

Visites ouvertes au public de l'UE et de l'OTAN.

Autres ressortissants: demande préalable à formuler au 02 98 22 06 12.

Accès sur présentation d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

Photos interdites dans l'enceinte militaire.

Informations au : 0800 523 535 ou 02 98 22 06 12.

Un peu de lecture. Le dernier numéro de Cols bleus (n°2996 du 7 juillet) est presque entièrement consacré à Brest et à la Marine dans la ville.

c)– Aviation

Fermeture de la base aérienne 943 de Nice

Mise à jour : 16/07/2012 17:07 - Auteur : Lieutenant Charline Redin

Lundi 16 juillet 2012, la base aérienne 943 de Nice, spécialisée dans la défense aérienne, a été officiellement dissoute après une cérémonie riche en émotions. Cette journée marque également la fin d'une série de fermetures de bases aériennes métropolitaines débutée en novembre 2009.

C'est avec beaucoup de fierté que le colonel Jean-Paul Mochin, commandant de la base aérienne de Nice, a plié le drapeau de la base azurée pour le remettre au général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'air. À cette occasion, trois Mirage 2000 de la base d'Orange ont survolé le site qui fermera ce soir définitivement ses portes.



La cérémonie qui s'est déroulée en fin de matinée sur la base aérienne de Roquebrune aura été forte en émotions. «*Nous fermons la base de Nice le 16 juillet 2012, quasiment 50 ans après son implantation sur le site, explique le colonel Mochin. Nous avons rendu hommage aux communes de Menton et de Nice en défilant pour la dernière fois à l'occasion de la fête nationale. Nous avons une base qui ferme mais qui a le moral*» insiste l'officier. À compter du 1^{er} septembre 2012, seul le site de Mont-Agel sera conservé. Ce dernier deviendra un

élément air rattaché de la base aérienne 125 d'Istres. Il sera équipé de nouveaux radars plus efficaces et plus précis, qui remplaceront ceux actuellement en place depuis plus de quarante ans.

Le général Paloméros a souhaité mettre à l'honneur les aviateurs qui *« depuis 50 ans, quelles que soient leurs spécialités permettent au Mont-Agel d'être cette «sentinelle du ciel» qui veille sur le quart sud-est de notre territoire ainsi que sur ses approches méditerranéennes »*. Et d'ajouter : *« C'est tout un paradoxe que nous vivons aujourd'hui : la base aérienne 943 ferme mais c'est pour que le site du Mont-Agel, équipé de nouveaux moyens, demeure ce guetteur si efficace qu'il n'a cessé depuis un demi siècle »*.

Étaient présents à cette cérémonie M. Auber, dont l'oncle est le parrain de la base niçoise, mais aussi les neuf aviateurs qui ont successivement commandé la BA 943. Le premier commandant de la base, le colonel Humbert, aujourd'hui âgé de 92 ans était dans les rangs.

Lorsque le colonel Mochin a pris le commandement de la base aérienne en juin 2010, *« je savais que j'accompagnerai les aviateurs vers la fermeture de la BA 943. J'ai été pendant une importante partie de ma carrière un pilote de chasse, un technicien en somme. Au cours de ces deux années de commandement, j'ai vécu une expérience humaine différente de ce que je connaissais déjà. Ces deux années furent pour moi très riches »*.

Pour fermer une base aérienne, il convient de procéder avec beaucoup de méthode : *« Lorsque qu'un site disparaît, on enlève des hommes. Cependant il faut continuer les missions opérationnelles jusqu'au dernier jour. Nous avons réussi ce challenge, c'est une des qualités de l'armée de l'air »*. La fermeture de la base niçoise ne devait en aucun cas entraîner une baisse de la capacité de détection dans le sud-est de l'hexagone. C'est pourquoi le centre de détection de Lyon, grâce au système de commandement et de conduite des opérations aériennes (SCCOA), a été en mesure de récupérer les informations provenant des radars situés à Nice. Ainsi après le mariage du Prince de Monaco en juillet 2011 et le sommet du G20 en novembre 2011, l'activité du centre de détection et de contrôle de Nice a diminué afin qu'il puisse se consacrer à sa fermeture.

Parmi les 350 aviateurs de la base 943, beaucoup ont été mutés vers d'autres unités de l'armée de l'air. *« Je peux affirmer avec beaucoup de fierté que nous avons pu donner une solution à chacun. Au total, 270 personnes dont 24 civils de la Défense ont ainsi pu être mutés selon leurs spécialités et leurs préférences et un peu moins de cent aviateurs resteront sur le site de Mont-Agel, tient à préciser le colonel Mochin. La gestion de personnel est une pédagogie de chaque instant. Les grands chefs de l'armée de l'air nous ont donné les moyens de bien travailler »*.



Quatre ans après l'annonce des réformes, en application de la révision générale des politiques publiques et du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, l'armée de l'air est à l'heure sur l'objectif, *« puisque nous aurons cet été fermé les douze bases aériennes concernées et diminué nos effectifs militaires de 8000 aviateurs, annonce le général Paloméros. C'est assurément avec tristesse que nous voyons disparaître certaines de nos implantations auxquelles nous étions tant attachés, mais c'est aussi une légitime satisfaction du devoir accompli qui doit nous habiter aujourd'hui »*.

Un organe liquidateur d'une vingtaine d'aviateurs restera sur le site même si les portes seront désormais fermées. Le colonel Mochin, quant à lui, quitte la Côte d'Azur et s'envole direction

Bruxelles où il occupera dès la rentrée un poste d'expert en matière de défense aérienne au sein de l'Otan.

Droits : © Armée de l'air

Clap de fin pour la restructuration de l'armée

par **C.R.-V.**, Photos : **W.T.** franceantilles.fr 18.07.2012



La base aérienne du Lamentin (BA 365) a été dissoute officiellement ce mardi matin. Une dissolution qui fait suite à celle du 33e RIMa, qui avait eu lieu au début du mois, et met un terme aux grandes manœuvres engagées depuis 2008 au sein des Forces armées des Antilles. Retrouvez ici les photos de la cérémonie.

« Ces restructurations sont le prix à payer, dans un contexte budgétaire, vous le savez, qui ne cesse de se contraindre, pour moderniser notre outil de défense et agir demain. » Le général de

corps aérien Guillaume Gelée, commandant des forces aériennes, venu spécialement de métropole pour l'occasion, a bien rappelé le contexte de cette dissolution. « Au ministère de la Défense, l'armée de l'air contribue fortement à la réforme générale des politiques publiques (RGPP), en réduisant, sur la période 2008-2014, son personnel de 25 %, soit 15600 personnes. Rien que cette année, nous fermons sept bases aériennes, dont celle du Lamentin. » Les conséquences sur l'économie locale n'ont bien entendu pas été occultées. « Nous sommes conscients de la perte économique engendrée par le départ de plusieurs dizaines de familles. C'est pour cela que les communes en avaient été averties dès 2008. » Premier concerné, le maire du Lamentin, Pierre Samot, était présent, aux côtés du préfet de Région, Laurent Prévost, ainsi que du vice-amiral Loïc Raffaëlli, commandant supérieur des Forces armées aux Antilles.

« L'ARMÉE SERA TOUJOURS PRÉSENTE »

Mardi matin, les deux aéronaves de la marine (le Panther du Ventôse et l'Alouette du Germinal), ainsi que l'Écureuil AS350 (gendarmerie) et l'Écureuil AS355 (douanes), trônaient en bonne place sur le tarmac où avaient lieu la cérémonie, en présence des différentes unités de la BA 365, preuve de l'avenir de ce lieu. En effet, si la base aérienne du Lamentin, créée en 2002 mais qui s'inscrit dans une longue histoire entre l'armée de l'air et les Antilles, entamée en 1961, est dissoute, elle laisse sa place à un pôle aéronautique étatique, réunissant sécurité civile, douanes et gendarmerie.

Si cette dissolution était le dernier acte marquant de la RGPP en Martinique, elle marque le début d'une nouvelle organisation. « L'armée sera toujours présente en cas de catastrophe naturelle et la lutte contre les délinquances de toutes sortes reste une priorité », insistait le général de corps



aérien Guillaume Gelée. Et de conclure : « On ne fera pas mieux avec moins, mais ce qu'on continuera à faire, on le fera bien. »

Arrivée du premier Rafale à Clermont-Ferrand

Mise à jour : 13/07/2012 19:34

Le 12 juillet 2012, l'atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Clermont-Ferrand a accueilli le premier avion de chasse Rafale par la voie des airs.



Cette arrivée résulte du contrat de modernisation des Rafale de l'armée de l'air, notifié à l'établissement en février 2011. Jusqu'à ce jour, ces travaux de modification étaient réalisés par un détachement de spécialistes clermontois sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan. Après une première phase de prise de compétences, le Rafale monoplace n° C106 devient le premier d'une série de 52 aéronefs à être modifié sur le site industriel de Clermont-Ferrand.

Après les travaux de remise au dernier standard des dix premiers Rafale de l'aéronautique navale, entrepris en novembre 2011, le domaine d'intervention de l'AIA sur ce type d'aéronef s'élargit et vient confirmer la place majeure de l'établissement dans la maintenance des flottes les plus récentes des armées.

Le chantier de modification de la flotte Rafale a vu ses débuts en février 2011 sur la base aérienne de Mont-de-Marsan. Depuis, treize avions monoplaces ont été mis à niveau. Aujourd'hui, pour favoriser l'augmentation de la cadence et après une période de formation auprès des utilisateurs, le premier avion s'est posé à l'AIA de Clermont-Ferrand. Ce chantier d'une durée de quatre ans, concernera des Rafale monoplaces et biplaces.

Les modifications apporteront au Rafale des capacités améliorées dans les domaines des communications, de l'interopérabilité et des échanges de données avec les troupes au sol.

L'AIA de Clermont-Ferrand est l'un des sites du service industriel de l'aéronautique (SIAé) avec ceux de Bordeaux, de Cuers-Pierrefeu, d'Ambérieu, de Bretagne et de l'administration centrale à Paris.

Les principales missions confiées à cet AIA sont menées au profit des forces armées françaises. Elles consistent à la maintenance des aéronefs (Mirage 2000, Mirage F1, AlphaJet, Transall, Puma, Gazelle), la maintenance des équipements et la réalisation de modifications et rénovations d'aéronefs et d'installations spéciales au profit des forces.



Droits : © Armée de l'air

Le R18 au musée



J'ai eu la chance de voler à plusieurs reprises sur cet avion mythique survivant de Bonite, que ce soit avec le 3/61 Poitou, ou encore récemment, avec le 1/61 Touraine. Le nez de l'avion est d'ailleurs aux couleurs des deux escadrons, et reçoit l'emblème du 2e REP et la mention, ville de Kolwezi (photo Jean-Marc Tanguy).

Comme ce blog l'avait évoqué, le Transall R18, dernier survivant du largage du **2e REP** à Kolwezi rejoindra le musée de l'air le 22 août prochain. Il effectuera un dernier largage de parachutistes, sur la **BA123** avant que l'escadron **3/61 Poitou** ne le convoie au MAE.

Les largages s'étaleront entre 10h et 10h30 sur la BA123 pour un atterrissage vers 10h45. Une haie d'honneur sera formée ensuite sur la piste pour un dernier décollage à 14h20. Si la cérémonie n'est pas publique, une bonne partie du programme peut être vue depuis l'extérieur de la base. Les spotters ne devraient d'ailleurs pas s'en priver.

L'arrivée sur le MAE est prévue à 15h30.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [7/19/2012 04:27:00 PM](#)

Les arpètes font (presque) un carton plein au baccalauréat

Zone Militaire, 16 juillet 2012 – 16:42

L'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'Air (EETAA) de Saintes n'est peut-être pas citée parmi les établissements qui affichent les plus forts taux de réussite au baccalauréat. Il n'empêche, 99,4% de ses arpètes (ndlr, les élèves de cette école) ont obtenu le précieux diplôme.

Dans le détail, la filière scientifique (option sciences de l'ingénieur) de l'école fait un carton plein, avec 100% de réussite. C'est un peu moins bien pour la série technologique (option électronique), dont les résultats atteignent tout de même 98,9%. Plus de 61% des arpètes ont même décroché une mention (18,8% « bien », 42,5% « assez bien » et un « très bien »).

A titre de comparaison, le taux de réussite au baccalauréat au niveau national est de 84,5% (-1,1% par rapport à 2011). Il est de 89,6% pour la filière générale (et de 90,8% pour la série scientifique) et de 83,4% pour la filière technologique.

L'EETAA accueille chaque année 180 élèves âgés de 16 à 18 ans qui se destinent à une carrière dans l'aéronautique. Une fois leur baccalauréat en poche, les arpètes ont vocation d'intégrer l'Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air (EFSOAA) de Rochefort, tout en ayant les mêmes perspectives de carrière que leurs camarades diplômés dans le civil.

Depuis 2010, l'école a ouvert deux classes de préparation au baccalauréat professionnel aéronautique MSC (mécanicien système cellules). Les arpètes admis à suivre ce cursus ont le même statut que les autres élèves des filières scientifiques et technologiques. Et à l'issue de leur scolarité à Saintes, ils auront également l'opportunité d'intégrer l'armée de l'Air dans le corps des sous-officiers, dont le recrutement a été ouvert, en 2009, aux titulaires d'un bac pro. Enfin, dès la rentrée 2012, l'EETAA proposera un certificat d'aptitude professionnelle option « électricien systèmes d'aéronefs » (CAP-ESA).

d) - Gendarmerie

14 juillet 2012

Mise à jour : 14/07/2012 14:39 - Auteur : Sirpa gendarmerie

Le défilé du 14 juillet 2012 sur les Champs-Élysées à PARIS a permis, cette année encore, aux autorités et au public d'admirer, voire de découvrir, différentes composantes qui font la richesse de notre Institution, de la garde républicaine aux centres de formation, en passant par l'EONG.



Différentes formations de la garde

républicaine ont successivement accompagné le Président de la République jusqu'à la tribune présidentielle puis lui ont présenté les honneurs militaires. Ainsi, l'escadron motocycliste a escorté monsieur François HOLLANDE du Palais de l'Élysée à l'Arc de triomphe. Le relais a ensuite été transmis au régiment de cavalerie qui a ouvert le passage au Chef de l'État et au

Chef d'état-major des armées pour la revue des troupes et la descente le long de l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à la tribune présidentielle. Là, c'est un détachement composé de gardes du premier et du deuxième régiments d'infanterie qui a rendu les honneurs militaires au Président.

Cette année, c'est le régiment de cavalerie de la garde républicaine qui a assuré, pour la gendarmerie, **l'animation d'ouverture** du défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées, avec la « reprise des douze ». Cette formation de douze cavaliers *associe la rigueur équestre à la discipline militaire, dans une prestation en grande tenue de service. Commandée par un sous-officier supérieur, maître de manège, la « reprise des douze » était, pour l'occasion, accompagnée par 22 musiciens de l'Orchestre symphonique de la garde républicaine.*

D'autres composantes de la **gendarmerie** étaient également représentées au cours du défilé.

Tout d'abord, ce sont les **troupes à pieds** qui ont défilé, avec des élèves de l'école des officiers de la gendarmerie nationale de MELUN (77) ainsi que des écoles de sous-officiers de CHATEAULIN (29), ROCHEFORT (17) et TULLE (19). Les centres de formation étaient également à l'honneur avec des maîtres de chiens et leurs compagnons du centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie de GRAMAT (46), des gendarmes du centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de SAINT-ASTIER (24) et du centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie de CHAMONIX (74). Des détachements des deux régiments d'infanterie de la garde républicaine ont complété le défilé à pied.

Ce sont ensuite les **troupes montées** qui ont défilé, avec, entre autres, le régiment de cavalerie de la garde républicaine, puis les **troupes motorisées** dont un détachement de 41 gendarmes issus du centre national de formation à la sécurité routière de FONTAINEBLEAU (77).

Trois hélicoptères des forces aériennes de la gendarmerie nationale, un EC 145 et deux EC 135, ont participé au **défilé aérien**.

Après le défilé, monsieur Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur, a reçu les familles des personnels du ministère tués en service en présence du général d'armée Jacques MIGNAUX, directeur général de la gendarmerie nationale. Les familles des adjudants BENTABET et LAPLAZA, morts en service en 2011, étaient présentes.

Quatre gendarmes (MDC BARBOTIN et GND FRILY de l'EGM 12/2 de BOULIAC reçus par le ministre de la Défense hier, MDC BOILLOT du CNFSR et LTC AGRESTI du CNISAG) ont quant à eux été invités à déjeuner à l'Élysée, aux côtés du directeur général et d'autres militaires.

L'après-midi, dans le cadre de l'opération «Les parisiens accueillent leurs soldats», la gendarmerie anime un stand aux Invalides de 14h à 18h. Une Renault megane RS, véhicule rapide d'intervention, un véhicule Swatec du GIGN, un véhicule Nissan Navarra du Centre national d'instruction de ski et d'alpinisme de la gendarmerie (Cnisag) sont exposés, ainsi qu'un hélicoptère EC 135 et des motocyclettes Yamaha type 1300 FJR. Une trentaine de personnels dont des membres du GIGN, des élèves-officiers et élèves-gendarmes sont présents pour accueillir le public et répondre à ses demandes.

Droits : Sirpa ADC BALSAMO , Contact : info@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Les gendarmes sont plus souvent sanctionnés que les policiers

Dans un document rendu public par la Cour des comptes ([que l'on peut consulter ici](#)), on apprend que *"le régime disciplinaire et son exercice sur les gendarmes - 3600 sanctions, tous niveaux confondus prononcées en moyenne par an - montrent une application des sanctions de 60 à 70% plus importante qu'elle ne l'est pour les policiers"*.

La cour des comptes s'exprime néanmoins *"sous réserve de l'exhaustivité des données relatives aux policiers"*, comme le fait le ministère de la défense pour qui, *"il conviendrait de conduire une étude plus fine"*. Selon la Défense, *"l'état militaire induit des obligations plus strictes que celles définies par le statut général des fonctionnaires et le statut spécial appliqués au personnel de police"*.

Rapporté au nombre de gendarmes (militaires), le taux de sanction est d'environ 3,9 : sur 100 gendarmes, près de 4 sont sanctionnés chaque année.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 16 Juillet 2012 à 12:52

Guyane : une vaste opération est lancée contre les orpailleurs

L'action se déroule sur le site de Dorlin où des militaires ont été tués le 27 juin.

Une vaste opération de lutte contre l'orpaillage clandestin a déclenchée hier en Guyane sur le site de Dorlin, là où une colonne était tombée, le 27 juin, dans une [embuscade faisant deux morts parmi les militaires français](#). 165 hommes au sol et sept hélicoptères sont engagés dans l'opération Alatale Nui, qui se poursuit toujours.

Hier matin, une quarantaine de gendarmes, dont des membres du GIGN, arrivés sur place il y a une quinzaine de jours, ont été hélicoptérés pour sécuriser une zone de poser, à partir de Maripasoula, à 56 km plus à l'Est. Le reste des hommes, soit au total 75 gendarmes et 90 militaires sont arrivés à bord de 4 Puma, 2 Fennec de l'armée de l'air et 1 EC 125 de la gendarmerie. Ils étaient arrivés à Maripasoula, la base arrière, avec des Casa de l'armée de l'air. Ils ont pris le contrôle d'une vaste zone s'étendant sur plusieurs dizaines de kilomètres carrés, où des orpailleurs clandestins exploitent illégalement les ressources minières. Leur mission consiste à "sécuriser dans la durée" cette zone.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 12 Juillet 2012 à 14:48 !

Guyane : le site de Dorlin sécurisé après l'opération Alatale Nui

Mise à jour : 16/07/2012 13:47

Le 11 juillet 2012, les forces armées en Guyane (FAG) ont appuyé l'opération conjointe Gendarmerie Nationale/FAG baptisée *Alatale Nui* sur le site d'orpaillage illégal de Dorlin, à 150 km au Sud Ouest de Cayenne. L'opération, qui avait pour but de sécuriser la zone, s'est déroulée sans accrochage.



Dès le 9 juillet, 170 militaires et gendarmes ont été pré-positionnés par avion de transport de troupes Casa sur la base de Maripasoula, base opérationnelle avancée (BOA) du 9^e régiment d'infanterie de marine (9^e RIMa), aussi connue sous le nom de « camp Lunier ». La BOA a servi de zone de déploiement et d'attente avant le déclenchement de l'opération et de poste médical avancé. Equipé d'un « lot de projection initial » armé de médecins et d'infirmiers, ce poste est prêt à recevoir et traiter tous types de blessés (par balle, coup de chaleur,

envenimation, noyade, traumatologie...).

Le jour J à 14h50, l'opération a débuté par l'intervention du GIGN sur la zone de Dorlin pendant que les marsouins du 9^e RIMa formaient les *sticks* d'embarquement pour l'hélicoptage. La deuxième phase s'est poursuivie depuis l'aérodrome de Maripasoula où 4 Puma, appuyés par 1 Fennec avec tireurs d'élite en sabords, ont effectué plusieurs rotations pour déposer les troupes sur la zone d'opération. Les premières patrouilles de reconnaissance et de sécurisation, commandées depuis un PC hélicoptéré (1 EC 145 et 1 Fennec) ont permis l'installation du poste de commandement tactique depuis lequel les ordres, au plus près des hommes sur le terrain, ont été donnés par les chefs opérations du 9^e RIMa et du détachement de gendarmerie. Très vite, les patrouilles se sont étendues autour des 70 puits creusés par les orpailleurs clandestins, sans encombre, sans affrontement. Le site de Dorlin a été sécurisé en fin de journée, « sans tirer un

coup de feu » comme s'en est félicité le 12 juillet le général de division aérienne Bernard Metz, commandant supérieur des FAG, lors de sa visite sur place avec le préfet de Guyane.

Alatale Nui s'est déroulée de façon nominale malgré les contraintes qui pesaient sur les hommes et leur soutien logistique. La zone d'orpillage illégal de Dorlin s'étend sur 32 km² dans une forêt amazonienne naturellement hostile située à 150 kilomètres de Cayenne, dans des conditions climatiques difficiles (chaleur et humidité) et sur un terrain très vallonné. Des contraintes que les importants moyens aériens dédiés à la mise en place et la conduite des opérations ont permis de prendre en compte.



Cette mission de sécurisation s'inscrit dans le cadre de l'opération *Harpie* dont l'objectif est le contrôle et la destruction des sites d'orpillage illégaux. Plus particulièrement, depuis le 12 juillet, *Anatale Nui* va permettre à la Gendarmerie nationale et aux procureurs de Cayenne et de Fort-de-France de travailler sous protection pour le recueil d'éléments nécessaires à l'enquête judiciaire consécutive au meurtre de deux militaires le 27 juin par des orpailleurs clandestins.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Le coup de chance d'un officier de gendarmerie

Zone Militaire, 16 juillet 2012 – 17:46

Il est dit que l'empereur Napoléon 1er choisissait ses généraux parmi les officiers qui avaient de la chance. Et de la chance, le colonel Frantz Tavart n'en a pas manqué, le 11 juillet dernier, alors qu'il circulait sur la bretelle de l'A621, qui relie Toulouse à Blagnac.

En effet, nous [apprend la Dépêche](#), la conduite dangereuse d'un homme âgé de 40 ans, condamné à une peine de deux ans de prison pour avoir commis des vols avec effraction et faisant l'objet d'une fiche de recherche, a intrigué un autre automobiliste.

Ce dernier a donc intercepté le véhicule en question. Et pas de chance pour le chauffard : l'automobiliste qui venait de lui barrer la route n'était autre que le colonel Tavart, le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Garonne. En plus d'avoir eu un comportement dangereux, l'individu en question était sous l'emprise de l'alcool et avait en sa possession 9 grammes de cocaïne ainsi que des bijoux provenant d'un cambriolage.

Par ailleurs, et à l'occasion du dernier 4 juillet, le colonel Tavart, 42 ans, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur. Originaire de Picardie, ce saint-cyrien a notamment commandé l'escadron de gendarmerie mobile et le peloton de gendarmerie de haute montagne de Grenoble.

e) – Service de Santé

Essais nucléaires : "lien vraisemblable" avec des cancers de militaires



Explosion d'une bombe française sur l'atoll de Mururoa, en juin 1970. | ASSOCIATED PRESS

Un "lien vraisemblable" existe entre des retombées radioactives liées aux essais nucléaires français en [Algérie](#) et en Polynésie et les cancers de certains militaires qui y furent exposés, [estime, mardi 17 juillet dans Le Parisien](#), l'auteur d'expertises médicales effectuées pour la

[justice](#).

Florent de Vathaire, directeur de recherche en épidémiologie à l'Inserm, explique qu'il a pu, "en rassemblant de nombreux éléments, (...) [construire](#) un faisceau de présomptions qui permet de [dire](#) que le lien entre les retombées radioactives et les cancers est vraisemblable pour certains des cas expertisés". Ces rapports d'expertise ont été réalisés à la demande de la juge d'instruction Anne-Marie Bellot, chargée de l'[enquête](#) ouverte à la suite de la plainte déposée à la fin de 2003 par l'Association des victimes des essais nucléaires (AVEN). Ils accréditent l'existence d'un lien probable pour six personnes sur les quinze qu'il a expertisées, précise *Le Parisien*, qui a pu [consulter](#) les documents.

Mais l'expert nuance : "D'un point de vue scientifique on ne pourra jamais [affirmer](#) avec certitude telle ou telle causalité et ce pour une raison simple : ces cancers ou ces leucémies ne sont pas uniquement causés par les radiations." Il précise qu'il souhaite également "lancer rapidement une étude globale sur les Polynésiens qui étaient âgés de moins de 5 ans à l'époque des essais", car "on sait aujourd'hui avec certitude, des études récentes le prouvent, que de faibles doses de radioactivité peuvent [avoir](#) de graves conséquences sur la thyroïde des jeunes enfants, comme le déclenchement de cancers ou d'autres [pathologies](#)".

>> [Lire : "Mururoa, la plaie toujours à vif des essais nucléaires"](#)

L'expert déplore le fait qu'il n'a "pas eu accès à toutes les données. Il reste des informations classées [secret-défense](#). En plus, à l'époque, les instruments de contrôle des radiations qu'utilisaient l'[armée](#) et le CEA n'étaient pas adaptés pour détecter toutes les formes d'exposition aux rayonnements", souligne-t-il.

Une information judiciaire contre X a été ouverte en septembre 2004 à Paris, relative aux conséquences sur les personnes, civils et militaires, qui assistaient à des essais nucléaires français menés au début des années 1960 au Sahara, et jusqu'à 1996 en Polynésie française. Environ cent cinquante mille civils et militaires ont participé aux deux cent dix essais nucléaires français conduits de 1960 à 1996 au Sahara algérien et en Polynésie française.

>> [Lire : "Essais nucléaires : des militaires français demandent réparation"](#)

Coopération entre l'hôpital du Val-de-Grâce et l'hôpital Cochin

Mise à jour : 13/07/2012 14:43 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

L'hôpital d'instruction des armées (HIA) du Val-de-Grâce et le Groupe hospitalier Cochin-Broca-Hôtel-Dieu de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (GH AP-HP) ont conclu un groupement

de coopération sanitaire (GCS) de moyens, approuvé par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France. Ce GCS est le premier en France mettant en place une coopération entre un hôpital militaire et un groupe hospitalier civil.



cancérologie, d'éducation thérapeutique et de radiothérapie métabolique.

La mise en place du GCS de l'HIA Val-de-Grâce et du GH Cochin-Broca-Hôtel-Dieu s'inscrit dans une logique d'amélioration du parcours de soin au centre de Paris, afin de mieux répondre aux attentes de la population. C'est un outil d'efficacité économique et de mutualisation des équipements lourds. Il permet de créer des synergies entre les équipes médicales de médecine interne, de cardiologie vasculaire interventionnelle, de médecine nucléaire, de chirurgie vasculaire, de gastro-entérologie, de

Le médecin général inspecteur Debonne, ancien médecin-chef de l'HIA Val-de-Grâce, précise que « ...ce GCS est un outil au service d'une meilleure organisation. Il permet d'utiliser au mieux les ressources allouées et de réfléchir ensemble à ce que pourrait être un projet médical partagé, dans certaines spécialités ».

Pour madame Mireille Faugère, directrice générale de l'AP-HP, « nos deux institutions publiques peuvent être fières d'innover et d'avoir saisi cette opportunité. Ce partenariat est le résultat d'un long travail pour bien se comprendre et évaluer les besoins au service des patients, dans le respect de nos valeurs respectives ».

Droits : © Service de santé des armées.

Première cérémonie du CMA de Strasbourg-Haguenau

Mise à jour : 11/07/2012 14:25 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA



Le 28 juin 2012, a eu lieu au quartier Estienne du camp d'Oberhoffen la première cérémonie officielle du centre médical des armées (CMA) de Strasbourg-Haguenau depuis sa création, ainsi que la remise de son fanion.

En présence de tout le personnel militaire et civil des antennes médicales et vétérinaire du CMA, cette cérémonie a été l'occasion de remettre sept médailles de bronze de la défense nationale.

Droits : © Service de santé des armées.

Inauguration du pôle expertise de médecine hyperbare et de la plongée

Le pôle expertise du Service de médecine hyperbare et expertise plongée (SMHEP) a été inauguré à l'hôpital militaire Sainte-Anne à Toulon en présence des autorités de la Marine nationale et du Service de santé des armées (SSA).

Depuis 1982 et jusqu'en 2012, un centre d'expertise médicale du personnel plongeur (CEMPP) était installé dans des locaux de l'arsenal de Toulon. L'expertise médicale des plongeurs militaires et la filière de médecine de la plongée du SSA ont vu le jour à Toulon, creuset de la plongée militaire et, de ce fait, elles ont été initialement et tout naturellement très intriquées avec la Marine nationale.



En 2008, le Service de médecine hyperbare et expertise plongée (SMHEP) est créé à l'hôpital Sainte-Anne. D'une part, il est compétent pour l'expertise médicale des plongeurs militaires des trois armées et de la gendarmerie et, d'autre part, il procède aux thérapeutiques hyperbares au profit des ressortissants de la défense, mais également de la population du département du Var, depuis l'arrêt d'activité du centre hyperbare de l'hôpital Font-Pré en avril 2010.

Suite à la création du SMHEP et à l'évolution de son activité, il était urgent de regrouper les deux activités sur un même site. Désormais, l'hôpital Sainte-Anne accueille le centre hyperbare et un centre unique d'expertise pour les plongeurs militaires. Cette évolution est avant tout un gage de qualité pour l'expertise médicale des plongeurs et pour le rayonnement de la médecine de la plongée du SSA, mission de santé publique dans le département du Var.

Droits : © Service de santé des armées.

e)- Service des essences

Mutualisation des achats de l'Etat

Mise à jour : 17/07/2012 14:52

Dorénavant, la procédure d'achat des carburants pour l'ensemble des véhicules de l'Etat dans les stations-service est unifiée.

A partir de 2006 et dans le cadre du plan de rationalisation des achats publics, la direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME) a décidé de mutualiser les achats de carburants par carte en constituant deux groupements de ministères autour de deux marchés coordonnés. Ces marchés étaient pilotés respectivement par le ministère de la défense et par le ministère de l'intérieur.

Opérateur pétrolier de la Défense, le SEA a notamment pour attributions d'acheter des produits pétroliers au meilleur prix et de fournir à ses clients les moyens les plus appropriés.

En 2011, il a donc tout naturellement été désigné pour être le service coordonnateur responsable de la passation du marché de fourniture de carburants en station-service par le biais de cartes accréditatives pour l'ensemble des services de l'Etat.

C'est ainsi qu'après avoir passé pendant plus de 30 ans les marchés permettant aux armées de s'approvisionner en carburants terrestre au moyen de cartes accréditatives auprès des réseaux de

stations-service civiles, le SEA satisfait désormais ce besoin pour la totalité des services de l'Etat, soit 69 bénéficiaires (ministères, Premier ministre et établissements publics).

Interopérabilité des carburants

Mise à jour : 17/07/2012 18:06

La conférence OTAN-Russie sur le thème de l'interopérabilité des carburants s'est tenue à Marseille et Toulon, les 18 et 19 juin 2012.

Ce rendez-vous annuel, accueilli traditionnellement par une nation membre de l'alliance ou par la Russie, a été organisé cette année par la France et plus particulièrement par le Service des essences des armées.



Le rapprochement entre l'OTAN et la Russie a été amorcé au début des années 1990, la relation prenant une forme plus officielle en 1997 avec la création du conseil conjoint permanent OTAN-Russie (CCP), destiné à favoriser le dialogue et la coopération bilatérale. Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, les relations entre l'OTAN et la Russie se sont renforcées et les deux partenaires remplacèrent, en 2002, le CCP par le conseil OTAN-Russie (COR) présidé par le secrétaire général de l'OTAN. Malgré des divergences entre les alliés et la Russie sur certains

dossiers, le COR est animé d'un esprit de coopération pragmatique, esprit qui se décline au niveau des divers groupes de travail et conférences spécialisés, notamment dans le domaine de la logistique et du soutien pétrolier.

L'édition 2012 de la conférence relative à l'interopérabilité des carburants était co-présidée par Monsieur Philippe Van Exem, du secrétariat international de l'OTAN (Siège de l'OTAN, Bruxelles), et par le Docteur Yuri Pimenov, du 25^e Institut de recherche en himmotologie (Ministère de la défense russe, Moscou). Elle regroupait 8 délégations nationales (Allemagne, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Russie, République Tchèque), des représentants du NATO/IMS[1], de l'ACT[2] et du MLCC[3]. Une trentaine de spécialistes du soutien pétrolier et des carburants étaient ainsi réunis pour poursuivre les travaux d'élaboration d'un document cadre traitant de l'interopérabilité des carburants entre la Russie et l'OTAN, les travaux portant cette année plus particulièrement sur les carburants pour l'aviation. Il s'est agi notamment de confronter les procédures de l'OTAN et de la Russie en matière de maîtrise de la qualité de leurs carburants respectifs (F-35 et F-34 pour l'OTAN ; TS-1 et RT-1 pour la Russie), d'en comparer les caractéristiques et les méthodes d'analyses associées et de discuter des expériences de chaque partie en matière d'emploi croisé (carburants « OTAN » employés sur matériels russes et vice-versa).

Les meetings aériens

Mise à jour : 19/07/2012 15:04

Entre le 3 juin et le 1er juillet, 3 meetings aériens se sont déroulés à Mont de Marsan, Avord et Evreux. Focus su ces événements où le SEA éait en soutien carburant.

Mont de Marsan



La base aérienne 118 de Mont-de-Marsan a organisé le dimanche 3 juin la journée de la base aérienne. Cet évènement a eu un grand succès avec plus de 30 000 spectateurs présents. Ceux-ci ont pu assister à des présentations statiques et dynamiques de différents aéronefs tels que Mirage 2000, Rafale, avion de voltige ou hélicoptère Tigre, avec comme point d'orgue la présentation de la patrouille de France. Assurant le soutien pétrolier de cette journée, le DEA a distribué un peu moins de 200 m³ de F-34 pour 104 mouvements et 300 l de F-18 pour 5 mouvements.

Avord

Le 1^{er} juillet a été organisée la journée du centenaire de la base aérienne 702 d'Avord. Cette manifestation a été précédée la veille par une journée dédiée aux familles et au cours de laquelle les aéronefs et patrouilles ont répété leurs démonstrations aériennes. Les spectateurs se sont ainsi délectés des présentations de la patrouille Cartouche doré, de la PAF et du Rafale. Le DEA a assuré le soutien pétrolier de ces journées, dont celle du centenaire qui a attiré plus de 40 000 visiteurs. Et ce sont 168 m³ de F-34 et un peu moins de 1,5 m³ de F-18 qui ont été distribués durant ce week-end.



Evreux

Le DEA d'Evreux a participé au soutien pétrolier du meeting aérien qui s'est déroulé le dimanche 24 juin sur la base aérienne 105 d'Evreux (transformé en journée de la base aérienne – JBA) et qui a rassemblé pas moins de 15 000 visiteurs en dépit d'une pluie incessante, des températures bien basses et du vent important. Avec une partie dédiée à l'exposition statique et une autre en présentation dynamique, le plateau aérien était composé exclusivement d'appareils de l'armée française avec en vedette la Patrouille de France et ses 10 Alphajet, 2 Rafale, 3 Mirage 2000N, 1 Atlantique 2, des avions de transport C160 Transall, sans oublier de petits engins Grob et Epsilon fonctionnant au F-18. Les hélicoptères (Fennec, Gazelle et Cougar) ont également investi l'espace aérien. Celui-ci a malheureusement été peu occupé suite à de multiples annulations des présentations dynamiques en raison de la météo très défavorable l'après-midi. Au bilan, 90 m³ de F-34 et 230 l de F-18 ont été distribués durant ce week-end.



8 – France : Armements & Industries

La DPSD : partenaire des industries de défense

Mise à jour : 13/07/2012 11:35

Le 28 juin 2012, la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) a organisé avec succès une journée d'information et d'échanges avec les industries de défense. C'est près de 300 responsables d'entreprises travaillant avec la Défense qui ont été accueillis à cette occasion dans l'amphithéâtre Foch de l'École Militaire.



Partenaire au quotidien des industries de défense et plus largement des entreprises travaillant avec la Défense, la DPSD a présenté, au cours de ce séminaire d'une journée les différents enjeux de sécurité que ces entreprises doivent prendre en compte.

Si le Service a fait un point sur les évolutions de la réglementation relative à la protection du secret défense, protection qui constitue une de ses missions les plus connues, il s'est aussi attaché à sensibiliser les entreprises sur les

menaces qui peuvent attaquer leur patrimoine industriel et technologique.

Cette démarche s'intègre bien sûr dans le cadre de la politique publique d'intelligence économique, animée par la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (DIIE), dont la DPSD est un acteur reconnu. Ainsi, un responsable de la DIIE, comme des représentants de la direction générale de l'armement (DGA) étaient aux côtés des intervenants de la DPSD pour exposer des cas concrets et répondre aux interrogations de l'auditoire.

Le programme prévoyait enfin une démonstration de cyber-attaque, permettant de sensibiliser les entreprises sur les risques informatiques. Cette démonstration était complétée par une intervention de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) avec laquelle la DPSD travaille en relation étroite sur la problématique importante de cyber sécurité.

Depuis début 2012, la DPSD a déjà organisé des séminaires au profit des entreprises en région, à Rennes et à Bordeaux. Ces rencontres marquent sa volonté de développer le partenariat DPSD/Entreprises avec un objectif commun : la protection des entreprises de défense, contribuant ainsi à la protection des capacités opérationnelles de la défense nationale

Le viseur de casque TopOwl à l'essai pour les futurs pilotes de l'A400M

Zone Militaire, 13 juillet 2012 – 17:20

Le TopOwl est un système HMSD (Helmet Mounted Sight & Display) qui permet au pilote qui en est doté d'avoir une vision de nuit intensifiée directement projetée sur la visière de son casque ainsi que de disposer des images provenant de n'importe quel capteur embarqué, comme par exemple le dispositif FLIR HD (Forward Looking Infrared ou, en français, imagerie infrarouge frontale).



Conçu par Thales, ce système a déjà fait ses preuves en Afghanistan, et plus récemment en Libye, étant donné que les pilotes de l'hélicoptère d'attaque Tigre l'utilisent depuis 2009.

« Grâce à la technologie I2T (Image Intensifier Tubes) et aux capacités haute définition, les pilotes peuvent aisément passer de l'infrarouge au mode d'intensification de lumière, de l'infrarouge à la pleine lumière du jour, ou de l'intensification de lumière au plein jour -, tout en bénéficiant simultanément d'une symbologie

superposée sur la visière, offrant au pilote les données relatives au vol ou à la délivrance des armes » expliquait Thales, en avril dernier.

Par conséquent, l'un des intérêts du viseur de casque TopOwl est d'améliorer la sécurité des équipages dans la mesure où il peut un œil sur les informations dont il a besoin pour son vol sans être obligé de regarder les écrans de son cockpit.

Aussi, l'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR) a sélectionné cet équipement pour des essais qui s'étaleront jusqu'en avril 2013 afin d'en équiper éventuellement les futurs pilotes de l'A400M « Atlas » afin de « confirmer la compatibilité du viseur de casque avec l'avion de transport militaire pour des missions de nuit »

« Les caractéristiques de ce viseur de casque répondent aux exigences des cockpits d'avions de transport de dernière génération et assurent la compatibilité de la symbologie et de l'image EVS (Enhanced Vision System) projetées sur le HUD (viseur tête haute) avec l'image intensifiée » avance Thales, par voie de communiqué.

Jusqu'à présent, plus d'un millier de casques TopOwl ont été livrés sur 1.600 commandés par 16 pays, dont les Etats-Unis. Le prix unitaire serait de 150.000 euros.

La France près d'acheter des drones américains



Copyright Reuters

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, semble s'acheminer vers un achat d'un drone américain, ce qui serait dans son esprit une solution intérimaire. "Il n'y a pas actuellement d'offre nationale ou européenne disponible sur le marché en matière de drones. Il faut faire des choix et préparer des alternatives, avec des perspectives européennes", a-t-il expliqué aux députés de la commission de la défense. Jean-Yves Le Drian prépare visiblement les esprits à un achat sur étagère de drones américains.

Le ministre avait annoncé le 30 mai une remise à plat le dossier du drone de surveillance intérimaire Male (Moyenne Altitude, Longue Endurance) "sans pression mais avec pragmatisme". "Je vais faire vite", avait-il promis, une décision sera prise "avant le 14 juillet". Pas sûr qu'il annonce publiquement son choix avant sa visite à Londres prévue le 24 juillet où le dossier drone

sera évoqué. D'ailleurs, il a expliqué aux députés qu'il serait "amené à prendre une décision avant la fin du mois de juillet".

Du retard dans les drones Male

"Nous avons pris du retard. Il faut que nous ayons une maîtrise capacitaire en matière de drones. Si nous ne l'avons pas, nous nous privons d'un outil militaire important – on le voit au Sahel –, mais également d'une avancée technologique et industrielle", a-t-il expliqué. Sur le terrain c'est le Predator américain, aux capacités largement éprouvées, qui ferait rêver les militaires, mais en guise de solution d'attente, le ministre pourrait aussi confier à **EADS** une adaptation des MQ-9 Reaper de l'américain General Atomics, très appréciés par l'armée de l'air.

L'été dernier, **Dassault Aviation** avait choisi par le prédécesseur de Jean-Yves Le Drian, Gérard Longuet. Il l'avait emporté sur son grand rival, le groupe européen EADS, qui proposait le drone Talarion. Gérard Longuet avait alors décidé d'entrer en négociations avec l'avionneur, qui proposait la francisation d'une plateforme israélienne Heron TP, rebaptisée promptement Voltigeur au salon Eurosatory, en vue de remplacer les drones Harfang (plateforme israélienne) fabriqués par EADS et en bout de vie. Le constructeur tricolore, qui attendait la notification de ce contrat, espérait vendre trois systèmes de trois ou quatre unités chacun à la France.

La France envisage à nouveau d'acheter des drones américains Predator

Le premier contrat d'armement du nouveau pouvoir socialiste sera-t-il un achat auprès de



l'industrie américaine ? Selon nos sources, "*on va acheter des Prédateurs*" dit-on aujourd'hui dans l'entourage du ministre de la Défense. Une décision qui serait difficile à justifier en période de "redressement productif" et de réduction de crédits. Si elle est prise, elle devrait faire l'objet de tout un habillage politico-médiatique. Officiellement, aucune position n'a été arrêtée et le ministre de la défense, lors de sa nomination, avait indiqué vouloir tout remettre à plat. Nous y sommes.

L'affaire pourrait se jouer en trois temps :

- 1) La prolongation de l'actuel système de drone Male (Moyenne altitude longue endurance) Harfang de l'armée de l'air, dont le contrat de maintenance, avec EADS, arrive à son terme courant 2013. Le Harfang, qui a été engagé en Afghanistan et en Libye, est un système en voie d'obsolescence rapide... Mais c'est le seul que possède l'armée de l'air, au nombre de quatre. Sauf à renoncer totalement à cette capacité, jugée stratégique, il va donc falloir faire encore avec lui...
- 2) A plus long terme, l'idée de construire un drone (classe 4 tonnes) européen n'est pas entièrement enterrée. Un accord avait été signé entre la France et le Royaume-Uni, impliquant Dassault-Aviation et BAe pour la production du Telemos, à l'horizon 2020. De nouveaux accords devaient être conclus lors du Salon aéronautique de Farnborough, début juillet, mais l'affaire a été

repoussée à la demande de Paris. Le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian doit se rendre à Londres le 24 juillet et les drones seront au menu des conversations.

Le ministère de la Défense fait l'objet de fortes pressions de la part d'EADS (où l'on compte de nombreux réseaux proches des socialistes) pour ne pas être exclus de ce programme, confié pour la partie française à Dassault. Cela pourrait également signifié le retour de l'Allemagne dans le duopole franco-britannique qui n'a guère les faveurs de l'Elysée. Quelle que soient les décisions prises sur le Télémos, il ne sera pas en service avant au moins dix ans. Il faut donc un programme intermédiaire.

3) On pensait avoir trouvé la solution l'été dernier avec la décision de franciser, chez Dassault, le drone israélien Heron TP sous le nom de Voltigeur. Ce choix israélien n'était pas nouveau puisque les deux modèles précédents achetés pour l'armée de l'air (Hunter et Harfang) étaient de conception israélienne. Mais la décision du ministre Gérard Longuet a été combattue vivement par EADS (toujours sa rivalité avec Dassault) et par les militaires (EMA et Armée de l'air) qui ne juraient que par l'achat sur étagère du drone américain Predator B (Reaper).

Celui-ci pourrait faire son grand retour, officiellement comme solution transitoire. Deux pays européens en sont déjà équipés : le Royaume-Uni et l'Italie. Une forme de "mutualisation" pourrait même être évoquée. En mars 2011, l'hypothèse de co-localiser le futur escadron français de drones Reaper avec celui des Britanniques avait déjà été évoquée. Mais les Britanniques sont complètement intégrés au dispositif américain de l'US Air Force a tel point que l'unité qui les met en oeuvre, le 39 Squadron de la RAF est installé sur la base de Creech... au Nevada ! A l'époque, l'idée avancée par l'Armée de l'air était d'installer l'escadron français outre-Atlantique, notamment pour bénéficier de la couverture satellitaire et d'une plus grande facilité de circulation aérienne ! Pas sûr que l'idée soit encore à la mode.

Pas plus d'ailleurs que celle d'armer les drones. Dans certains cercles du pouvoir socialiste, on semble aujourd'hui réticent à équiper les drones de missiles ou de bombes, comme le sont ceux des Américains. Pas politiquement correct ! Comme s'il y avait une différence entre recevoir une bombe larguée d'un avion piloté à bord ou piloté depuis le sol. Mais les campagnes des ONG contre la politique d'Obama ont trouvé des oreilles attentives à gauche...

Les drones semblent être un cas d'école de ce qu'il ne faut pas faire en matière d'industrie de défense. Un proche du ministre en convient : *"l'appareil militaro-industriel a massacré les drones"* depuis une quinzaine d'années, constate-t-il, sans trop se pencher sur la responsabilité des politiques, droite et gauche confondus. Mais on semble bien parti pour écrire un nouvel épisode de cette saga lamentable. Le marché mondial reste dominé par les Américains et les Israéliens. Et les forces françaises ne savent pas quels drones - que tout le monde juge aujourd'hui indispensables - elles auront dans trois ans. Sacrée réussite !

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 19 Juillet 2012 à 17:22

Contrôler un essaim de drones à partir d'une table tactile interactive

Ligne de Défense, 18.07.2012

Télécom Bretagne a remporté un prix de l'Otan pour son démonstrateur de contrôle d'essaim de drones à partir d'une table tactile interactive.

L'intérêt de ce logiciel, issu du projet de recherche *Susie* mené par l'équipe de Gilles Coppin, est de permettre, de façon très intuitive, d'allouer tout ou partie d'un essaim de drones à la surveillance d'une zone déterminée: route, vallée, périmètre urbain. Cette zone et le nombre de drones qui y sont affectés, peuvent à tout moment être modifiés par l'utilisateur d'un simple dessin du doigt sur la table tactile. La technologie des essais de drones a des applications bien au-delà du domaine militaire. On peut en effet imaginer l'utiliser pour la surveillance environnementale, en particulier pour le contrôle des feux de forêts ou des pollutions maritimes.

Succès du premier tir complet d'un missile de croisière naval

Mise à jour : 16/07/2012 10:03

La Direction générale de l'armement (DGA) a réalisé sur le site de DGA Essais de missiles à Biscarrosse avec succès le premier tir complet d'un missile de croisière naval (MdCN) le 9 juillet 2012.



Ce 3e tir de développement, effectué sur le site de Biscarrosse (Landes) du centre « DGA Essais de missiles », est représentatif d'un tir à partir d'une frégate. Tous les objectifs ont été atteints, notamment la validation de la phase terminale avec guidage autonome par reconnaissance de scène infrarouge, qui assure une très grande précision d'impact. Le MdCN équipera à partir de 2014 les frégates multi-missions (FREMM) et les sous-marins Barracuda à l'horizon 2017.

Doté d'une portée de plusieurs centaines de kilomètres, le MdCN est destiné à frapper des objectifs situés dans la profondeur du territoire adverse. Il est complémentaire du missile de croisière aéroporté Scalp dont il est dérivé. Embarqué sur des bâtiments de combat positionnés de façon prolongée à distance de sécurité dans les eaux internationales, ostensiblement (frégates) ou discrètement (sous-marins), le MdCN est adapté à des missions de destruction d'infrastructures de haute valeur stratégique.

Contact presse - DGA/COM – Bertrand Guy

Tél. : 06 84 96 73 54 - bertrand.guy@dga.defense.gouv.fr

Contrat pour le développement de panneaux solaires mimétiques

Mise à jour : 12/07/2012 12:13

La direction générale de l'armement (DGA) a passé un contrat avec la PME Disasolar pour le développement de panneaux solaires mimétiques destinés à des applications militaires.



Les panneaux solaires mimétiques souples sont capables d'épouser la forme et la couleur de leur environnement, et ce, à des fins de camouflage. Ces panneaux solaires auront vocation à assurer plus d'autonomie aux équipements électroniques et de communications d'unités en opération.

Grâce à sa technologie d'impression par jet d'encre, Disasolar est le seul industriel à développer un programme visant à la mise au

point de panneaux sur mesure, souples et capables de s'adapter à des contextes d'applications les plus variés.

Cette nouvelle approche du photovoltaïque ouvre un champ d'applications considérable transformant potentiellement de nombreux objets de la vie courante en source d'énergie. Parmi ces applications, celles du domaine militaire apporteront une réponse au problème de l'alimentation électrique d'équipements électroniques toujours plus nombreux et sophistiqués qui accompagnent les unités sur le terrain.

Ce programme associe également le l'institut national de l'énergie solaire (CEA/INES) et l'institut XLIM du CNRS, des laboratoires de recherche publics partenaires de DisaSolar.

Ce projet est financé dans le cadre du dispositif [RAPID](#) (régime d'appui pour l'innovation duale) mis en place par la DGA en partenariat avec la DGCIS (direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services). RAPID soutient les projets de recherche industrielle ou de développement expérimental à fort potentiel technologique portés par des PME et entreprises intermédiaires de moins de 2000 personnes, dont les applications sont à la fois militaires et civiles.

[> Le site de Disasolar](#)

Brève histoire du casoar: 150 plumes de queue de coq et la patte de Christophe Hercelin

Ligne de Défense, 14.07.2012



Christophe Hercelin fabrique les coiffes emblématiques de l'ESM de Saint-Cyr-Coëtquidan. Les élèves officiers les porteront fièrement au défilé du 14 juillet à Paris et au Triomphe le 21 juillet. Portrait écrit par ma consoeur Erika Penot de la rédaction de Ploërmel et paru dans nos éditions du Morbihan.

Le rouge en dessous, le blanc dessus, des plumes de 23 cm environ, le casoar est la coiffe emblématique des élèves officiers des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Un appareil auquel les militaires tiennent comme à la prunelle de leurs yeux. Depuis 1997, le seul à les fabriquer en France est dans l'atelier du maître bottier sur le camp de Saint-Cyr, Christophe

Hercelin, meilleur ouvrier de France en chaussure homme sur-mesure. Un homme qui passe du cuir aux plumes avec virtuosité.

« Ma formation de base est dans la chaussure », révèle Christophe Hercelin, 48 ans. Après deux années passées en Guyane, le maître ouvrier a poussé la porte de l'atelier saint-cyrien il y a deux ans.

Voilà 15 ans, sur demande de l'armée, il s'attaque à la fabrication du célèbre casoar. Sans aucune formation spécifique. « J'ai démonté un plumet, regardé comment les plumes étaient montées, etc. J'ai fait plusieurs maquettes avant d'arriver à ce résultat. »

Attention, si petit soit il, le casoar nécessite environ 5 heures de travail. Minutie, patience et précision sont les maîtres mots. Première étape : le tri des plumes. « Pour le casoar ce sont uniquement des plumes de queue de coq », précise Christophe Hercelin. Des plumes de coq arrivées tout droit d'Asie. « Il faut que les coqs soient plumés à la main pour ne pas abîmer les plumes. » Seule étape qui n'a pas lieu à Saint-Cyr : la teinture des plumes rouges. Qualité des plumes, grandeur, sens de retombée, tout est analysé à la loupe. Ensuite, les plumes passent une à une dans les mains expertes des six personnes qui travaillent dans l'atelier. Le but : enlever tout le petit duvet inutile. Et forcément inesthétique. « Les plumes sont montées à la main sur une armature métallique entourée de fillasse. Il faut que le parage retombe comme un saule pleureur », précise Christophe Hercelin. Un petit coup de vapeur pour la mise en forme et les plumes sont coupées à la même longueur.

Chaque casoar comporte exactement 150 plumes, 120 blanches et 30 rouges. Ces plumets haut de gamme sont offerts par les 2e année aux 1re année au moment de la cérémonie sabre et casoar. Pour ne pas abîmer la bête à plumes, des boîtes spéciales sont également créées dans l'atelier du maître bottier. Le talent de Christophe Hercelin est tel qu'il dépasse les frontières. L'an dernier, il a refait tous les plumets des carabiniers de Monaco à l'occasion du mariage princier. Ses créations coiffent aussi la garde républicaine. Chaque année, ce sont 200 casoars qui naissent entre les mains des ouvrières. Et qui défilent avec panache lors du Triomphe.

Après le casoar, le pompon! BBA fabrique les houppettes des marins de la Royale

Ligne de Défense, 14.07.2012

Lu ce matin dans nos éditions de la Sarthe, ce papier d'Aude Fredouelle sur l'entreprise BBA qui fabrique les pompons rouges des marins. Mais aussi des fourragères de la Légion d'honneur et bien d'autres pièces d'apparat.

Galons et épaulettes dorés, pompons rouges... Derrière les uniformes flambant neufs des soldats français qui défilent le 14 Juillet se cache un savoir-faire unique. Le défilé du 14 Juillet, c'est un peu leur « showroom » à eux. Cette année, dans les tribunes, quelques chanceux ouvriers de l'usine BBA (Borrel Bouvard Arthaud) de La Chartre-sur-le-Loir auront le loisir d'admirer leurs propres créations portées par l'armée française.

BBA, c'est avant tout une garantie de tradition et de qualité à la française. Dans l'usine, les vieux métiers traditionnels en bois - l'un date même de 1846 - cohabitent avec des machines plus récentes et performantes. Pourtant, pas question, pour Éric Scipion, responsable de production, de se débarrasser des outils les plus anciens : « Le tissage est moins rapide, mais c'est indispensable pour les accessoires les plus fins. Le fil d'or est bien trop fragile pour être travaillé avec les machines modernes, il se casserait. »

La Chartre-sur-le-Loir habille les militaires

Galons et épaulettes dorés, pompons rouges... Derrière les uniformes flambant neufs des soldats français qui défilèrent le 14 Juillet se cache un savoir-faire unique.

Le défilé du 14 Juillet, c'est un peu leur « showroom » à eux. Cette année, dans les tribunes, quelques chanteurs ouvriers de l'usine BBA (Borrel Bouvard Arthaud) de La Chartre-sur-le-Loir auront le loisir d'admirer leurs propres créations portées par l'armée française. BBA, c'est avant tout une garantie de tradition et de qualité à la française.

Dans l'usine, les vieux métiers traditionnels en bois – l'un date même de 1846 – cohabitent avec des machines plus récentes et parfois mantes. Pourtant, pas question, pour Eric Scipion, responsable de production, de se débarrasser des outils les plus anciens : « Le tissage est moins rapide, mais c'est indispensable pour les accessoires les plus fins. Le fil d'or est bien trop fragile pour être travaillé avec les machines modernes, il se casserait. »

Si BBA cultive sa différence, c'est que l'entreprise est unique en France. Les accessoires sont figolés et assemblés exclusivement à la main. « En une journée, une personne expérimentée peut confectionner jusqu'à deux épaulettes. C'est un savoir extrêmement précis et singulier. Parfois, des couturières professionnelles n'y arrivent pas. » Alors ici, on apprend sur le tas. Les anciennes transmettent leur savoir aux nouvelles, à l'image de Chantal, qui fait partie de la maison depuis 16 ans.



L'entreprise utilise encore des métiers à tisser anciens.

La fierté de BBA, ce sont les houpettes des marins, ces petits pompons rouges inventés par la reine d'Angleterre, après avoir vu un matelot se cogner la tête sur le bas d'une porte étanche, pour les protéger. L'entreprise garde jalousement le secret de fabrication et le mécanisme extrêmement étudié du métier à tisser. Car même si plusieurs ont tenté de l'imiter, personne n'a réussi, jusqu'à présent, à fabriquer des houpettes d'une aussi bonne qualité.

Ce n'est donc pas un hasard si la majorité des accessoires qui ornent les uniformes des militaires viennent



BBA garde jalousement le secret de fabrication de ses houpettes de marins.

tout droit de l'usine de La Chartre-sur-le-Loir. Mais si le principal client de BBA reste l'armée, l'entreprise habille également l'opéra de Paris ou encore des compagnies aériennes ;

fabrique les écussons des sapeurs-pompiers de Paris et les fourragères de la légion d'honneur.

Aude FREDOUELLE.

BBA, 164 ans d'histoire

C'est en 1846 que naissent les établissements Borrel, fabricants de galons et de passementerie. Borrel rachète ensuite la société Arthaud, spécialisée dans la broderie faite à la main aux fils d'or, d'argent et de soie. En 1993, Borrel cherche à étendre sa zone d'influence et rachète la société

Bouvard, déjà implantée au niveau international. En 1997, la société devient BBA, Borrel Bouvard Arthaud. Son siège est situé à La Chartre-sur-le-Loir.

Les sites de Noirétable (Loire) et de Tunis complètent la production du site sarthois.

Si BBA cultive sa différence, c'est que l'entreprise est unique en France. Les accessoires sont figolés et assemblés exclusivement à la main. « En une journée, une personne expérimentée peut confectionner jusqu'à deux épaulettes. C'est un savoir extrêmement précis et singulier. Parfois, des couturières professionnelles n'y arrivent pas. » Alors ici, on apprend sur le tas. Les anciennes transmettent leur savoir aux nouvelles, à l'image de Chantal, qui fait partie de la maison depuis 16 ans.

La fierté de BBA, ce sont les houpettes des marins, ces petits pompons rouges inventés par la reine d'Angleterre, après avoir vu un matelot se cogner la tête sur le bas d'une porte étanche, pour les protéger. L'entreprise garde jalousement le secret de fabrication et le mécanisme extrêmement étudié du métier à tisser. Car même si plusieurs ont tenté de l'imiter, personne n'a réussi, jusqu'à présent, à fabriquer des houpettes d'une aussi bonne qualité. Ce n'est donc pas un hasard si la majorité des accessoires qui ornent les uniformes des militaires viennent tout droit de l'usine de La Chartre-sur-le-Loir.

Mais si le principal client de BBA reste l'armée, l'entreprise habille également l'opéra de Paris ou encore des compagnies aériennes ; fabrique les écussons des sapeurs-pompiers de Paris et les fourragères de la légion d'honneur.

9 – Le Monde : Modernisations & Equipements

L'incroyable rivalité entre Thales et MBDA en Arabie Saoudite



En 1984, Thales, alors Thomson CSF, décroche le contrat « Al Thakeb », qui consiste à livrer à l'Arabie Saoudite des missiles sol-air courte portée Crotale (Shahine pour les Saoudiens) montés sur des châssis d'AMX-30.

Dans le cadre de la modernisation de sa défense aérienne et du contrat Mark 3, Riyad, qui se tourne habituellement vers les pays anglo-saxons pour équiper ses forces armées, a naturellement demandé à Thales de faire une offre. En 2008, l'industriel français a donc proposé le Crotale Nouvelle Génération (NG) pour ce marché évalué à 2,5 milliards d'euros.

Lors [d'un déplacement en Arabie Saoudite](#), en mars dernier, l'ancien ministre de la Défense, Gérard Longuet, a appuyé Thales, dont 26% du capital appartient à Dassault Aviation, dans les négociations avec les autorités saoudiennes.

Seulement, nous apprend [le site LaTribune.fr](#), à la faveur de la campagne de l'élection présidentielle et de l'alternance politique qui en est résulté, MBDA, détenu à 37,5% par EADS, en a profité pour tenter de souffler le contrat en proposant des missiles VL Mica et Aster ainsi qu'une modernisation des Crotale sous la maîtrise d'oeuvre de Thales.

Comme l'on pouvait s'y attendre, l'initiative de MBDA, défendu par Jacques Bourgeois, le délégué général d'EADS au Moyen Orient et par ailleurs ancien cadre de Thales, n'a pas été du goût du groupe dirigé par Luc Vigneron, qui entend rester en première ligne dans cette affaire. Et ce qui semblait être acquis ne l'est désormais plus...

Car, histoire de brouiller les cartes davantage, l'offre de MBDA est soutenue par « une partie de la DGA » tandis que Thales est appuyé par l'[ODAS](#), une société « créée à la demande de l'État français pour contribuer à développer les exportations dans le domaine de la défense, de la sécurité et des hautes technologies ». Du coup, rapporte LaTribune.fr, « les Saoudiens ne comprennent pas ce qui se passent, ils sont complètement surpris par cette guerre franco-française qui ne les concerne pas », au point d'être tentés d'aller voir ailleurs, comme par exemple aux Etats-Unis...

En fait, le but de la manoeuvre pour MBDA est d'arriver à mettre la main sur l'activité « Missiles » de Thales, laquelle serait relancée par le contrat saoudien. Et le groupe d'électronique n'est pas vendeur... du moins pour le moment. Car un échec à Ryad pour le contraindre à revoir sa position.

Missiles : guerre franco-française dans les sables saoudiens

Copyright Reuters

C'est une véritable guerre franco-française que se livrent en coulisse depuis plusieurs mois le missilier MBDA, appuyé par la puissance de feu d'[EADS](#) (son actionnaire à hauteur de 37,5%), et le groupe d'électronique [Thales](#), lui même soutenu par [Dassault Aviation](#). Et tous les coups - ou

presque - sont permis entre les deux rivaux, qui sont pourtant également de bons partenaires dans plusieurs programmes en coopération. Mais l'enjeu commercial et industriel dépasse aujourd'hui les rapports que les deux groupes peuvent entretenir. Car il s'agit d'un contrat (baptisé Mark 3) de plusieurs milliards d'euros en Arabie saoudite. De sources concordantes, le montant du contrat s'élève actuellement à 2,5 milliards d'euros alors qu'il a culminé à 4 milliards d'euros environ en 2011. Le Royaume souhaite moderniser sa défense anti-aérienne



de courte portée, composée jusqu'ici de systèmes de missiles Shahine (Crotale amélioré, monté sur châssis AMX 30) de fabrication Thales, qui est le fournisseur attitré du Royaume depuis près de trente ans de sa défense anti-aérienne (contrat Al Thakeb en 1984). C'est même l'une des priorités de Ryad, glisse un observateur bien informé : "le prince Salmane (alors ministre de la Défense, puis nommé en juin prince héritier et vice-premier ministre, ndlr), l'a dit aux Français" quand le ministre de la Défense, Gérard Longuet, est venu à Ryad fin mars.

Un contrat de 2,5 milliards qui peut être perdu

Dans ce contexte, Thales propose une modernisation du parc saoudien à base de Crotale NG (VT1). Et depuis 1984, Thales fait son beurre en engrangeant toute une série de contrats pour le support et la rénovation des systèmes Crotale/Shahine à l'image du contrat Shola 2 (197 millions d'euros). Mais MBDA veut lui aussi profiter de la manne saoudienne et a proposé auprès de Ryad ses missiles VL Mica et Aster ainsi que la modernisation des Crotale, sous la maîtrise d'oeuvre de Thales. Ce que refuse obstinément l'électronicien, qui lorgne ce contrat depuis 2008. "C'est l'arlésienne, ce contrat", soupire-t-on chez MBDA, qui assure jouer pour l'équipe de France contre des concurrents étrangers.

Une chose est sûre, cette bagarre entre deux groupes considérés comme français par l'Arabie saoudite est en train de brouiller le message de la France auprès de Ryad. Et cette guerre fratricide pourrait, à terme, estimer plusieurs sources concordantes, faire perdre le contrat au profit d'un concurrent étranger. Les Américains sont en embuscade et comptent les coups. Et l'histoire pourrait une nouvelle fois se répéter pour Paris qui a pourtant enregistré de nombreux échecs en Arabie saoudite (contrat de surveillance des frontières Miksa, Rafale....) en raison de dysfonctionnements majeurs liés à la guerre des réseaux franco-français. "les Saoudiens ne comprennent pas ce qui se passent, ils sont complètement surpris par cette guerre franco-française qui ne les concerne pas", explique-t-on à "latribune.fr".

Guerre entre les services étatiques

Pourtant, tout semblait clair lors du passage à Ryad de l'ancien ministre de la Défense, Gérard Longuet, qui faisait son dernier voyage en Arabie saoudite le 24 mars dernier avant le début de la campagne électorale pour la présidentielle. La France continuait à soutenir une offre depuis 2008, celle de Thales. Les Saoudiens en avaient pris acte et étaient prêts à signer dans le courant de l'année 2012, assure-t-on à "latribune.fr". D'autant que le Roi avait donné son feu vert en envoyant une lettre d'intention et avait même dégagé un budget. En outre, Gérard Longuet avait fait passer le message à Ryad que l'armée de l'air française n'abandonnerait pas le Crotale NG (Nouvelle génération) pour protéger ses bases aériennes. Ce qui avait alors rassuré les Saoudiens.

Mais très vite, EADS, profitant entre autres de la semi-vacance du pouvoir en France en raison de la campagne, est revenu à la charge auprès des autorités, vantant l'offre alléchante de MBDA. Chez le missilier européen, on explique ainsi que les autorités saoudiennes leur ont demandé de présenter cette offre. Ce qui a toutefois fini par brouiller tout le message de Gérard Longuet.

Depuis les discussions sont bloquées. D'autant que, selon les services étatiques français, les Saoudiens ont eu droit à une musique différente.

Ainsi, l'offre de MBDA est appuyée par une partie de la direction générale de l'armement (DGA) tandis que celle de Thales est appuyée par Odas, une société créée par l'Etat français pour soutenir les grands industriels de l'armement, essentiellement en Arabie saoudite. Et les Saoudiens, affirme-t-on à "latribune.fr" ont même eu la visite au printemps du directeur central du renseignement intérieur d'alors, Bernard Squarcini, accompagné d'un haut dirigeant d'EADS, pour leur demander au nom de l'Etat français de recevoir dans le cadre de cette affaire un intermédiaire, qui apparaît aujourd'hui dans des affaires sulfureuses autour du président de la République. Un homme pourtant qui n'est plus en cour à Ryad depuis longtemps. "MBDA et EADS n'auront jamais ce contrat", estime un bon connaisseur de l'Arabie saoudite. Bref du grand guignol à la française si n'est qu'à la clé il y a quand même un contrat de 2,5 milliards d'euros pour un industriel français. "On a aujourd'hui l'impression que tout ce passé est terminé avec la nouvelle majorité qui veut des affaires claires et propres", estime cette même source.

Une bagarre prémice de la consolidation de la filière missilière

A la DGA, on estime que Thales a tellement laissé traîner en longueur ce dossier et qu'il n'est pas anormal que MBDA joue aujourd'hui à fond sa chance : "Les Saoudiens veulent-ils vraiment Thales depuis tout ce temps". En tout cas, MBDA fait le job et plutôt bien avec l'appui d'EADS, et notamment du délégué général d'EADS surplace, Jacques Bourgeois... un ancien de Thales parti fâché du groupe et qui est proche de l'ambassade française à Ryad. Au sein du groupe d'électronique, on rappelle qu'il y avait pourtant un accord de non agression exigé en 2008 par le secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant, sur l'Arabie saoudite entre les deux groupes. Certes, mais Thales n'a pas très bien joué le coup avec Ryad. Car son PDG, Luc Vigneron, qui n'a pas eu toujours de bonnes relations avec certains hauts dirigeants saoudiens, a récemment débarqué son directeur de la Région Moyen-Orient, Olivier Badard, qu'il avait pourtant nommé en février 2009, sans en avertir les Saoudiens, furieux de n'avoir été ni prévenus, ni consultés.

Mais au-delà de cette affaire très juteuse, il y a également un autre volet qui se joue sur le plan industriel avec la poursuite de la consolidation de la filière missilière européenne. L'activité de systèmes de missiles de Thales a besoin de ce contrat pour faire tourner son usine de Belfast. Car MBDA guette le bon moment pour faire main basse sur les activités missiles de Thales à bon prix. A condition que le groupe électronique soit vendeur. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, explique-t-on au sein du Thales. Aujourd'hui seulement : le contrat saoudien, s'il est perdu, pourrait à nouveau déterminer son choix dans la revue de son portefeuille d'activités.

Thales a livré 4 premiers Casa 235 « Meltem » à la Turquie

Zone de Défense, 19 juillet 2012 – 8:59

C'est un des contrats qui aura causé des soucis à Thales, au point qu'il avait fallu le renégocier en 2010, année au cours de laquelle le groupe d'électronique de défense fut contraint de provisionner 700 millions d'euros (après 500 millions en 2009) pour faire face aux difficultés rencontrées dans plusieurs programmes, dont l'A400M.

Quoi qu'il en soit, Thales a annoncé avoir livré, entre février et juin, les 4 premiers avions Casa 235 du programme Meltem II à la Turquie, dont l'industriel français assure la maîtrise d'oeuvre.

Ce contrat, signé en 2002 pour un montant global de 328 millions d'euros, consiste à modifier et à livrer 6 avions de patrouille maritime à la marine turque ainsi que 3 appareils de surveillance aux garde-côtes.

Les appareils en question sont des Casa CN-235 dotés du système AMASCOS (Airborne MARitime Situation & Control System), qui intègre un ensemble de capteurs (radar, ESM, FLIR, système acoustique, scanner IR/UV, etc...). Les trois avions destinés aux garde-côtes ne seront quant à eux équipés que d'une boule optronique et du radar Ocean Master.

Les quatre CN-235 Meltem qui ont été livrés ne pourront mettre en oeuvre les torpilles américaines MK46 qu'à partir de l'année prochaine. Selon Thales, ils ont été « qualifiés par la DGA française (Direction générale de l'armement) pour leur navigabilité aéronautique.

« Les pilotes et les équipages de mission de la marine turque, préalablement formés, ont réalisés eux-mêmes les vols d'essais ayant permis de prononcer l'acceptation des avions sur la base de scénarios de missions opérationnelles : surveillance et sauvetage, désignation d'objectif, lutte anti-surface et anti sous-marine » a encore précisé l'industriel.

Ayant perdu de l'argent sur ce programme, Thales compte maintenant se « refaire » en tentant de vendre la technologie Meltem à d'autres pays dans un contexte où le marché de la surveillance maritime est en progression.

EADS parmi les entreprises retenues pour fournir l'armée de l'air coréenne

Les Echos, Par **Claude Fouquet** | 17/07 | 14:08



Si l'on devrait savoir avant la fin de l'année quel constructeur fournira les nouveaux avions de chasse de la Corée du Sud, depuis aujourd'hui on connaît qui sont les trois constructeurs retenus pour ce marché de quelques 5,9 milliards d'euros (8.300 milliards de won) qui prévoit la fourniture de 60 appareils d'ici à 2021. La DAPA (Administration du programme d'acquisition de défense), en charge des marchés publics militaires, a en effet annoncé ce mardi que son choix se ferait entre l'Eurofighter de EADS, le F-35A de Lockheed Martin et le F-15 Silent Eagle (SE) de Boeing.

Boeing fait cependant figure de favori, car le constructeur américain a déjà vendu 60 avions de chasse F-15 depuis 2002 au cours des deux premières phases du programme de renouvellement de la flotte aérienne sud-coréenne. Et le constructeur qui est par ailleurs en compétition pour la fourniture d'hélicoptère a récemment mis en avant son partenariat de longue date avec la Corée en matière d'aéronautique.

Désormais l'administration militaire coréenne va entrer dans le vif du sujet. Dès lundi des négociations commenceront avec les représentants des trois entreprises et des évaluateurs des forces aériennes procéderont à des premiers essais en vol. A l'issue de cette première étape, des

représentants officiels sud-coréens visitent les installations de production de Boeing, EADS et Lockheed dans le courant du mois d'août.

Elections présidentielles

Reste à savoir si le calendrier annoncé par les pouvoirs publics coréens sera réellement respecté. Un aléas électoral pèse en effet et pas des moindres même si le gouvernement de Séoul a indiqué que le nom du constructeur choisi sera annoncé avant fin 2012.

En effet, le mandat unique du président Lee Myung-bak prend fin en février 2013, et d'ors et déjà les principaux candidats aux présidentielles ont indiqué que la décision finale devait être du ressort de la prochaine administration.

juil 13, 2012

Le choix du F-35B : couteux, désastreux (expert UK)

Damien Kerlouet / Capacités Milit – Exercices UE /



(crédit : Lockheed Martin)

(BRUXELLES2) Le choix britannique du F-35B pour la Royal Air Force et la Royal Navy a des « implications désastreuses pour la puissance aérienne britannique ». Celui-ci qui explique cela dans un article au vitriol paru dans [Defence](#)

[IQ](#) n'est pas un Frenchie jaloux. Mais simplement, James Bosbotinis, un spécialiste des questions maritimes et stratégiques, doctorant au King's college et associé au centre Corbett pour les études de politique maritime.

Le choix du ministère de la défense britannique de renoncer, en mai dernier, au F-35C (catapulté) pour revenir au F-35B (à décollage court et atterrissage vertical), estimant que le coût de mise à niveau du *Queen Elisabeth* pour le catapultage des avions était trop important pour le budget de la Couronne, est mauvais pour plusieurs raisons selon Bosbotinis : la capacité limitée du F-35B, son coût non négligeable, l'absence de réflexion à long terme, comme la perte de profondeur stratégique ou de puissance vis-à-vis des autres alliés...

Une capacité limitée

Le F-35B est tout d'abord sujet à des limites techniques de réservoir (13.500 lbs au lieu de 19.145 lbs) ce qui limite sa portée : son rayon d'action est ainsi de 463 miles nautiques contre 613 miles

nautiques pour le F-35C tandis que son temps sur cible est de 15 mns, 36 mns pour son alter ego. De même, il ne peut emporter que des bombes de classe 1000 lb (environ 450 kg), le double pour le F-35C. Ce qui ne permet pas d'atteindre des cibles comme les ponts ou les abris d'avions. La seule alternative serait d'ajouter un missile Storm Shadow, mais aux « *dépens des capacités furtives de l'appareil et donc de la possibilité de pénétrer en profondeur dans l'espace aérien adverse* » explique Bosbotinis.

Le coût d'achat : plus important

Le coût de ce changement de cap est particulièrement élevé tant au moment de l'achat que durant sa mise en service. 97 F-35C se substitueraient en termes de capacités à 136 F-35B » avec une différence de coût de 4,46 milliards £ en faveur du premier, selon un document confidentiel du ministère de la défense révélé par nos confrères du *The Telegraph*. De plus, l'achat de F-35B devrait aussi s'accompagner de l'achat de quelques F-35A pour combler les insuffisances techniques à répondre aux exigences britanniques de la capacité offensive soutenue (Deep and Persistent Offensive Capability ou DPOC), doublant alors les coûts durant la mise en service (environ 2 milliards £ supplémentaires pour une flotte mixte au lieu d'une force homogène de F-35C) et les problèmes techniques (adaptation des ravitaillements aériens notamment).

Une réflexion à long terme pour le Queen Elizabeth

L'option envisagée de choisir le F-35C et d'adapter les navires de la classe *Queen Elizabeth* aux configurations CATOBAR (catapultage et appontage simultanés) ne serait pas si couteuse. De nouvelles projections parues dans *The Telegraph* annoncent ainsi un chiffre de moitié moindre que l'achat d'une flotte de F-35B et A (estimées environ à 1£ milliard selon le secrétaire adjoint de la Marine américaine S. J. Stackley) coûterait ainsi deux fois plus chère que l'option du F-35C. Autre argument de Bosbotinis : le *Queen Elizabeth*, adapté au décollage court et atterrissage vertical STOVL, devrait rester en service jusqu'aux environs de 2070 alors que le F-35B ne serait lui opérationnel jusqu'en 2042. Que se passera-t-il alors après 2042 ? Le *Queen Elizabeth* ne devra-t-il pas alors être configuré CATOBAR ? La réflexion budgétaire semble faire défaut.

Une perte de profondeur stratégique et de valeur vis-à-vis des alliés

Le fait que l'armée de sa majesté souhaite passer des configurations CATOBAR au STOVL est « *une perte de flexibilité stratégique et de potentiel d'expansion sur le long terme ... comprennent des problèmes tels que l'intelligence embarquée, la surveillance, la reconnaissance, et la résistance du Carrier Strike dans le cas où le programme F-35 échouerait ou serait retardé ou encore la viabilité sur le long terme du Carrier Strike.* » selon Bosbotinis. D'autant plus qu'en

« termes opérationnels, l'interface air/navire dans un environnement STOVL n'est pas moins complexe que pour CATOBAR. » Tout cela est sans compter que la valeur ajoutée de l'aviation britannique va être remise en question. La faiblesse qu'elle constituerait au sein d'une alliance européenne (Italie, Danemark, Norvège et Pays Bas disposant du F-35A, plus complet dans ses possibilités de missions) ou du Commonwealth (idem pour le Canada ou l'Australie) pourrait remettre en cause le rapport de force. Sans parler des pertes d'interopérabilité avec l'US Navy qui a décidé, elle, d'acquérir des F-35C en plus des F-35B déjà présents dans sa flotte...

Le Venezuela compte acheter des chasseurs russes Su-35



Su-35

© RIA Novosti. Anton Denissov, 08:55 19/07/2012, **MEXICO, 19 juillet**

Caracas est intéressé par l'acquisition de plusieurs chasseurs polyvalents russes Su-35, a déclaré mercredi soir le président vénézuélien Hugo Chavez.

"J'ai déjà envoyé un message au gouvernement russe indiquant que nous sommes prêts à évaluer la possibilité d'acquérir dans les années à venir des chasseurs Su-35 en vue de moderniser et de renforcer nos capacités de défense", a indiqué M.Chavez cité par la Radio Nationale du Venezuela.

Il a en outre appelé le gouvernement à promouvoir la sécurité, la défense et le développement du pays dans l'objectif de maintenir l'indépendance nationale.

"Cette indépendance, bien garantie et protégée, nous permettra de construire un nouveau Venezuela et d'atteindre de nouveaux horizons", a estimé le dirigeant vénézuélien.

Le Soukhoï Su-35 est un chasseur polyvalent hautement manœuvrable de génération 4++. Sa vitesse maximale atteint 1.400 km/h près du sol et 2.400 km/h en altitude. Son plafond opérationnel est de 18.000 mètres. L'appareil est capable de détecter des cibles volantes à une distance de plus de 400 km.

Au terme de l'année 2011, le Venezuela a été classé au premier rang des importateurs d'armes russes par le Centre de l'analyse du commerce mondial des armes. Ainsi, le Venezuela a acheté des chars de combat T-72B1, des véhicules de combat d'infanterie BMP-3M, des blindés BTR-80A, des obusiers automoteurs 2S19 "MSTA-S", des mortiers automoteurs 2S23 "Nona-SVK", des mortiers 2S12A "Sani", des systèmes lance-roquettes multiples 9K51 BM-21 "Grad", ainsi que d'autres équipements.

En avril dernier, la Russie a achevé la livraison au Venezuela de 92 chars de combat T-72B1 en vertu d'un contrat conclu en 2009.

Les Américains achètent dix hélicoptères MI-17 de plus à Rosoboronexport

Ligne de Défense, 19.07.2012



L'an dernier, les Américains avaient passé une jolie commande de *MI-17* à Rosoboronexport, la firme russe. Une commande qui avait fait grincer des dents, autant du côté russe que du côté US.

Quelques chiffres pour rappeler l'enjeu: 21 hélicoptères *MI-17* (solides machines qui grimpent haut et ça, en Afghanistan, c'est bien utile) qui seront fournis à l'armée de l'air

afghane, pour un montant de 900 millions de dollars (avec 375 millions de \$ de pièces et autres services dans le cadre d'un contrat passé le 26 mai 2011).

Hier, le Pentagone a annoncé une autre commande (lire ci dessous) pour 10 *MI-17*. Une commande attendue et qui, elle aussi, fait grincer des dents (des Américains prétextent les liens russes-syriens...):

Avion russe Iak-130: une dizaine de pays intéressés



Iak-130

© RIA Novosti. Anton Denisov, 15:50 18/07/2012,
MOSCOU, 18 juillet

Une dizaine de pays mènent des négociations avec l'agence russe d'exportation d'armements Rosoboronexport en vue d'acquérir des avions d'entraînement et de combat russe Iakovlev Iak-130, a annoncé mercredi l'agence.

"Rosoboronexport reçoit des commandes portant sur l'avion unique Iak-130, qui n'a pas d'égal au monde, de toutes les régions, des négociations intenses sont en cours avec une dizaine de pays", lit-on dans un communiqué de l'agence.

Le Iak-130 a attiré l'attention du public lors du salon aéronautique de Farnborough, tenu à Londres du 9 au 15 juillet dernier. "La présence de l'appareil au salon a rehaussé l'intérêt des clients étrangers pour cet avion. La discussion sur l'achat de Iak-130 a marqué le début de nombreuses négociations", selon le communiqué.

Conçu par le bureau d'études Iakovlev, le Iak-130 permet de perfectionner les compétences des pilotes d'avions russes et étrangers de 5e génération. Il s'agit d'un avion universel d'entraînement et de combat qui peut être utilisé comme un chasseur léger. L'appareil fait partie d'un système

d'entraînement comprenant également des simulateurs de pilotage et spéciaux, des classes informatiques.

Le groupe russe Irkout a commencé la production des Iak-130 destinés à l'exportation en 2011. Le programme russe d'armement prévoit l'acquisition de 65 avions de ce type pour l'Armée de l'air nationale à l'horizon 2020.

Les députés néerlandais ont voté une nouvelle motion contre l'avion F-35

Zone Militaire, 16 juillet 2012 – 12:23

En mai 2010, les députés de la Chambre basse du Parlement néerlandais votèrent la suspension de la participation de leur pays au programme Joint Strike Fighter (F-35), qu'il avait rejoint en 2002 après avoir notamment écarté le Rafale et l'Eurofighter pour remplacer les F-16 de la Koninklijke Luchtmacht.

A l'époque, cette fronde parlementaire avait eu lieu dans un climat politique incertain – le gouvernement d'alors était démissionnaire -, et un contexte économique marqué par la crise et la nécessité de réaliser de nouvelles économies. Et, d'où le vote des députés, motivé par les dérapages financiers du programme F-35, dans lequel les Pays-Bas avaient déjà investi, à l'époque, plus de 800 millions d'euros.

Seulement, cette motion fit long feu. Et le gouvernement soutenu par la majorité issue des élections générales de juin 2010 a maintenu la commande néerlandaise de F-35, en cours de développement chez Lockheed-Martin.

Depuis, la facture du programme JSF a augmenté de 4,3%, selon une évaluation faite en 2011 (soit une hausse de 163% par rapport aux plans initiaux du Pentagone) et le coût d'une heure de vol pour cet appareil a été estimé à près de 32.000 dollars alors qu'il n'est « seulement » de 22.749 dollars pour un F-16.

Aussi, le ministre néerlandais de la Défense, Hans Hillen, a récemment laissé entendre que les Pays-Bas pourraient réduire leur commande initiale de 85 F-35 et évoqué une gestion commune de ce programme avec la Norvège et le Danemark.

Cela étant, pour se permettre d'acheter les appareils de Lockheed-Martin, la Koninklijke Luchtmacht devra se serrer la ceinture. Selon un plan confidentiel dévoilé par la presse néerlandaise, il est ainsi question de fermer une base aérienne, en l'occurrence celle de Leeuwarden, et de réduire une nouvelle fois la flotte de F-16 de 62 à 42 unités, les avions devenus en trop pouvant ensuite être revendus à la Roumanie, qui souhaite moderniser sa flotte aérienne et mettre au rencart ses MiG-21.

Mais pour l'instant, les jeux ne sont pas faits et il faudra attendre les élections générales de septembre pour voir si ce plan sera ou non confirmé. En attendant, les députés de la Chambre basse ont une nouvelle fois voté, le 5 juillet dernier, une motion contre ce projet d'achat de F-35, avec 77 voix contre 71, estimant que les coûts sont trop importants et les performances de l'appareil incertaines. Et de préférer l'achat « sur étagère » d'un modèle déjà existant.

Cependant, cette motion est non contraignante. Autrement dit, le gouvernement néerlandais n'est pas tenu d'en prendre compte. Mais, à la différence de ce qu'il s'est passé il y a deux ans, et alors que le premier des deux prototypes du F-35 sera livré en septembre, le ministre de la Défense a

qualifié ce vote de signal « fort » et assuré qu'une réflexion va être menée, avec le lancement d'une « enquête indépendante » concernant les coûts qu'auraient à supporter les contribuables bataves dans le cas d'une sortie des Pays-Bas du programme JSF. Ses conclusions sont attendues en octobre, voire en novembre prochain.

L'Eurofighter, le F-35 et le F-15 SE sont en lice en Corée du Sud

Zone Militaire, 17 juillet 2012 – 15:46

L'Administration du programme d'acquisition de défense sud-coréenne (DAPA) a annoncé, ce 17 juillet, avoir retenu trois constructeurs pour la dernière ligne droite de l'appel d'offres FX-3, qui, d'un montant de 5,9 milliards d'euros, vise à acquérir 60 nouveaux avions de combat.

Sans surprise, l'on retrouve Boeing pour le F-15 Silent Eagle, Lockheed-Martin avec le F-35 et le consortium Eurofighter. Ces trois constructeurs avaient manifesté leur intérêt pour ce marché au début de l'année et déposé une offre. Quant à l'absence du Rafale de Dassault Aviation, elle s'explique très probablement par l'échec subi lors d'un précédent appel d'offres, en 2002, où les considérations politiques ont pris le pas sur tout le reste. En clair, il n'était pas question pour l'avionneur français de faire une nouvelle fois de la figuration.

Initialement, la date limite pour le dépôt des offres avait été fixé au 18 juin dernier. Seulement, il est apparu que la DAPA n'aurait pas été en mesure d'évaluer, comme elle le souhaitait, le F-35 étant donné que Lockheed-Martin avait proposé d'utiliser des simulateurs d'essais en donnant comme justification que son appareil est encore en cours de développement.

Or, les aviateurs coréens veulent faire leur choix en connaissance de cause, c'est à dire en procédant à des tests en vol. Visiblement, un terrain d'entente a dû être trouvé entre Lockheed-Martin et la DAPA, qui avait alors demandé à être associée plus étroitement aux essais du F-35.

Les offres qui ont été faites vont être évaluées afin de permettre à Séoul de faire son choix. Selon le calendrier initial, une décision devait être prise en octobre prochain. Mais comme l'avait souligné un responsable de la DAPA en juin dernier, il ne s'agit que d'un objectif et non d'une date impérative.

Et cela d'autant plus que le choix de l'appareil retenu pourrait finalement se faire qu'après l'élection présidentielle, dans la mesure où certains candidats ont fait valoir que la décision devait appartenir à la prochaine administration.

Quoi qu'il en soit, les chances de l'Eurofighter paraissent bien minces, même si le consortium européen mise sur d'intéressants transferts de technologie pour tenter de s'imposer. Mais déjà écarté en 2002 lors de l'appel d'offres KF-X, remporté par le F-15E de Boeing, pourtant arrivé derrière le Rafale, l'on voit mal comment il pourrait en aller autrement cette fois-ci encore, même si des améliorations lui ont été ou lui seront apportées.

Le favori de cet appel d'offres est le F-15 Silent Eagle, qui, doté de capacités furtives, dispose d'un radar amélioré et peut emporter des armes en soute. D'une part parce que les forces aériennes sud-coréennes disposent déjà, comme on l'a vu, d'appareils appartenant à la même gamme et, d'autre part, parce que Boeing fera valoir sa coopération ancienne avec Séoul en matière d'aéronautique.

L'Italie vend 30 avions d'entraînement M-346 à Israël



Opexnews, Jeudi 19 juillet 2012

L'Italie a entériné la vente à Israël de trente avions d'entraînement militaire, des jets biplaces M-346, pour une valeur de 850 millions de dollars, a annoncé jeudi le ministère italien de la Défense. Ce contrat, confié au groupe italien Finmeccanica, est le résultat d'un accord de coopération dans le secteur de la technologie militaire, signé jeudi entre les ministères de la Défense italien et israélien, indique un communiqué publié à Rome.

Premières vues des futurs BPC russes

Mer et Marine, 17/07/2012



Vue du futur BPC russe Vladivostok
crédits : DCNS

DCNS a diffusé, mi-juillet, les premières images de synthèse des bâtiments de projection et de commandement russes. Longs de 199 mètres pour un déplacement de 22.000 tonnes en charge, les futurs Vladivostok et Sebastopol, dont la livraison est prévue en 2014 et 2015, se distinguent des BPC français par un certain nombre de détails. Ainsi, l'îlot, surmonté de nombreuses antennes de

communication, ne dispose pas de passerelle de défense à vue. Sur l'arrière, on notera également que le radier est totalement fermé. Côté armement, les Russes ont apparemment choisi de disposer deux systèmes multitubes de 30mm AK-630 à tribord avant et bâbord arrière, alors que deux systèmes hybrides canon/missiles surface-air semblent disposés sur bâbord avant et tribord arrière.

Pour le reste, les BPC russes reprennent les grandes lignes des bâtiments du type Mistral de la Marine nationale. Dotés de six spots d'appontage, ils disposent de deux ascenseurs communiquant avec le hangar. Celui-ci a été adapté à la hauteur des hélicoptères à double rotor comme le Kamov et l'Helix. Pour les navigations en zones polaires, la coque doit être renforcée, alors que la puissance électrique sera augmentée, en particulier pour assurer le dégivrage partiel du pont d'envol. « Le BPC, tel que réalisé en trois exemplaires pour la Marine nationale, doit faire l'objet d'adaptation aux spécificités russes. Ces évolutions se déroulent conformément au planning prévu. L'adaptation de la conception du BPC de type Mistral aux spécificités russes est prévue en deux étapes. La première a été franchie avec succès en avril 2012. Elle a permis de valider les études de conception générale. La seconde étape qui correspond aux études détaillées a démarré immédiatement après. Elle s'achèvera en septembre 2012 », explique DCNS, qui précise de plus

que toutes les interfaces Homme/Machine, ainsi que la signalétique bord, seront traduites en russes.

Vue du futur BPC russe Vladivostok (© : DCNS)

Mise sur cale début 2013 à Saint-Nazaire

En parallèle des études d'adaptation de la conception, la construction des premiers éléments de la coque du premier des deux BPC russes est en cours au chantier STX France de Saint Nazaire, où les deux BPC sont connus sous le nom de M33 et N33. Un premier bloc de 100 tonnes doit être achevé en septembre, la mise sur cale du premier bâtiment étant prévue début 2013, ouvrant la voie à l'assemblage de la coque. De leur côté, les chantiers russes OSK de Saint-Pétersbourg participeront à la construction d'une partie des deux navires en tant que sous-traitants de STX France. Ils réaliseront douze blocs situés sur la partie arrière des navires.

Entré en vigueur fin 2011, le contrat signé avec la Russie prévoit non seulement la livraison de deux BPC, mais également des services et prestations associés, comme logistique initiale, la formation et le transfert de technologies, ce programme devant non seulement permettre à la marine russe de se doter de bâtiments de projection, mais également de moderniser l'outil industriel des chantiers russes. Maître d'œuvre de la réalisation des deux BPC, DCNS réalisera l'intégration du système de direction des opérations du navire et du système de communications. STX France intervient dans le contrat en qualité de sous-traitant de DCNS, chargé de la construction des coques propulsées et aménagées des navires.

Pour mémoire, les BPC sont à la fois des transports de troupes, de véhicules et d'engins de débarquement, des porte-hélicoptères d'assaut, des bâtiments de commandement et des hôpitaux flottants. Les Mistral, Tonnerre et Dixmude de la Marine nationale, armés par un équipage de 170 marins, peuvent embarquer 16 hélicoptères, 70 véhicules (dont 13 chars lourds), 450 soldats et 4 chalands de débarquement (ou 2 engins de type EDAR).



10 – Rubriques divers (Sports, Conférences, etc . . .)

La garde républicaine recherche un maréchal-ferrant capable "d'optimiser les coûts"

Ligne de Défense, 16.07.2012

Le centre d'instruction de cavalerie de la garde républicaine à Saint-Germain-en-Laye recherche un maréchal-ferrant (photo ECPAD).



Ce poste est ouvert aux titulaires du BEPA option « activités hippiques » ou CAPA option « maréchalerie » ou à défaut justifiant d'une expérience professionnelle de deux ans dans le métier. Les candidats adressent une lettre de motivation et un curriculum vitae, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, au chef du bureau personnel de la garde républicaine, quartier des Célestins, 18, boulevard Henri-IV, 75181 Paris Cedex 04.

L'annonce précise que "le titulaire du poste doit être capable de définir les interventions nécessaires et intervenir sur une boîte cornée en fonction du diagnostic ; fabriquer, transformer et adapter tout type de fers à l'animal et à sa pathologie ; ferrer ou poser tout type de fer en préservant le confort de l'animal ; assurer les premiers soins d'urgence dans l'attente de l'intervention du vétérinaire et dans le respect du cadre réglementaire de l'exercice des soins d'urgence".

Le texte de l'annonce se clôt sur cette phrase bien dans l'air du temps: "Il devra par ailleurs savoir organiser son travail afin d'optimiser les coûts."

3.500 militaires britanniques de plus seront mobilisés pour la sécurité des J.O de Londres

Zone Militaire, 16 juillet 2012 – 14:02

A première vue, la société de sécurité privée britannique G4S, cotée en Bourse, leader dans son secteur et comptant plus de 600.000 salariés dans le monde, offrait les garanties nécessaires pour fournir aux organisateurs des Jeux Olympiques de Londres quelques 10.000 vigiles et l'encadrement de 3.000 volontaires dans le cadre d'un contrat d'une valeur de 284 millions de livres (360 millions d'euros).

Outre ces agents de sécurité, les plans prévoyaient le déploiement de 13.500 militaires britanniques appartenant aux trois armées. Ainsi, la British Army devait fournir des effectifs pour épauler les forces de polices avec des démineurs et des équipes cynphiles et assurer la protection de sites olympiques.

Idem pour la Royal Navy, qui a affecté à cette mission le porte-hélicoptère HMS Ocean à Greenwich, sur la Tamise et le TCD HMS Bulwark. Quant à la Royal Air Force, son rôle sera évidemment d'assurer la sécurité de l'espace aérien avec des avions de combat Typhoon et des hélicoptères avec des commandos formés aux techniques MASA (Mesures actives de sûreté aérienne).

Seulement, il s'avère que G4S n'a pas été en mesure de remplir ses objectifs contractuels, c'est à dire que cette société a, à quelques jours avant l'ouverture des JO, admis qu'elle n'avait pas pu recruter et recruter le nombre de vigiles qu'elle s'était engagée à fournir.

Du coup, c'est vers l'armée que les organisateurs se sont retournés. Et 3.500 militaires britanniques supplémentaires seront mobilisés pour assurer la sécurité des Jeux Olympiques. Au total, 17.000 soldats seront engagés dans cette mission, ce qui représente un effectif supérieur à 70% de celui qui est actuellement à l'oeuvre en Afghanistan.

Pour faire face à cette demande de dernière minute, des permissions ont été annulées, ce qui aura des conséquences pour la mission britannique en Afghanistan. Du moins, c'est ce que croit savoir le quotidien The Independent.

« Si le gouvernement veut permettre à tous les militaires mobilisés de partir en vacances après les Jeux olympiques, il y aura une répercussion sur le calendrier » a confié un officier au journal. En effet, ceux qui devaient partir en congés ne pourront le faire qu'à l'issue des JO, alors que certains d'entre eux devaient suivre un stage pour relever leurs camarades en Afghanistan. Le déploiement de ces derniers devrait donc durer 7 mois au lieu de 6.

Au total, 40.000 hommes seront mobilisés pour la sécurité des JO, dont 17.000 militaires, 12.500 policiers, 3.000 bénévoles et des vigiles privés. A cela s'ajoute le déploiement de missiles sol-air ou encore [d'un canon à son](#).

Lasemaine passée, plusieurs personnes ont été arrêtés sur la base de soupçons au sujet d'activités terroristes. L'une d'elle, d'origine somalienne, suspectée d'entretenir des relations avec les islamistes shebab, est poursuivie pour « 5 violations » des mesures de prévention du terrorisme alors que sa liberté de mouvement est restreinte.

Solidarité : la garnison de Metz donne pour Terre Fraternité

Mise à jour : 19/07/2012 12:57

La semaine de la solidarité pour les blessés de l'armée de Terre a permis à la garnison de Metz de récolter 29 000 euros de dons pour Terre Fraternité.



Le général de corps d'armée Pascal Péran, gouverneur militaire de Metz, a remis le 29 juin 2012 dans les jardins de l'hôtel de commandement un chèque de 29 000 euros à Monsieur Moriou, représentant l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO).

Cette somme, entièrement versée à **l'association Terre Fraternité**, est l'aboutissement de la semaine de solidarité en faveur des blessés de l'armée de Terre (du 18

au 24 juin 2012) à Metz, à travers nombre d'activités didactiques, dynamiques et festives.

La garnison militaire de Metz remercie l'ensemble des participants partenaires de l'événement, mais aussi les particuliers pour leur contribution financière et matérielle, à la réussite de cette **semaine de solidarité**.

Droits : Armée de Terre 2012

Terre Fraternité récompense un blessé de l'armée de Terre

Mise à jour : 18/07/2012 17:40

Le 11 juillet 2012, le lieutenant Fotius, du 3^e régiment d'hélicoptères de combat (3^eRHC) a reçu de l'association Terre Fraternité un séjour pour 2 personnes à Deauville.

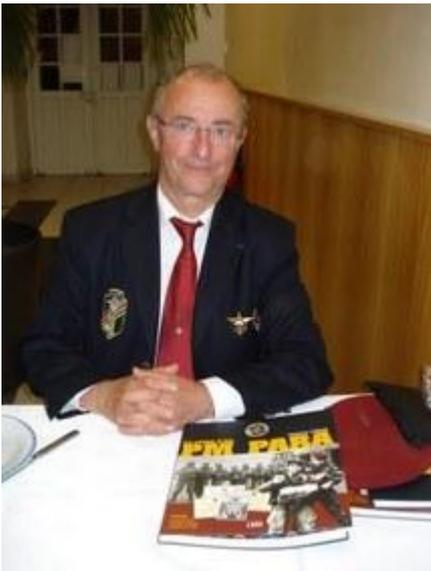


Le 11 juillet 2012, le lieutenant Fotius, du 3^e régiment d'hélicoptères de combat (3^e RHC) a reçu de l'association Terre Fraternité un séjour pour 2 personnes à Deauville. La cérémonie s'est déroulée sur la base du 3^e RHC, la base Lieutenant Etienne Mantoux, dans la Meuse. Etaient présents le général Gratteau, ancien chef de corps du régiment, et M. Henry Elliot, ancien international d'athlétisme et parrain.

Ce prix est décerné par l'association Terre Fraternité à un soldat blessé lors d'une opération. Le lieutenant Fotius a été grièvement blessé dans le crash de son hélicoptère en Afghanistan. Son séjour se déroulera à l'hôtel Lucien Barrière, à Deauville.

Droits : Armée de Terre 2012

La mort de Thierry d'Athis



On apprend la disparition de Thierry d'Athis, ancien journaliste et toujours très actif chez les anciens parachutistes. Membre de l'Association des journalistes de défense (AJD), ancien du Figaro, d'Europe 1 ou de RTL, Thierry d'Athis est décédé des suites d'une maladie dans la nuit de jeudi à vendredi dernier. Il n'aura pas pu voir les bérets rouges, qu'il aimait tant descendre les Champs Elysées pour le défilé. Il avait lui-même servi au 6^{ème} RPIMA en 1962/64. En 2009, il avait publié le premier ouvrage consacré à l'histoire de la Préparation militaire parachutiste : "PM Para, le livre d'or" dont [nous avons alors rendu compte sur ce blog](#). Homme de conviction, Thierry d'Athis était un membre actif de l'Union nationale des parachutistes.

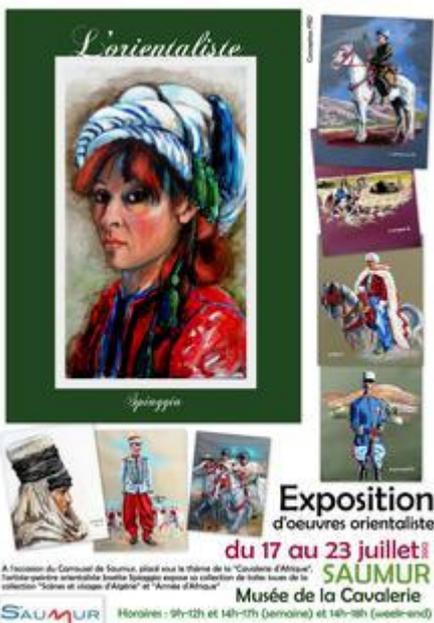
Ses obsèques auront lieu mercredi 18 juillet à 10 heures en l'Eglise Notre Dame du Chêne de Viroflay (78) - 28 rue Rieussec.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 16 Juillet 2012 à 12:07

La "Cavalerie d'Afrique" à l'honneur au Carrousel de Saumur

Mise à jour : 16/07/2012 11:00

Une exposition de peinture équestre et militaire se déroulera du 17 au 23 juillet à Saumur.



Du 17 au 23 juillet 2012, au centre de documentation du Musée de la Cavalerie, se tiendra une exposition de peintures équestres et militaires de l'artiste Josette Spiaggia, spécialiste de l'Armée d'Afrique (tenues et uniformes de l'époque AFN 1830-1962).

Cette exposition se déroule dans le cadre des festivités du Carrousel de Saumur placé cette année sous le thème de la "Cavalerie d'Afrique". Elle fait écho à l'exposition temporaire "Algérie 1830-1962" qui se prolonge jusqu'au 29 juillet 2012 au Musée de l'Armée, à l'Hôtel des Invalides.

Autour de la trilogie "la femme, le guerrier, le coursier", les œuvres orientalistes de Josette Spiaggia, issues de la collection "Scènes et visages d'Algérie" et "Armée d'Afrique" retracent, avec une intransigeante rigueur documentaire mais aussi avec les yeux

d'une enfant du pays qui est née et a vécu là-bas, le faste et le prestige de cette époque.

Au cours de l'exposition, elle dédicacera un ouvrage d'art illustré (60 pages - couleur) reprenant une grande partie des œuvres exposées, ainsi que d'autres émanant de sa collection de toiles orientalistes.

Centre de Documentation du Musée de la Cavalerie de Saumur
du 17 au 23 juillet 2012 -

ouvert tous les jours : la semaine de 9h à 12h et de 14 à 17h et de 14h à 18h le week-end

Pigeons-voyageurs militaires : la tradition après les missions

Mise à jour : 19/07/2012 09:49 - Auteur : Nelly Moussu

Agents de transmission jusque dans les années 60, les pigeons-voyageurs militaires français sont élevés dans le dernier colombier militaire d'Europe, au Mont-Valérien à Suresnes. Maintenu sur décision du général De Gaulle, il compte aujourd'hui 120 pensionnaires entraînés par tradition. Mais ils pourraient être de nouveau opérationnels demain.



Le caporal Sébastien Guer s'occupe des 120 pensionnaires du dernier colombier militaire d'Europe, situé au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine). C'est le général De Gaulle, à la fin des années 60, qui a souhaité maintenir un colombier de tradition et de mémoire, alors que les pigeons n'étaient plus utilisés dans des missions de guerre. La section colombophile est aujourd'hui un témoin de l'usage militaire des pigeons-voyageurs. Dès la guerre franco-prussienne de 1870 et le siège de Paris, ils sont le seul moyen de communiquer avec la capitale.

Après ce conflit, des régiments développent la spécialité colombophile. Pendant la Première Guerre mondiale, près de 30 000 pigeons sont ainsi utilisés pour pallier aux interruptions intempestives des liaisons téléphoniques. L'un de ces volatiles va connaître une notoriété

inégalée : « *En 1916, le commandant Raynal, subissant la pression allemande au fort de Vaux, envoie son dernier pigeon avec un message de détresse, raconte Yvon Bouquillon, conservateur honoraire du musée des transmissions du Mont-Valérien. Ce pigeon, appelé le Vaillant, était son ultime espoir. Volant dans la fumée et la mitraille, il a réussi à atteindre son colombier, diffusant donc son message et sauvant de cette manière une centaine d'hommes.* » Un hommage a été rendu à ce pigeon : l'armée lui a décerné la Croix de guerre, et il a fait l'objet d'un film d'animation, « Vaillant, pigeon de combat », en 2005.

Des pigeons en guise de colombes

Conscients de l'efficacité des volatiles, les allemands en ont interdit l'usage pendant la Seconde Guerre mondiale : « *Ils avaient condamné l'usage des postes radio sur le territoire français et ils ne voulaient pas que les pigeons puissent les remplacer* », souligne Yvon Bouquillon. C'était sans compter sur les britanniques : 16 500 pigeons-voyageurs furent parachutés de Londres en France pour permettre aux résistants français de fournir des informations au Royaume-Uni. « *Ils avaient une double mission : la communication et le renseignement, précise le caporal Guer. Des appareils photo au déclenchement automatique étaient attachés aux pigeons qui rapportaient des clichés des positions ennemies.* »

Après les guerres d'Indochine et d'Algérie, l'usage militaire des pigeons-voyageurs cessa, mais pas leur élevage. Un monument en leur honneur a été érigé à Lille et la section colombophile du 8e régiment de transmission a été créée. « *Chaque composante d'armée a ses propres traditions. Elles permettent d'honorer le passé et de transmettre nos valeurs militaires de génération en génération* », commente le colonel Philippe Barthélemy, chef de corps du 8e régiment de transmission. Si la section colombophile n'est plus opérationnelle, elle participe au devoir de mémoire en lâchant des pigeons-voyageurs blancs lors de nombreuses cérémonies.

En route pour les Jeux olympiques de Londres

Mise à jour : 19/07/2012 16:20

Trente-quatre sportifs de haut niveau de la Défense ont été sélectionnés pour participer aux Jeux olympiques de Londres, du 27 juillet au 12 août 2012. Leur objectif : l'or olympique !

Le 6 juillet au soir, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a annoncé officiellement la composition de la délégation des sélectionnés pour les Jeux olympiques de Londres, qui se dérouleront du 27 juillet au 12 août 2012. La délégation tricolore comptera trente-quatre sportifs de haut niveau de la Défense (SHDN), qui auront l'honneur de représenter la Défense nationale.

Certains de ces athlètes sont déjà connus du grand public, à l'image du maréchal des logis Alain Bernard (médaillé d'or, d'argent et de bronze en natation à Pékin), le brigadier Alexis Vastine (médaillé de bronze en boxe à Pékin), ou encore la quartier-maitre Anne-Sophie Mondière (championne du Monde par équipes en 2011 en judo).

La Défense est un vivier de sportifs de haut niveau pour la France. Au sein du ministère, on compte ainsi 400 sportifs à haut potentiel dont 180 SHND. Militaires ou civils, ces hommes et ces femmes conjuguent carrières sportives et professionnelles. Ils servent de modèle en interne pour promouvoir la pratique du sport, essentielle au métier de militaire. Ambassadeurs des armées dans le domaine sportif, ces athlètes ont pour mission de faire rayonner le sport militaire et de susciter des vocations.

Du 29 août au 9 septembre, ce seront les athlètes handisports, qui investiront les sites de compétition londoniens. Parmi les compétiteurs français, cinq SHND handisport tenteront de réaliser leur rêve : décrocher une médaille d'or.

[Télécharger le dossier de presse ici](#)

Le plus bel athlète de France est militaire

Mise à jour : 15/07/2012 12:02

C'est un militaire qui a remporté la finale du « plus bel athlète de France », à Joigny.



Le capitaine Ludovic Bureau, du groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) d'Angoulême, a participé à la finale nationale du « Plus bel Athlète de France » à Joigny, le 28 avril 2012, au titre de l'association culturiste française.

Pour sa seconde participation, le capitaine est monté directement sur la plus haute marche du podium. Prochaine étape pour lui : le concours de Monsieur Univers 2012, où il représentera la France. Il se déroulera fin novembre à

Hambourg, en Allemagne.

L'an dernier, il avait déjà participé aux championnats du monde au Luxembourg (9^e place) et à Monsieur Univers en Allemagne (10^e place).

Droits : Armée de Terre 2012

Le 3e RH célèbre en vélo son année à Metz

Mise à jour : 14/07/2012 12:05

Quelques jours avant l'arrivée du Tour de France à Metz, était donné le top départ d'un raid cycliste franco-allemand en direction d'Immendingen, par le lieutenant-colonel Rostain, chef de corps du 3^e régiment de hussards (3^e RH).



Ce raid marque le 1^{er} anniversaire de l'implantation régiment à Metz. Ce défi sportif de 385 kilomètres et 4000 mètres de dénivelé a pour objectif de renforcer le lien avec les autres unités de la brigade franco-allemande (BFA) mais aussi de témoigner de l'attachement des hussards d'Esterhazy à leur ancienne garnison d'Immendingen.

Ce sont donc 11 coureurs, civils et militaires, français et allemands et qui ont partagé trois jours d'effort intense. À chaque étape, les villes de garnison de la brigade ont accueilli l'équipe : Illkirch-Graffenstaden (291 Jägerbataillon), Donaueschingen (110^e régiment d'infanterie et 292 Jägerbatallion) et, enfin, Immendingen (295 Artilleriebataillon et 550 Panzerpionierkompanie).

Un moment de convivialité binationale concluait cette performance sportive. Le trophée célébrant l'événement a été confié par les hussards au 295 Artilleriebataillon pour un an. En 2013, le raid partira d'Immendingen pour rejoindre Metz sur un itinéraire qui promet, d'après les spécialistes, d'être très sélectif.

Droits : Armée de Terre 2012

A Lanester (Morbihan), une classe de 3e avec option "défense"

Ligne de Défense, 19.07.2012

Le collège Henri-Wallon de Lanester, suivant un exemple initié à La Seyne-sur-Mer, a créé une option classe Défense sécurité globale (CDSG). Elle concernera 24 élèves volontaires de 3e. Cette option est réalisée en relation avec la base Fusco de Lorient, sans visée militaire : « L'objectif n'est pas de grossir les effectifs de l'armée », explique la principale Marilyn Caron.

Les élèves approfondiront un enseignement civique et de défense nationale au programme de la classe de 3e. Au menu : protection civile, prévention des risques sanitaires, cybercriminalité, contrefaçon, histoire et sécurité civile. Des liens sont établis et des interventions attendues de personnel de la DDAS, de l'Ifremer, de DCNS, du Cross... !

«Questions pour un champion spécial 14 juillet» remporté par un aviateur

Mise à jour : 19/07/2012 10:43

L'aspirant Antoine Ciborski, en première année à l'École de l'air de Salon-de-Provence, qui représentait les Écoles d'officiers de l'armée de l'air à l'émission «Questions pour un champion spécial 14 juillet», a remporté la partie.

Pour cette émission spéciale dédiée aux militaires, la production de l'émission «Question pour un champion» avait décidé de mettre à l'honneur trois représentants des corps d'armée défilant sur les Champs-Élysées pour le 14 juillet 2012. Ainsi un gendarme, un marin et un aviateur, l'aspirant Ciborski, se sont retrouvés face à Sébastien, un jeune professeur de Musique qui jouait pour une troisième victoire.



À l'issue d'une compétition difficile, le jeune élève officier de l'armée de l'air a remporté la partie (16 à 14) et a décidé de repartir avec un chèque de 500 euros. Comme son camarade de l'École de l'air, Benoît Porte, vainqueur de la compétition "Grandes écoles 2012", l'aspirant Ciborski était très fier d'avoir représenté avec brio l'armée de l'air.

Dès son retour à Salon de Provence, le général Gilles Modéré, commandant les Écoles d'officiers de l'armée de l'air, lui a adressé ses vives

félicitations.

Droits : © Armée de l'air

Un carmel à Satory

La caserne Fesch à Versailles-Satory a accueilli, début juillet, le tournage d'un long-métrage consacré au Cardinal Lustiger. Ce téléfilm réalisé par Ilan Duran-Cohen pour Scarlett productions sera diffusé sur Arte.



Deux sœurs traversent la cour du carmel d'Auschwitz pour accueillir le Cardinal Lustiger devant l'une des lourdes grilles de fil de fer barbelé de l'ex camp d'extermination. Pourtant, nous ne sommes pas en Pologne mais bien à la caserne Fesch sur le camp de Versailles-Satory (78).

Le site militaire, aujourd'hui désaffecté, a retenu l'intérêt des productions Scarlett pour y tourner plusieurs scènes du téléfilm « Lustiger, le métis de Dieu » réalisé par Ilan Duran-Cohen et

consacré à une partie de la vie du Cardinal français.

En accord avec les autorités militaires du site et le bureau d'accueil des tournages du ministère, les décorateurs de la production ont ainsi pu entreprendre d'importants travaux de transformation afin de répondre aux besoins de reconstitution du carmel d'Auschwitz sur lequel se rendit en mission le Cardinal Lustiger dans les années 80 dans le cadre d'une grave polémique entre juifs et chrétiens déclenchée par la présence du couvent sur ce haut lieu de mémoire de la Shoah.

Diffusion attendue sur Arte en 2013.

11 – Livres & Publications

Revue Inflexions : l'armée dans l'espace public

Mise à jour : 17/07/2012 14:00

Le dialogue entre militaires et civils : une action qui paraît simple mais qui rencontre parfois bien des obstacles. La revue « Inflexions, Civils et militaires : pouvoir dire » s'attaque à ce problème et tente, à travers ce nouveau numéro, de définir la place des forces armées au sein de l'espace public.



Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le rapport de la France avec ses armées a bien évolué. S'il y a quelques siècles encore, l'armée était encore un recours sur un très large registre, aujourd'hui le militaire et son institution ne sont plus perçus de la même façon par le grand public. Cette tendance, comme le souligne Jean-René Bachelet dans son édito, se remarque aussi chez nos voisins anglais et allemand.

Le but de ce nouveau numéro d' « Inflexions », à travers sa vingtaine de textes, est d'apporter un éclairage sur la nouvelle place de l'armée dans la société. Le regard porté par les jeunes, sa place sur Internet, les stéréotypes du grand public ou encore le rôle politique de l'armée : tout évolue et nécessite une nouvelle définition. « Inflexions », revue de sciences humaines et sociales, cherche à promouvoir cette réflexion qui se veut libre et féconde.

- Inflexions n° 20, L'armée dans l'espace public (La Documentation française)

Droits : Armée de Terre 2012

Raids Aviation, le n°2 arrive en kiosque



A la fois sprinter et coureur de fond. A la réactivité de ce blog j'ajoute depuis quelques mois de l'écriture magazine dans RAIDS AVIATION, bimestriel dont Histoire et Collections m'a confié la ré(d)action en chef, en plus de mes reportages dans RAIDS. Dans ce numéro, en kiosque dans quelques jours, une visite de l'usine Dassault Aviation de Mérignac, là où naissent les Rafale et les Falcon, mais aussi des focus sur l'activité militaire du Brésilien Embraer, une longue interview du CEMAA dans laquelle il tire les retex d'Harmattan pour son armée, et la façon d'appréhender les changements liés à la réduction de format (-24% d'effectifs en mois en cinq ans, rappelons-le). RAIDS AVIATION revient aussi sur l'aventure du Normandie-Niemen, né il y a 70 ans à Rayak, et tout juste recrée, le 25 juin

dernier à Mont-de-Marsan, ainsi que la vie d'un NOSA de Mirage 2000D en échange sur Tornado dans la RAF.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [7/19/2012 03:56:00 PM](#)

HISTOIRE DES HELICOPTERES DE L'ARMEE DE L'AIR

sous la direction de Michel Fleurence

Une histoire des voilures tournantes dans l'armée de l'air française demeurerait à écrire. L'[AHA*](#) sera bientôt à même de vous proposer un ouvrage dont on peut d'ores et déjà penser qu'il sera magistral. Un travail de longue haleine, mené par le général Michel Fleurence, auteur de [trois volumes remarquables](#) sur les hélicoptères en Indochine, le colonel Bertrand Sansu et Gilbert Aubrée, présentera en environ 600 pages cette riche et tumultueuse histoire, du premier autogire de 1935 à la création du Commandement Interarmées des Hélicoptères.

Ce n'est pas prendre de bien grands risques en affirmant que cet ouvrage fera date. Ce livre relié, qui vous est proposé en souscription, sera tiré à 2000 exemplaires.



PB